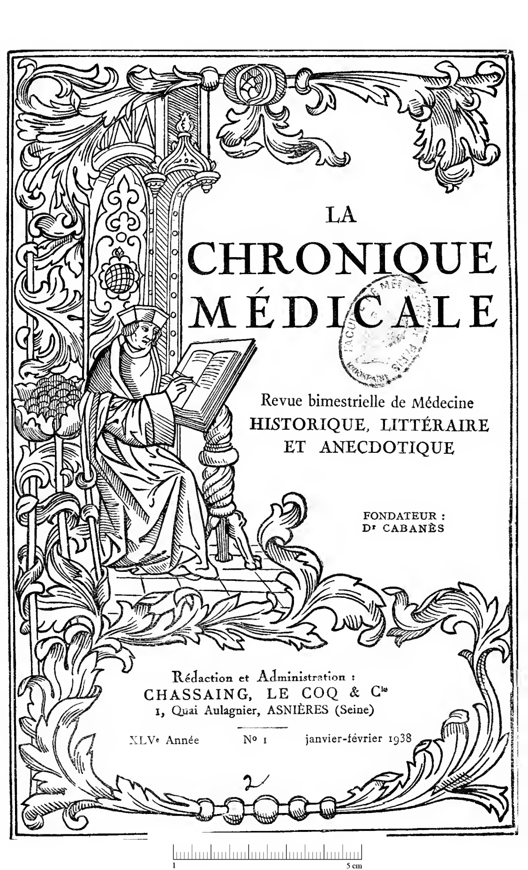


LA CHRONIQUE MÉDICALE

Revue bimestrielle de Médecine
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE
ET ANECDOTIQUE

FONDATEUR :
Dr CABANÈS

Rédaction et Administration :
CHASSAING, LE COQ & Cie
1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

XLVe Année N° 1 janvier-février 1938

2



SOMMAIRE

Abonnements : France, **24** fr. — Étranger, **42** fr.
Tous les abonnements partent du 1er janvier de l'année en cours.
France : le numéro **2** fr. — Étranger : le numéro **3** fr. **50**

Avis à nos Correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir n'écrire leurs manuscrits qu'*au recto des feuilles* et, lorsqu'ils les signent d'un pseudonyme, de donner leur nom à la rédaction. Les articles d'auteurs absolument inconnus ne seront pas insérés. Nous rappelons que les opinions, comme aussi les références bibliographiques données, ne sauraient engager que les auteurs et non point la rédaction. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.





La Chronique Médicale

REVUE BIMESTRIELLE DE MEDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA
CHRONIQUE MÉDICALE

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀

REVUE BIMESTRIELLE

DE

MÉDECINE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE

ET ANECDOTIQUE

❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE

1938



RÉDACTION & ADMINISTRATION

1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

45e ANNÉE ⁝⁝⁝ N° 1 ⁝⁝⁝ JANVIER-FÉVRIER 1938



Premier Janvier

Bannissons les pensers, qui font les fronts moroses ;
Oublions ce que fut l'an qui vient de finir.
Nouvel an nous sourit, les mains pleines de roses,
Nous montre en son bouquet cent promesses encloses,
Et donne à nos espoirs douze mois d'avenir.

Amis, trouvez ici des vœux de toute sorte ;
Nous les avons formés dans un sincère élan.
Nous désirons pour vous l'aisance à votre porte,
Esprit dispos, le cœur content, la santé forte :
En moins de mots, mais de tout cœur, bon jour, bon an.

Albert GARRIGUES.

Novus Annus

de Novidius Fraccus

Laeta dies orta est ; sonat aes ; tonat ardua moles ;
    Felicesque frequens suscitat ara focos.
Ore favete omnes ; laetis bona verba Calendis
    Dicite in alternâ faemina virque prece.
Luce bonâ bonus annus eat ; sic dicere priscis
    In Jani primâ mos erat ante die.
Tristia nec sibi mens, nec tristia sentiat auris,
    Omina ne vulgus rebus inesse putet.
Dicta insunt verbis, felicia & aurea primis ;
    Aureus & felix totus ut annus eat.

(Sacror. Fastor. liv. I).

Un jour de joie vient de naître. Que sonnent les trompettes ! Que tonnent les pièces lourdes ! Que de clairs foyers s'allument sur de nombreux autels ! Appliquez-vous à ne dire que de bonnes paroles et que, en ces favorables Calendes, hommes et femmes prient tour à tour ; telle était la coutume antique, suivant laquelle nos pères invoquaient Janus avant le lever du jour.

Qu'aucune tristesse n'occupe l'esprit ! Que rien d'attristant ne frappe l'oreille, afin d'éviter tout mauvais présage ! Les mots créent ce qu'ils disent, en particulier le bonheur et la fortune. Que l'année nouvelle soit donc tout entière heureuse et fortunée !

Les Etrennes

Dans ses *Nouveaux Jeux d'esprit* (in-8°, Hachette, Paris, 1892), Charles Joliet a publié neuf quatrains sur ces quatre rimes : *Etrennes, Joujoux, Reines, Bijoux*. La difficulté de cette série de *Bouts-Rimés* et l'actualité présente des *Etrennes* nous font reproduire la pièce entière.

Quand j'étais enfant, pour étrennes,
On m'avait donné des joujoux,
Figurant des rois et des reines,
Chamarrés d'or et de bijoux.

Les rois étaient si beaux, les reines
Si charmantes sous leurs bijoux,
Que j'avais, le soir des étrennes,
Déjà cassé tous mes joujoux.

Il ne me restait pour étrennes
Que les débris de mes joujoux,
Morceaux de rois, fragments de reines,
Mêlés au cuivre des bijoux.

J'aimais trop mes rois et mes reines,
Et j'admirais trop leurs bijoux ;
A voir de trop près mes étrennes,
J'avais disloqué mes joujoux.

Comme je pleurais mes étrennes,
Ma mère me dit : « Tes joujoux
« Etaient en carton, et tes reines
« Ne portaient que de faux bijoux. »

Rien n'était donc vrai, rois, ni reines,
Sceptres, couronnes, ni bijoux.
« Pourquoi, pensais-je, à mes étrennes
« M'avoir donné de tels joujoux ? »

Mais, dès lors, en guise d'étrennes,
Combien j'ai reçu de joujoux,
Me rappelant mes pauvres reines,
Mes tristes rois et leurs bijoux !

Propos tels qu'on les tient aux reines
Et pour cadeaux de vrais bijoux,
Chacun m'apportait ses étrennes :
Que de cœurs j'avais pour joujoux.

Mais à voir de près ces étrennes, —
Ces cœurs, — le carton des joujoux
Apparaissait, et, de mes reines,
Moins menteurs étaient les bijoux.

AU JOUR DE L'AN

A Zanzibar. Toute la nuit qui précède le jour de l'an, la population noire se livre à diverses cérémonies en attendant la venue du jour. Un peu avant qu'il paraisse, hommes et femmes se précipitent à la mer pour prendre un bain. Pour cette baignade qui commence l'année, les femmes s'enguirlandent d'une plante rampante, à laquelle les indigènes ont donné le nom d'herbe de la nouvelle année. (Voir *Bulletin de la Société de Géographie*, 1868, t. XII, p. 557.)

En Ecosse. Sur le rivage, où le varech est employé comme engrais, les fermiers écossais s'efforcent, le matin du nouvel an, de ramasser le premier morceau de varech qui a été recueilli sur le rivage. Lorsqu'il a été amené à la maison, on en place une petite quantité devant chaque porte de la ferme, et le reste est porté dans les champs. On en met aussi une petite quantité dans chaque pièce. On croit que cela porte bonheur. (Voir *Folklore Journal*, 1884.)

Une découverte du premier jour de l'an. Djihânguyr régnait sur l'empire Moghol. Il s'était épris de la princesse Noùr-djihân; et, pour épouser « le soleil des femmes », il fit assassiner son mari... tout simplement.

La reine ne négligea aucun moyen pour assurer son empire sur Djihânguyr, et on lui dut foule d'innovations, même d'inventions et de découvertes. Une de ces dernières se fit, à la vérité, par hasard à l'occasion des fêtes du nouvel an, en 1021 de l'hégire (1612 de notre ère). Parmi les amusements et les jouissances de toute espèce que la princesse prodigua alors, elle avait fait circuler dans les jardins un petit canal, où coulait de l'*eau* de rose. Or, tandis que l'Empereur et la « reine du monde » se promenaient au bord de ce canal, ils aperçurent, rapporte le médecin vénitien Manucci d'après des traditions fort anciennes, « une espèce de mousse, qui s'était formée sur « l'eau et qui nageait à sa surface. On attendit, pour la retirer, « qu'elle fût arrivée au bord, et l'on reconnut alors que c'étoit « une substance des roses que le soleil avoit recuite, et, pour « ainsi dire, rassemblée en masse. »

L'*essence* de rose était découverte ; et, dans la suite, pour la recueillir, l'art imita ce qui avait été d'abord le produit du hasard et de la nature.

Caricature

LES COMPLIMENTS



La fin de l'*Invidia*...... ou la « Pause ».

Dessin de H. Daumier.

La Médecine des Praticiens

La **Neurosine Prunier** et la Prétuberculose.

Les médecins connaissent bien l'action remarquable de la *Neurosine Prunier* dans la régénération du tissu nerveux. Elle répare rapidement les pertes plus ou moins considérables en phosphore, que subit l'économie dans certaines circonstances : surmenage, défaut d'assimilation, etc.

C'est pour cette raison que tous ceux qui font une consommation excessive de phosphore, les grands travailleurs, intellectuels surtout, ont recours à la *Neurosine Prunier*.

Elle maintient la clarté de leur esprit, l'énergie de leur volonté, leur grande puissance de travail. Elle leur permet de mener, sans trop de fatigue, leur vie fiévreuse et agitée.

Nous voudrions appeler l'attention des médecins sur l'action non moins remarquable de la *Neurosine Prunier* dans un domaine autre que celui du système nerveux, celui de la prétuberculose.

Il n'y a qu'à considérer les apparences du prétuberculeux pour saisir l'utilité, dans son cas, de la *Neurosine Prunier*. Chez lui, la dépression est totale. Tout est diminué, tout est ralenti. La vitalité est languissante ; les échanges nutritifs sont amoindris et s'opèrent incomplètement. Les fonctions organiques sont défaillantes. Le sujet réagit mal, se défend mollement. On reste confondu devant un tel ensemble d'infériorité physiologique.

En état de moindre résistance, le malade est promis à toutes les infections. Il n'est peut-être pas encore tuberculeux, mais il est tout près de le devenir.

La *Neurosine Prunier* fait merveille chez ce candidat à la tuberculose, grâce à la *remarquable solubilité* du glycérophosphate de chaux qu'elle contient. Par son acide phospboglycérique, la *Neurosine Prunier* remonte le malade, relève sa nutrition générale, sa vie organique, lui fournit les moyens de se mieux défendre ; elle diminue sa réceptivité.

Mais, ici, la *Neurosine Prunier* intervient plus énergiquement encore par son calcium. On sait que, très souvent, le bacille est mis dans l'impossibilité de nuire par enveloppement crétacé du tubercule. On sait aussi que, dans un milieu où le calcium est à un taux normal, le bacille a beaucoup de peine à se maintenir et à se développer.

On comprend, dès lors, les services précieux que la *Neurosine Prunier* rend dans la prétuberculose.

Une guérisseuse Rennaise.

La Sainte aux Pochons (1)

par le Dr F. LEJEUNE (Quintin)

En l'an 1798 (vieux style), la communauté de ville de Rennes commença des améliorations notables de la cité en construisant des quartiers neufs. Pour ce faire, elle fut obligée de jeter bas des monuuments anciens et, parmi ceux-ci, la chapelle des Carmes, sise rue Vasselot jouxte la porte de Toussaint (2), l'une des plus anciennes et célèbres rues, dont fait mention Noël du Fail, sieur de la Hérissaye, dans les *Baliverneries et contes d'Eutrapel.*

Les Carmes s'étaient établis en cet endroit, au XVe siècle, dans l'hôtel de la Tourniole (3). Ils y construisirent une magnifique chapelle entre 1460 et 1480. A l'époque de la Révolution, comme tous les ordres religieux, ils furent dépossédés de leurs biens. Les bâtiments menaçaient ruine, et la communauté de ville se préoccupait de leur état (4). Les agrandissements projetés arrangeaient les choses, puisque sur leur emplacement devait passer une nouvelle rue (5).

La chapelle, comme il était d'usage à cette époque, contenait les sépultures de notables seigneurs ayant donné des illustrations à l'armée, à l'Eglise ou au parlement de Bretagne. On y remarquait notamment les enfeux des familles : de Coëtlogon, de Robien, de Cornulier et de Robert Cupif, célèbre évêque de Dol.

Les démolisseurs s'étaient attaqués aux tombes, d'où ils extrayaient les ossements des morts illustres, lorsqu'ils en vinrent à l'enfeu des Coëtlogon. Ils furent surpris, en ouvrant un cercueil, d'y trouver, dans son costume d'apparat, une femme dans l'état où la mort l'avait surprise. La décomposition ne semblait avoir eu sur elle aucune action.

Le bruit de cette découverte se répandit avec la rapidité de l'éclair et provoqua un grand concours de population. La foule,

---

(1) Pochon, en patois d'Ille-et-Vilaine, signifie petite poche, petit sac.

(2) Ducrest de Villeneuve et Y. Maillet. *Histoire de Rennes,* édition de 1845, p. 491-492.

(3) N. Banéat, ancien président de la société archéologique, conservateur du Musée archéologique de Rennes, *Le Vieux Rennes.*

(4) Délibération du 22 germinal an VI.

(5) La rue des Carmes.

admise à voir le corps, et toujours prompte au merveilleux, attribua sans retard cette conservation extraordinaire au miracle et à la sainteté de la dame. En pareil cas, la voix du peuple est la voix de Dieu. Bien des saints en Bretagne n'ont eu d'autre canonisation que la consécration populaire.

On avait, après quelques recherches, identifié le corps pour celui de Philippée Hélène de Coëtlogon, fille de René, premier marquis de Coëtlogon. Elle était la femme de René de Coëtlogon (son cousin au vingt-quatrième degré) qu'elle avait épousé le 27 mai 1643. Elle était morte en 1677 et avait été inhumée en l'église des Carmes, le 17 septembre de cette année (1).

Aussitôt que le peuple en eut fait une sainte, la communauté de ville, ne voulant pas contrarier la foule, accorda dans le cimetière de la ville une concession perpétuelle à Hélène de Coëtlogon ; et, dès lors, sa tombe fut illustrée de prodiges semblables en quelque sorte, mais sur un mode plus discret, à ceux qui s'étaient déroulés sur la tombe du diacre Paris.

Depuis 1798, elle fut invoquée pour la guérison de la fièvre. Les parents du malade ou le malade lui-même venaient à la tombe prélever un peu de terre, et cette terre, placée dans un sachet, était suspendue au cou du fiévreux. La terre du tombeau des thaumaturges, ou des marabouts chez les Arabes jouit aussi de propriétés miraculeuses (2) ; mais ce qui différencie l'opération, dans le cas qui nous intéresse, c'est que la terre, une fois qu'elle a accompli son effet, doit être rapportée à la tombe de celle que, dans le peuple, on appelle la *Sainte aux Pochons*. Jusqu'en 1911, une croix de bois assez vermoulue et munie de crochets de cuivre, où pendaient d'innombrables sacs remplis de terre, indiquait seule l'emplacement de la tombe.

Un anonyme, sans doute en reconnaissance d'une guérison obtenue, fit remplacer à cette époque la croix vermoulue par une croix de granit. Les travaux de terrassement firent découvrir sur la tombe même, une croix de pierre, probablement celle qui ornait l'enfeu de la « sainte » à la chapelle des Carmes (3). Elle était surmontée d'un toit muni de crochets.

J'ai tenu, moi aussi, à faire un pèlerinage à la « sainte » par une journée torride de l'été dernier, au cimetière du Nord (4). Je me suis arrêté un instant sur la tombe de celle qui fut la noble et puissante dame Philippée de Coëtlogon. J'ai pu cons-

---

(1) Marquis de Carné Trécesson. *La Seigneurie de Coëtlogon en Bretagne*, Rennes, 1919, p. 82-83.

(2) D'ailleurs, dans l'antiquité, la terre a toujours passé pour posséder des vertus médicinales. Cf. *Commentaires de Matthiole sur Dioscoride*.

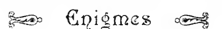
(3) N. Banéat, *loc. cit.* Cette croix est au Musée archéologique de Rennes.

(4) Huitième section.

tater que ses fidèles continuent la tradition ; car, non seulement la croix, au pied de laquelle on peut lire :

ICI REPOSE
DAME PHILIPPE DE COETLOGON
EPOUSE DE RENÉ DE COETLOGON
VICOMTE DE MÉJUSSEAUME
MORTE LE 14 SEPTEMBRE 1677
DONT LE CORPS FUT TROUVÉ INTACT
EN 1798 LORS DU PERCEMENT
DE LA RUE DES CARMES.

était garnie d'ex-votos et de deux rosaires, mais aussi le cyprès qui l'abrite, aux branches duquel pendaient de nombreux sacs brodés de remerciements.



Enigmes

J'habite au centre d'un palais
Entouré de deux rangs de gardes,
Qui, sans piques, ni hallebardes,
De mon séjour ferment l'accès.
Dès que je veux exercer ma puissance,
Ils s'ouvrent aussitôt, s'agitent en tous sens,
Me servent avec complaisance,
Sans jamais sortir de leurs rangs.
C'est moi qui gouverne le monde,
Et je fais tous les jours l'office des valets :
Un souverain du fond d'une grotte profonde,
Me commande et me force à préparer ses mets.

* * *

Dès le point de notre naissance
Nous causons des gémissements :
Quand nous finissons notre temps,
C'est encor nouvelle souffrance.
Nous habitons un humide séjour,
Et ne faisons aucune grâce
A tout ce qui par chez nous passe ;
Nous le détruisons sans retour.
Lorsqu'on nous tire ou qu'on nous coupe,
C'est pour nous le dernier malheur :
Le bel ordre et notre blancheur
Font la beauté de notre troupe.

Anniversaire



Niels Stense, ou Stenon, naquit à Copenhague, le 10 janvier 1638. Après avoir étudié la médecine dans sa ville natale sous Bartholin et Pauli, il alla se perfectionner aux leçons de F. Sylvius à Leyde, à celles du chimiste Pierre Borel à Paris ; puis, après un séjour à Vienne, en Hongrie et à Padoue, il s'établit à Florence, où, vers 1667, il devint médecin de Ferdinand II. Appelé à la chaire d'anatomie à Copenhague, il retourna dans sa patrie vers 1670 ; mais les difficultés d ordre religieux qu'il rencontra le ramenèrent à Florence, où Cosme III le choisit pour précepteur de son fils.

Né protestant, mais passé au catholicisme, il se tourna entièrement vers la religion en 1675, et entra dans les ordres. Sacré évêque en 1677 et nommé vicaire apostolique dans le nord de l'Europe, il eut, dès lors, une vie agitée et voyageuse, jusqu'à l'heure où la mort vint arrêter son zèle, à Schwerin, le 25 novembre 1686. Son corps fut transporté à Florence et inhumé dans le tombeau des Grands Ducs.

Stenon fut un des plus illustres anatomistes de son époque. Il a laissé son nom au conduit excréteur de la glande parotide. La description qu'il en a donnée était peut-être le moindre de ses titres à une légitime gloire ; et c'est pourtant à cela surtout qu'il doit de n'être pas oublié.

Correspondance médico-littéraire

Questions

Singulier moyen de diagnostic de la virginité féminine. — Huysmans, dans *A Rebours*, fait allusion à un passage d'Albert Le Grand « où ce grand thaumaturge enseigne un bien singulier moyen de connaître, en se servant d'une laitue, si une fille est encore vierge. »

Quel est ce « singulier moyen » indiqué par Albert le Grand ?

Dr G. Bonnet (*Mortagne*).

Lanfranc. — Dans le n° 2 (15 février 1937) de *L'Art Médical* d'Anvers, M. A. de Mets distingue deux Lanfranc :

Le premier, formé à l'école de Milan, florit à Paris au XIIIe siècle.

Le second, « cent ans plus tard » (p. 21), vint aussi à Paris où il fut bien accueilli par le doyen Passavant, et est l'auteur d'une Chirurgie, qu'il écrivit en 1434, et où il fit un éloge dithyrambique de Paris « terre de paix et d'estude » (p. 21).

Que faut-il penser de ce dédoublement ?

L. d'Heere (*Ostende*).

L. Alhoy. — En 1826, parut chez C. J. Trouvé, imprimeur-libraire, à Paris, un ouvrage intitulé : *Promenades poétiques dans les hospices et hôpitaux de Paris.* L'hospice des enfants abandonnés, l'hospice des orphelins, l'Hôtel-Dieu, Bicêtre et La Salpêtrière, les Incurables et les Ménages, l'hospice des sourds-muets, les Quinze-Vingts, enfin l'hospice des aliénés y sont tour à tour chantés en alexandrins classiques.

A la fin de sa dédicace au comte Chaptal, l'auteur, L. Alhoy, fait suivre son nom du titre de ex-membre de la Commission administrative des hospices de Paris. Puis, au-dessous du portrait de l'auteur, placé en frontispice, il est indiqué que ce portrait est « lithographié par deux de ses anciens élèves et offert à leurs Condisciples, qui, par leurs souscriptions réunies, sont les Editeurs de l'Ouvrage de leur ancien professeur. »

L. Alhoy était-il médecin ?

Blaisot (*Toulouse*).

Le Roy de l'année passée. — Premier janvier est jour de circonstance pour parler d'un *roi de l'année passée.* Je le fais à l'occasion d'une gravure, qui est, pour moi, énigmatique. Je sais d'autant moins qui est ce Père Iacques qu'*il fut roy, comme ie le fus,*



et que je ne me connus jamais d'autre royauté que celle, quelquefois, de *roi de la fève.* Mais sûrement, ce n'est point de cela qu'il s'agit ici. Qui fut donc ce Père Jacques ? De qui est la gravure ? De qui sont les vers souscrits ?

Bonnechose (*Mauléon*).

Réponses

Incinération des médecins (XLIV, 34). — Dans le premier volume de son étude sur les *Rites funéraires depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* (traduit du flamand par A. de Mets, in-8°, Bruxelles, 1891), le Dr Is. Bauwens ajoute cette note au chapitre de l'incinération :

Dans l'Amérique du Nord, l'incinération est surtout en usage chez les Nishinams, les Indiens du Clear Lake, les Tolkotins de l'Orégon et quelques peuplades de l'Iowa. Dans la Floride, on se contentait de brûler les cadavres des médecins. Leurs cendres étaient partagées entre leurs amis, qui les mélangeaient à leur vin, croyant trouver dans ce breuvage un préservatif contre toutes les maladies (p. 429).

Si ce texte ne peut renseigner M. Auracan sur l'origine de la coutume particulière aux médecins, du moins on y découvre une raison de cette coutume dans la croyance que les cendres des médecins constituent un préservatif contre toutes les maladies.

Dr Léon Neuray (*Fléron-Liége.*)

Gerbert (XLIV, 96). — En 1934, M. de Wulf (*Histoire de la Philosophie médiévale*, t. I, p. 158) annonçait comme devant paraître une étude sur Gerbert de MM. Burnoy et J. Porchet. Je donne l'indication bibliographique à défaut d'avoir pu consulter cet ouvrage. En revanche, Picavet (*Un Pape philosophe d'après l'histoire et la légende*, in-8°, Leroux, Paris, 1897) invite à distinguer deux versions sur Gerbert, l'une historique et l'autre légendaire.

Version historique. — Nous n'avons pas plus pour les sciences et la philosophie que pour les lettres à faire intervenir une influence arabe, puisque les œuvres latines connues de Gerbert contiennent tous les éléments qu'il a réunis dans sa synthèse théorique et pratique (*Page 191*).

Version légendaire. — Dès qu'il eut connu le *bivium* de Pythagore, ennuyé de la vie monastique ou entraîné par la passion de la gloire, il quitta le couvent, la nuit, pour étudier chez les Sarrazins l'astrologie et les autres sciences de la nature (*Page 203*).

La conclusion de Picavet est nette ;

Rien n'indique dans les lettres ou les ouvrages de Gerbert qu'il sache l'arabe, mais encore nous pouvons conclure de sa lettre à Lupito qu'il ne l'a jamais su.

Le rôle d'intermédiaire au sens de M. Bouvet n'est pas définissable au sens de Picavet. — Il est possible que, parmi les nombreux manuscrits, recherchés et manipulés par Gerbert, il s'en soit trouvé de relatifs à la médecine arabe. L'hypothèse risque de prolonger le doute historique, et il serait souhaitable qu'elle soit ou démontrée juste ou définitivement rejetée. M. Bouvet tranchera peut-être lui-même ce nœud gordien.

Dr Gobert (*Louvain*).

Le Mal de Saint-Eloi (XLIV, 118). — Je trouve à la page 788 du tome II des *Vies des Saints* du R. P. Jean Croiset les lignes suivantes.

Un jour de Saint-Pierre, prêchant dans une paroisse de la campagne près de Noyon, saint Eloi invectiva fortement contre les danses et d'autres divertissements, encore tout païens. Les ordonnances du saint évêque eurent leurs effets ; mais les libertins conspirèrent contre le saint pasteur, et soulevèrent contre lui une partie du peuple. Saint Eloi n'en fut pas effrayé. Il prêcha encore avec plus de zèle contre les abus ; mais, voyant que les esprits s'aigrissaient toujours plus, il crût qu'il devait demander à Dieu qu'il voulut bien punir ces indociles, en châtiant leurs corps pour sauver leurs âmes. Il fut exaucé. Près de cinquante des plus mutins, furent possédés du démon sur l'heure ; ils demeurèrent un an entier dans leurs tristes humiliations et ce ne fut que l'année suivante que, le saint évêque ayant reçu le même jour leur soumission et celle de tous les autres, leur accorda leur délivrance.

Il y a là au moins une indication, et peut-être peut-on conclure de ce texte que le *Mal de Saint-Eloi* est le délire systématique d'ordre religieux appelé démonomanie.

D[r] M. Rimey (*Luxeuil-les-Bains*),

Autre réponse. — Notre confrère charentais est mieux placé que personne pour découvrir ce qu'est le *mal de Saint-Eloi*, car il y a, à Exideuil, canton de Chabanais, une fontaine Saint-Eloi qui en guérit. Seulement, je vois bien la difficulté à laquelle il a dû se heurter. Les malades qu'on conduit à la fontaine Saint-Eloi d'Exideuil, si j'en crois Emile Rivière (*La Thérapeutique miraculeuse : légendes et superstitions*, in-8°, Monnoyer, Paris, 1919, p. 52), sont « ceux qui ont à la figure le mal de Saint-Eloi ».

Or, si La Curne de Sainte-Palaye dans son *Dictionnaire historique de l'ancien langage français ou Glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV* (édition de L. Favre et M. Pajot, 1875-1882) note simplement : « On appeloit mal de Saint-Eloy une espèce de malladie » (ce qui ne nous éclaire pas), il ajoute, en revanche, cette intéressante référence : « Pour cause de son mauvez gouvernement se engendra en la plaie du genoul le mal de saint Eloy et y vindrent deux ou trois pertuis ». Emile Rivière (*loc. cit.*) en conclut que le mal de Saint-Eloy serait une sorte de tumeur blanche du genou avec fistules purulentes.

Il fait là bon marché de la tradition charentaise ; en quoi sans doute il a tort. Dans le texte cité par La Curne de Sainte Palaye, le mal se trouve localisé au genou, comme il est localisé à la face dans la tradition charentaise. Cela prouve que le mal de Saint-Eloi n'est ni une maladie propre au genou (tumeur blanche) ni à la face. Ce ne peut être qu'une dermatose purulente ; mais je ne saurais dire laquelle.

J. Anglade (*Toulouse*).

Le Mal de Saint-Divy (XLIV, 95, 125). — Le Mal de Saint-Divy ne correspond pas à une entité pathologique précise. Cette appellation est réservée dans une partie limitée de la Bretagne — et même d'un arrondissement breton, — à un syndrome rachitique, semble-t-il, constitué par une déformation plus ou moins marquée de la voûte cranienne avec gêne manifeste de la circulation veineuse céphalique. Celle-ci se révèle par la présence impressionnante, sous une peau mince et pâle, de veines bleues médio-frontales et latéro-pariétales. Cet ensemble fait redouter la fièvre cérébrale chez les jeunes enfants ; et, de temps immémorial, on en demande le pronostic aux eaux de la *Fontaine de Saint-Divy*. Celles-ci sont consultées, surtout les jours des pardons de mai et de septembre, par l'intermédiaire d'une vieille femme qui, cérémonieusement, fait tremper dans les eaux mystérieuses de la fontaine une chemise récemment portée par l'enfant, dont on veut connaître le sort. Les mères de famille inquiètes viennent avec beaucoup de confiance se soumettre à l'épreuve, et repartent avec joie ou tristesse suivant que la chemise a surnagé ou gagné la profondeur des eaux.

Dr E. HOUDART (*Ile de Bréhat*).

Autre réponse. — Le Mal de Saint-Divy est caractérisé par une ligne bleue dessinée entre les sourcils du nouveau-né. Ceux qui présentent ce signe passent pour être voués à une mort prématurée si le saint ne vient à leur aide. Saint Divy est ainsi invoqué à Dirinon, au sud-ouest de Landerneau, dans le Finistère.

Mélarie, surnommée Nonnita (la nonne), était fille d'un prince de Galles et d'une princesse irlandaise nommée Dinam (sans tache). Violentée, dans une forêt qu'elle traversait pour se rendre à un pèlerinage, par le roi anglais Kérétic, elle passa en Armorique, où elle mit au monde un fils, Divy, sur un rocher, qui s'amollit comme de la cire pour former un berceau. On montre ce rocher conique au sud de Dirinon, sur le chemin de Daoulas, avec l'empreinte des genoux de sainte Nonne, et une rigole, — berceau de Saint-Divy, — où l'on porte les enfants marqués du signe.

On trouve aussi à Dirinon la *Fontaine de Sainte-Nonne*, qui jaillit pour permettre à la sainte de baptiser son fils. La source est abritée sous une voûte et un pignon portant les armes des seigneurs de Lezuzan et la date de 1623. L'eau remplit trois bassins ovales, qui vont en s'agrandissant.

A 500 mètres environ, se trouve la *Fontaine de Saint-Divy*, qui est plus ancienne. Son fronton porte les mêmes armes que la fontaine de Sainte-Nonne. Les pèlerins fichent de petites croix de bois dans les interstices des pierres.

A chaque fontaine, une niche contient la statue respective de la sainte et du saint.

Sainte Nonne mourut à Dirinon, au VIe siècle. Sur sa tombe, fut élevée une chapelle, refaite en 1577, et qui est la chapelle du cime-

tière actuel. Le tombeau, qui est du XVIe siècle, est orné des statues des Apôtres. La chapelle enferme une pierre légendaire. Placée jadis sur un chariot pour être portée au lieu où devait s'élever le monument, les bœufs menèrent d'eux-mêmes la pierre à l'endroit voulu par la sainte pour son tombeau.

Dr Maurice FLERECQ (*Préseau*).

Jehan Yperman (XLIV, 129). — Citant un texte de *La Chirurgie de Maître Jehan Yperman* (in-8°, Editions Hippocrate, Paris, 1936, p. 9), le critique des Livres de *La Chronique médicale* souligne que le Père de la chirurgie flamande écrivit sa *Chirurgie* en langue vulgaire, en thiois, « pour les chirurgiens ignorant le latin ». Pour être complète, la citation aurait dû être : « pour les chirurgiens ignorant le latin et pour son fils trop jeune pour connaître la grammaire ».

La dernière partie de la phrase a quelque intérêt, parce qu'on lit dans *l'Introduction* du Copiste de la *Chirurgie* : « En l'an de N. S. 1310, Yperman écrivit cet ouvrage en thiois par affection pour son fils ».

Dr A. de METS (*Anvers*).

Lieu de naissance déterminé (XLIV, 120). — L'auteur de la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry* n'était pas normand, comme notre excellent confrère M. P. Noury le croit. Le Pont, dont il était, est *Pont-Sainte-Maxence*, ville actuellement incorporée au département de l'Oise.

La citation faite des cinq premiers vers du poète paraît extraite d'une édition médiocre. Je me permets de signaler celle publiée dans les *Classiques français du Moyen Age*, sous la direction de M. Mario Roques. (Guernes de Pont-Sainte-Maxence, *La vie de saint Thomas Becket*, éditée par Emmanuel Walberg.)

L'idiome dans lequel est écrit l'ouvrage est du francien légèrement teinté de picard, ce qui s'accorde avec la situation géographique de Pont-Sainte-Maxence. Les quelques normanismes, qu'on y rencontre, ne sont pas dus à une origine normande du poète ; ils sont d'origine anglaise, et liés sans doute à la consciencieuse enquête menée sur place par Guernes sur son héros.

Dr Ed. Pichon (*Paris*).

Le Collège d'Esculape et d'Hygie (XLIV, 145). — *Une véritable folie d'association*, écrit C. Gilly (*Les Collèges funéraires sous l'Empire romain*, in-8°, J. Martin, Alais, 1895, p. 85), *a passé sur l'Empire romain au IIe et au IIIe siècles*. Le Collège d'Esculape et d'Hygie, dont M. Fosse trouvera les statuts dans le *Corpus Inscription. latinor.*, VI, 10234, est de ces temps-là.

Il est certain qu'il fut *avant tout* un collège funéraire, c'est-à-dire une société chargée de procurer une sépulture à ses membres ; mais, comme il en était pour tous les collèges funéraires, au souci de la sépulture s'ajoutaient des buts d'assistance et de sociabilité. — Assistance : le Collège d'Esculape et d'Hygie distribuait en mars, avril, mai, octobre, novembre de l'argent, du pain, du vin. — Sociabilité : une inscription fait mention d'une dépense de 3.000 sesterces pour quatre repas.

Beaucoup de collèges funéraires poursuivaient encore un autre but, religieux celui-ci : ils rendaient un culte à certaines divinités. Ici, les membres du Collège devenaient *cultores Asclepi et Hygiae*, comme on les voit nommés dans certaines inscriptions. Au sentiment religieux s'ajoutait, en la circonstance, un avantage juridique. En effet, les associations ne pouvaient recevoir de legs ; les dieux avaient capacité légale d'en recueillir, et les *cultores dii* héritaient au nom et à la place du dieu. C'est ainsi qu'on lit au *Corpus Inscript. latinor.*, V, 6970 : *L. Quintius Abarcantus testamento legavit medicis cultoribus Asclepi et Hygiae...*

Ces *cultores Asclepi et Hygiae* sont-ils les mêmes que les membres du Collège d'Esculape et d'Hygie ? Il est probable ; mais ce n'est pas absolument certain. — La donation qu'on vient de voir les qualifie de médecins. S'il en fut ainsi, on s'explique que le Collège ait choisi Esculape et Hygie comme patrons. Du même coup, la société prend un caractère nouveau, celui de groupement professionnel.

Les membres du Collège d'Esculape et d'Hygie, dont le nombre était limité à soixante, semblent avoir été assez fortunés. Les 3.000 sesterces dépensées pour quatre repas en sont un premier témoignage. Un autre se trouve dans le taux élevé (20.000 sesterces) de l'amende prévue contre les dirigeants de la Société, coupables de détournements des fonds sociaux. Toutefois, ce n'est là qu'une hypothèse. Nous ne savons pas davantage, à cause de la double interprétation possible dans les textes du mot *liberi* (hommes libres ou enfants), si le Collège d'Esculape et d'Hygie refusait d'admettre les esclaves, ou au contraire les acceptait, comme la plupart des collèges funéraires (*collegia tenuiorum*).

Ce ne sont pas là nos seules incertitudes, et bien d'autres problèmes sont soulevés par la question de M. Fosse. Chercher à les résoudre serait plein d'intérêt pour l'histoire de la médecine, et les recherches à entreprendre fourniraient excellente matière à une thèse de doctorat en médecine.

J-F. ALBERT (*Paris*).

Enigme (XLIV 112). — Le mot de l'énigme, qui nous fut posée le mois dernier, doit être *Seringue*. Sur ce même mot, on a fait d'autres vers pour exercer la verve divinatoire des chercheurs. Ceux-ci, entre autres, supportent fort bien la comparaison avec ceux que *La Chronique Médicale* a publiés.

Je suis un instrument bizarre et salutaire ;
Lorsqu'on veut m'employer, c'est souvent en mystère ;
Et du moins il faut fuir toute société.
Quand l'agent qui me meut manque d'habileté,
Le pauvre patient en gémit et murmure,
Sans qu'il lui soit permis de changer de posture ;
Ensuite, une secrète et fort laide action,
Me tire d'embarras, fait la conclusion.

Dr R. MAZILIER (*Toulouse*).

Cérémonie de la Menthe (XLIV, 146). — Une moitié de réponse à la question posée par M. Capdebide se trouve à la page 45 d'une plaquette fort curieuse qui a pour titre : *Arbres et dieux des Pyrénées*, par Dolhaberriague (extrait des archives du château d'Asson par le vicomte de Luppé) (in-8o jésus, Marrimpouey, Pau, 1935). Voici le passage :

Offrez le pain recouvert de sel, invoquez l'âme de la menthe sauvage, en récitant les vers consacrés par l'usage, répétez neuf fois la prière si efficace, et la menthe, dans un sacrifice sublime, se séchera pour que le malade vive.

Les lacunes de la recette n'en permettent malheureusement pas l'emploi. Et d'abord : à qui présenter le pain recouvert de sel ? Je ne puis le dire. — Quelle est, ensuite, la prière si efficace à réciter ? Sur ce second point, on peut du moins fournir une indication.

Apulée, le platonicien, indique, dans son *De Virtutibus herbarum* (pet. in fol, Wechel, Bâle, 1528), le rite particulier qu'il faut suivre pour cueillir la plante, au mois d'août, de très bon matin, avant que le soleil ne soit levé. Il y faut dire, en cueillant la plante : « *Te precor, herba hedyosmos, per Eum qui nasci te jussit, venias ad me hilaris cum tuis virtutibus et effectu tuo et ea mihi praestes quae fide a te posco*.

Il est vrai que la prière de la cueillette peut fort bien n'être pas celle de l'emploi, ni le texte du pseudo-Apulée celui que Dolhaberriague a oublié de nous faire connaître.

CROUZATIÉ (*Toulouse*).

Chronique Bibliographique

G. Ichok. — **La Mortalité à Paris et dans le département de la Seine**, un vol· in-4°, Edition de l'Union des Caisses d'Assurances Sociales, Paris, 1937 (*Prix : 50 francs*).

Comme on le sait trop, l'opinion du Corps médical sur les Assurances Sociales est loin d'être unanime. Toutefois, il ne saura guère exister de divergences de vue sur la valeur de l'effort de documentation, vaste et objective, entreprise par M. G. Ichok dans ce volume, dont l'édition honore les Caisses des Assurances sociales.

L'Auteur a traité, là, les problèmes de la mortalité non seulement en tant que statisticien, mais encore en sa qualité d'hygiéniste et de sociologue Au premier point de vue, son calcul des taux de mortalité par groupes d'âge est une heureuse pensée ; au second, il témoigne de la passion qui l'anime dans la recherche des moyens appropriés pour combattre la maladie, et de l'expérience qu'il a acquise dans ce bon combat. Par là, cet ouvrage est appelé à rendre les plus grands services.

Sans doute, la lecture d'un roman policier est plus aisée que celle d'une pareille étude, bourrée de tableaux et de figures ; mais tout homme qui lutte contre le crime de la maladie évitable et de la mort prématurée, trouvera dans l'ouvrage de M. G. Ichok ample matière à réflexion, prélude d'une politique sanitaire rationnelle. (*J-M. C.*)

Etienne Chabrol. — **Doctrines thermales**, in-8°, Masson, Paris, 1937 (*Prix : 35 francs*).

Voici une heureuse réunion d'essais, conférences et rapports, où, après une brillante évocation de l'Auvergne thermale à l'époque gallo-romaine, les doctrines de Vichy, de Royat et d'Aix-les-Bains sont exposées d'une façon pleine d'attrait.

Ce n'est pas, en effet, un exposé didactique et froid d'indications et de méthodes, mais une vue tout à la fois de médecin, d'historien et de philosophe, qui montre à souhait que la médecine hydrologique ne repose pas seulement sur les bases scientifique contemporaines, mais, plus encore peut-être, est le fruit de l'esprit d'observation de nos devanciers. Il est piquant, à ce propos, de constater que, chaque fois que le progrès moderne apporte des acquisitions physico-chimiques nouvelles, à ces acquisitions répondent aussitôt des théories neuves ; mais que celles-ci ne survivent à l'engouement pour leur nouveauté qu'autant qu'elles sont en accord avec les observations cliniques des générations qui nous ont précédés.

On comprend ainsi et que l'Auteur ait placé les doctrines thermales, dont les hydrologues se réclament, sous l'égide de la pensée gréco-latine, et que le lecteur prenne un plaisir extrême à le suivre dans les souvenirs qu'il fait revivre, dans l'histoire des stations que son étude a choisies, et dans la partie purement médicale de cette étude, remarquable à tous les égards.

Un renvoi, page 23, à une planche X semble indiquer que l'ouvrage comporte des illustrations ; mais l'exemplaire que j'eus sous les yeux n'en contenait pas. Le volume n'en reste pas moins d'une présentation éditoriale parfaite. (*J.-F. Albert.*)

Robert DAHAN. — **Du Poison, S. V. P...**, roman, un vol. in-8° cour., E. Figuière, Paris, 1937 (*Prix : 12 francs*).

Ce roman, d'intention moralisatrice, en ce sens que le trafic des stupéfiants en Egypte lui sert de cadre, est l'œuvre d'un médecin libanien de culture française. L'Auteur a eu le bon goût de ne pas écrire une thèse romancée. Avec un heureux dédoublement de sa personnalité, il a mis dans une *Introduction* les renseignements que, *médecin*, il avait à fournir sur le commerce international des toxiques ; puis, *écrivain*, il a développé son roman d'amour, débarrassé de tout souci de thèse.

La trame du roman est simple. Un jeune couple d'amants heureux. *Lui*, par malheur, se livre au commerce des stupéfiants ; *Elle* l'ignore. Un soir, on arrête le jeune homme, on l'emprisonne ; et la jeune femme, qui ne sait toujours rien, le croit infidèle, parti avec une rivale. Alors, elle consent à épouser un riche Egyptien qui l'aime. Cependant, un jour, tout se découvre. Le vieux mari part, au loin, se faire tuer par une panthère dans une partie de chasse, laissant toute sa fortune à la jeune femme ; et celle-ci, qui a pu faire mettre en liberté son premier amant, en fait son second mari.

Résumer ainsi ce roman en dix lignes est une manière de massacre. Il convient donc de dire que l'œuvre vaut mieux qu'il ne paraît ici. Des détails nombreux y sont charmants, ainsi une remontée du Nil en dahabieh. Les personnages sympathiques y sont le plus grand nombre, ainsi l'idéale belle-mère de l'héroïne, et son médecin, le Dr Pierre. Certes, cela est bien une « œuvre de début » ; mais elle est propre à intéresser les médecins ; et il est permis, pour l'avenir littéraire de l'Auteur, de voir en elle une promesse.

Marcel Morel. — **Essai critique sur la Syphilis en Espagne au temps de la Renaissance,** Thèse de la Faculté de Médecine de Lyon, un vol. in-8°, Berthod, Bourg, 1936.

Travail appliqué de *quelques mois* (p. 17), *cet « Essai critique » expose les grands traits de l'histoire du fléau vénérien en Espagne au temps de la Renaissance et reprend le problème des origines de la syphilis* (p. 16). De là, deux parties.

La première est une excellente présentation des grands syphiligraphes espagnols de la Renaissance et de leurs œuvres : F. Lopez de Villalobos, G. Torella et P. Pintor. Cette partie de l'Histoire de la médecine espagnole est pour nous d'autant plus précieuse qu'il faut avouer que nous connaissons très mal les services que nos voisins ont rendus à la Médecine, que nous ignorons, en général, l'œuvre médicale de l'Espagne, et que *son génie nous demeure secret* (p. 16).

La seconde partie apporte cette idée, qui semble neuve, que la véritable peste vérolique, qui survint en 1493, n'est pas liée *par une nécessité inéluctable* à la découverte de l'Amérique et que *les deux faits, associés* a priori *pour la satisfaction des esprits, doivent être absolument séparés* (p. 129). S'aidant de l'œuvre des syphiligraphes espagnols, de documents inédits en France jusqu'à ce jour, des Archives de Catalogne et même des renseignements qu'il est permis de demander à l'Art sur ce sujet, l'Auteur montre que *la lues est vieille comme le monde* (p. 222), mais que, atténuée au cours des siècles, elle ne s'imposa pas, en Europe, à l'attention des médecins jusqu'à la fin du xve siècle. Alors, sous l'action de causes qui restent inconnues, elle eut un réveil effroyable, et tel qu'on pouvait penser — et qu'on crut — que c'était là une maladie nouvelle. Parce que ce moment coïncide avec la découverte de l'Amérique, ou avec tout autre grand événement politique, on rapporta l'origine de la syphilis, suivant les pays, soit au premier de ces événements, soit à l'un quelconque des seconds. En réalité, aucune preuve absolue ne confirme telle ou telle autre opinion. Les seuls faits assurés sont que l'Espagne fut frappée de très lourde manière et que, propagateurs de cette peste véritable, *Espagnols et Portugais, peuples conquérants du XVIe siècle, ont semé le virus vénérien sur toute la surface du globe* (p. 173).

Si ce résumé rapide laisse entrevoir l'agrément et le profit que donne au lecteur la *thèse* récente de M. Marcel Morel, il sacrifie, par malheur, les détails d'une étude, où, précisément, cent détails variés éveillent en autant d'endroits un intérêt nouveau. Ainsi, pour ne prendre que cet exemple, les défenseurs de la réglementation de la prostitution trouveront un argument dans les bons résultats obtenus par le contrôle médical officiel des *Mancebias*, opposés aux malheureux effets de la Pragmatique de Philippe IV (1623) abolissant la surveillance médicale pour supprimer la prostitution.... en théorie (p. 70).

Fortunio Liceti. — **De la nature, des causes, des différences des Monstres,** traduit et résumé par le Dr. F. Houssay, un vol. in-8°, Editions Hippocrate, Paris, 1937.

Après un long succès, ce traité que Fortunio Liceti avait consacré aux Monstres, est tombé dans un oubli excessif. Certes, au temps où le jeune professeur de Pise l'écrivait (il avait alors trente-neuf ans), la tératologie n'en était pas encore au point où les faits, établis avec certitude, bien étudiés, rapprochés et comparés, permettent une appréciation exacte de leurs caractères accidentels ou essentiels, particuliers ou généraux. Le mieux qu'il pouvait faire était de consigner ces faits et d'essayer de les classer d'après des rapports réels ou fictifs. Fortunio Liceti le tenta ; mais, par malheur, avec une crédulité extrême, et, pire encore, avec une facilité fâcheuse à laisser l'imagination guider sa plume.

S'il eut le mérite d'un essai de classification des monstres en dix groupes, il est permis de sourire de voir un de ces groupes constitué par des monstres composés de parties appartenant à divers animaux, par exemple, un enfant demi-chien ; un autre comprenant des monstres plus surprenants encore, tel un homme demi-diable.

On devine que les explications sur les causes de la production des monstres relèvent d'une pareille fantaisie. Du moins, si Liceti a, par endroits, insisté sur la puissance des émotions maternelles, il faut dire qu'il avait bonne raison d'accorder beaucoup à ces émotions. En effet, il leur avait dû de naître prématurément ; et, s'il survécut à l'aventure, ce fut grâce aux soins de son père, le médecin Joseph Liceti, qui le mit aussitôt dans une boîte garnie de coton, comme nous mettons nos prématurés en couveuse.

Il s'en faut toutefois que la sévérité avec laquelle la plupart des historiens de la Médecine ont jugé l'œuvre tératologique de Liceti soit équitable. Il y a beaucoup à abandonner dans cette œuvre ; mais il y a aussi à retenir dans le domaine des faits. Ainsi, le vieil auteur a connu nos angiomes, nos encéphalocèles, nos exencéphalies ; on retrouve chez lui des cas d'ectromélie, d'hémimélie, des monstres doubles variés, les malformations qui abouchent le rectum à la fourchette vulvaire et celles qui font nos hermaphrodites.

Ce fut donc une heureuse pensée de sauver de l'oubli l'œuvre ancienne ; et M. F. Houssay l'a fait précisément en ne retenant d'elle que l'essentiel. Ce n'est pas, en effet, une traduction totale qu'il nous donne ; mais tantôt un résumé bien conçu, tantôt seulement une traduction intégrale, s'efforçant toujours à *suivre le sens littéral de Liceti pour ne pas en fausser la pensée,* et se *gardant de tout commentaire et de tout éclaircissement* (p. 95).

L'œuvre comporte la reproduction de la riche iconographie qui illustrait la seconde édition de Liceti (1634) ; et le plaisir amusé qu'on prend à regarder ces vieilles gravures n'est pas le moindre agrément de ce volume.

Marcelin GILBERT. — **Dix-neuf histoires de médecins**, un vol. in-8°, Durance, Nantes, 1937 (*Prix : 16 francs*),

Marcelin Gilbert, — deux prénoms que les médecins qui lisent savent être ceux de leur confrère homœopathe M. M.-G. Charette, — a eu la bonne pensée de réunir en un volume dix-neuf histoires, parues pour la plupart dans diverses revues. Elles y firent notre joie, que le livre renouvelle, aussi fraîche qu'au premier jour, parce qu'il est bien peu de nouvelles conçues avec plus de gaité et écrites avec plus d'agrément que celles-là.

En les lisant, qu'on apprenne l'ophtalmologie en quinze minutes avec Agénor, qu'on revive la vie estudiantine d'Adalbert à Tours ou celle, plus turbulente, de Bille-Laveine à Montpellier, qu'on retrouve tout frais un passé récent, mais déjà presque aboli tant aujourd'hui tout coule vite, avec ces événements de la pratique campagnarde qui nous valent la connaissance de personnages splendides d'originalité comme le docteur Philoche ou de bonté comme le docteur Chafin, c'est partout la même puissance de vie des individus, le même bonheur des descriptions, la même verve sans méchanceté ; et les jours que nous vivons sont si avares de gaîté qu'on peut penser que M. Charette a fait là mieux qu'un bon livre ; je veux dire une bonne action. A faire rire, on rend meilleur, si P.-L. Courrier eut raison d'écrire ; « Il n'y a de bonnes gens que ceux qui rient ». (*J.-F. Albert.*)

Dr Georges BARRAUD. — **Touristes de jadis**, un vol. in-8° jésus, Editions Rupella, La Rochelle, 1937 (*Prix : 12 francs*).

Si Littré ne donne pas le mot « tourisme » dans son *Dictionnaire* c'est que la chose est aussi moderne que le mot. Du moins, lorsqu'il définit *le touriste* « un voyageur poussé par la curiosité et le désœuvrement », il a vu ce qui constitue vraiment le tourisme mieux que M. Ch. Fiessinger, pour qui celui ci est « la passion de se déplacer à la recherche d'équilibre moral ».

Dans le passé, les voyageurs furent innombrables ; mais presque tous avaient une intention particulière ou un but précis, et très peu le firent par curiosité pure ou par désœuvrement. Aujourd'hui encore, il y a beaucoup moins de vrais touristes qu'il ne nous semble, car, en ce siècle de la vitesse, la plupart, même desœuvrés, se « déplacent » maisne « voyagent » pas. Quant à l'équilibre moral, il est bien le moindre souci des jours présents.

Sans doute est-ce la raison pour laquelle, commençant aux Romains, M.-G. Barraud a arrêté son étude au XVIIIe siècle. Aussi bien, ce *Jadis*, qu'il a choisi, était assez riche pour fournir matière aux douze tableaux qu'il a brossés de la façon la plus séduisante du monde. Certes, quelques-uns avaient tenté déjà maints écrivains. On sait tout ce qu'on doit à la « bougeotte » de Pline l'Ancien et combien la vie errante de Paracelse a frappé tous ses biographes.

On sait les nombreuses pages qu'ont inspirées les voyages de Rabelais en Italie, les articles — en particulier, celui de F. Helme dans ses *Jardins de la Médecine* — publiés sur le voyage de Montaigne aux eaux minérales de France, d'Allemagne et d'Italie, les volumes dont les déplacements de Mme de Sévigné sont le si varié sujet. Mais une vue d'ensemble manquait de Pline le Jeune et d'Ausone à la Fontaine, en passant par les chroniqueurs du moyen âge, François d'Assise, Joachim du Bellay, Erasme, François de Sales, Charles Coypeau, sieur d'Assoucy, Chapelle et Bachaumont, et foule d'autres, français ou étrangers, qui *firent, somme toute, du tourisme, comme M. Jourdain de la prose, sans le savoir.*

Avec une connaissance parfaite de ses personnages, M. G. Barraud nous fait revivre leurs voyages, insistant, ici, par exemple à propos de Rabelais, sur des détails négligés, redressant, là, quelque erreur coutumière, celle, entre autres, qui fait répéter que le XVIIe siècle n'a pas connu le sentiment de la nature. Il en est venu une suite de chapitres sans prétentions, mais les plus riches de faits et les plus agréables à lire qu'un médecin puisse souhaiter pour s'évader de ses soucis professionnels et remplir d'heures charmantes un soir d'hiver.

Vient de paraître :

Aux Editions S. A. C. L., 25, rue des Marronniers, Paris, XVIe.

Georges Lakhovsky. — **Radiations et Ondes, sources de notre vie**, un vol. in-8° de 80 pages, illustré de onze figures (*Prix : 7 francs*).

Aux Editions E. Figuière, 166, Boulevard du Montparnasse, Paris, XIVe.

J.-B. Cavailles. — **Les Animaux**, Prix Cléry de la Société protectrice des animaux, un vol. in-8° cour. de 188 pages.

Aux Editions René Debresse, 38, rue l'Université, Paris, VIIe.

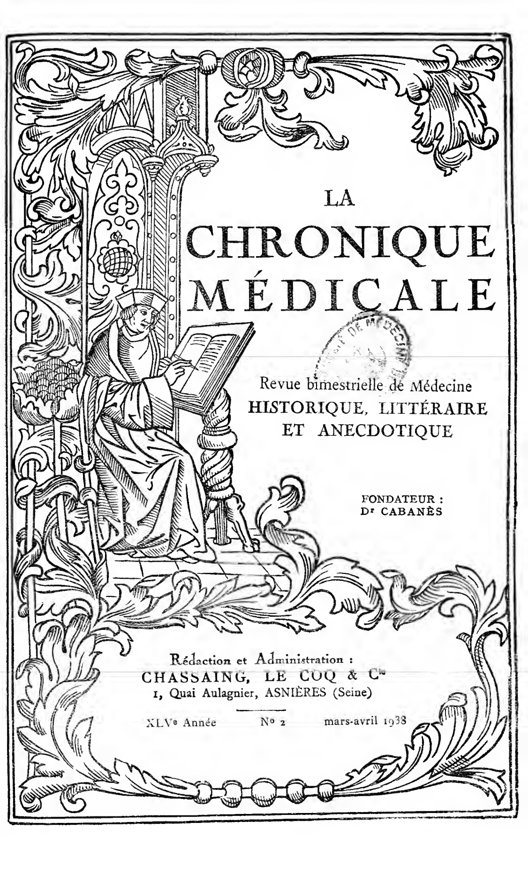
Louise Blanc-Tavernier. — **Refuge**, recueil de vingt-huit poésies, un vol. in-8° jésus de 64 pages (*Prix : 10 francs*).

Jean-Louis Carles. — **Dorothée et son amour**, roman, un vol. in-8° de 224 pages (*Prix 15 francs*).

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, nos 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1938.



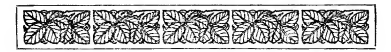
LA CHRONIQUE MÉDICALE

Revue bimestrielle de Médecine
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

FONDATEUR :
Dr CABANÈS

Rédaction et Administration :
CHASSAING, LE COQ & Cie
1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

XLVe Année — No 2 — mars-avril 1938



SOMMAIRE

Abonnements : France, **24** fr. — Étranger, **42** fr.
Tous les abonnements partent du 1er janvier de l'année en cours.
France : le numéro **2** fr. — Étranger : le numéro **3** fr. **50**

Avis à nos Correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir n'écrire leurs manuscrits qu'*au recto des feuilles* et, lorsqu'ils les signent d'un pseudonyme, de donner leur nom à la rédaction. Les articles d'auteurs absolument inconnus ne seront pas insérés. Nous rappelons que les opinions, comme aussi les références bibliographiques données, ne sauraient engager que les auteurs et non point la rédaction. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



La Chronique Médicale

REVUE BIMESTRIELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

45e ANNÉE ⁝⁝⁝ N° 2 ⁝⁝⁝ MARS-AVRIL 1938



L'hygiène publique dans la Scandinavie ancienne

Agglomérations urbaines et habitations publiques

par Albert GARRIGUES

On ne saurait trouver dans la Scandinavie du IXe siècle, une hygiène publique telle que nous concevons aujourd'hui cette dernière. Plus encore en cela que pour l'hygiène privée (1), l'ancienne littérature du Nord, d'ordre littéraire et non pas médical, nous livre seulement des données éparses, d'interprétation souvent délicate, et incapables, en tout cas, de fournir matière à chacun des chapitres de nos didactiques traités.

Les premières qu'on rencontre ont trait aux agglomérations urbaines et aux habitations publiques.

Lorsqu'on lit l'*Edda* dans la traduction française de R. du Puget, on peut penser que des villes existaient en Scandinavie depuis une antiquité reculée. On voit, en effet, dans le *Voyage de Gylfe*, que, dès qu'ils eurent créé le ciel et la terre, « les fils d'Odin élevèrent une ville pour leur usage particulier au centre de la terre, et l'appelèrent Asgôrd » (2), et encore qu'Odin, « lorsque Asgôrd fut bâtie, établit des magistrats pour *prendre soin* de la ville » (3). Le malheur est que, en réalité,

(1) Cf. *La Vie médicale*, n° 13 et n° 16, 10 juillet et 25 août 1934.

(2) R. du Puget. *Les Eddas*, in-8° de la Bibliothèque de Puget, Paris, s. d., § 9, p. 25.

(3) *Loc. cit.*, § 14, p. 28.

As-gardr est une enceinte, l'enceinte de l'*Enclos des Ases*, qui, lui-même, est toute une région, soit qu'on la conçoive sur la terre, comme le crut Snorri, soit qu'elle soit au ciel, comme le veut la mythologie.

Sans remonter si loin, les premières agglomérations scandinaves sont fort anciennes ; et, lorsque Tacite écrivait des Germains (1) qu'ils n'habitaient pas de villes, ne souffraient pas d'habitations réunies et n'élevaient que des demeures éparses et isolées, cela n'était plus vrai pour la Scandinavie, où, depuis trois ou quatre siècles déjà, les envahisseurs Gètes nomades étaient devenus sédentaires. Des cabanes avaient d'abord remplacé leurs chars mobiles ; plus tard, des maisons, que j'ai ailleurs décrites, ou des sortes de blockhaus rectangulaires, construits avec des fûts d'arbres superposés, couverts d'un toit de chaume, d'écorces ou de peaux cousues, comme on pouvait en rencontrer encore au XVIII[e] siècle.

A ce degré de civilisation, les agglomérations se créent vite. La légende, d'ailleurs, est instructive. Le premier soin des Ases mythologiques, raconte-t-elle, avait été d'entourer leur *Enclos* de fleuves ignés. Les hommes, en cela, ne manquèrent pas d'imiter les dieux, à la mesure de leurs moyens. Ils créèrent ainsi des fertés ceintes de fossés, ou choisissaient pour leurs burgs des îlots ou des terrains entourés d'eau artificiellement.

Ainsi, des villages et des villes peuplées couvraient déjà le sol de la Scandinavie du IX[e] siècle ; et ce qu'on sait de la propreté individuelle des peuples du Nord, autoriserait à penser que, dans les agglomérations urbaines, existait au moins une ébauche, si simple qu'on la puisse imaginer, de règlements de voirie. En réalité, non seulement, je n'en ai découvert aucune mention ; mais encore, lorsque, dans son *Histoire de l'hygiène sociale* (2), Th. Weyl note que, dans les anciennes habitations du Nord, les immondices étaient déposées à l'extérieur, il paraît bien indiquer que soit l'enfouissement, soit l'incinération des ordures n'étaient pas réglementés, et que l'idée même d'une hygiène urbaine obligatoire n'était pas encore née.

Comme habitations publiques n'existaient alors que les résidences des chefs ou des rois, qu'on peut par certains côtés regarder comme telles, et des temples.

Pour des temps plus anciens que le IX[e] siècle, la *Saga des Völsungs* décrit à larges traits une résidence de chef (3). Lorsque le père de Sigmund eut pris pour femme la walkyrie Hijod,

(1) Tacite. *La Germanie*, § XVI.

(2) Th. Weyl. *Histoire de l'hygiène sociale*, in-8°, Dunod, Paris, 1920, p. 76.

(3) *Les poèmes héroïques de l'Edda et la saga des Völsungs*, traduction de F. Wagner, in-8°, Leroux, Paris, 1929.

« il se fit construire une magnifique résidence aménagée de « telle façon qu'au milieu de la salle se dressait un vaste chêne, « dont les branches et le superbe feuillage s'étendaient tout « autour du toit de l'édifice. Le tronc de l'arbre occupait tout « le bas de la salle (1). » L'immense pièce était sans doute divisée ; car, plus loin, lorsque Volsung marie sa fille, Signy, le festin se donne dans la salle, où le grand arbre, cette fois, est au milieu, et cette salle est assez grande pour que « de vastes « foyers y aient été allumés » (2).

De même, lorsque Snorri, recueillant les données d'un voyage à la cour d'Odin d'un roi de la Marche-fine (3), peint le palais d'Odin, il le décrit comme une *Halle-rotonde* très élevée avec un toit fait de boucliers d'or. L'entrée principale, ouverte à l'orient, avait des portes magiques et un gardien introducteur des étrangers. Une longue allée, de chaque côté bordée d'estrades, conduisait tout au fond à un siège d'honneur surélevé, où se tenait le maître du lieu. Tout le reste du hall était divisé, sous le même toit, en plusieurs compartiments, réunis par des couloirs latéraux. Chacun avait, lui-même, son allée, et toutes ces allées aboutissaient à l'estrade d'honneur. Tels palais abritaient un grand nombre de guerriers et de serviteurs.

Un rapprochement vient à l'esprit. Le souvenir s'éveille du palais d'Alcinoos dans Homère (4), aux murs d'airain, à la porte d'or gardée par des chiens immortels forgés par Hephaistos, et qui, simplement, était une grande salle en forme de rectangle, précédée d'un vestibule,dans laquelle les maîtres, les hôtes, les esclaves, cinquante servantes broyant le blé, faisant tourner les fuseaux et tissant la toile, vivaient pêle-mêle.

Certes, les Phéaciens de l'Odyssée sont bien loin dans le temps des Scandinaves du IXe siècle, et on imagine sans peine qu'à cette époque dernière, palais et châteaux féodaux des peuples du Nord avaient un autre aspect et une plus grande importance que la « magnifique résidence » du père de Sigmund ou que le palais même d'Odin de Snorri. En fait, dans le poème swéo-gothique *Les Scandinaves*, dont Mentbron attribue la version latine à Resenius (6), les châteaux et les forteresses ont un aspect beaucoup plus moderne. Reste à savoir la con-

---

(1) *Les poèmes héroïques de l'Edda et la saga des Völsungs*, traduction de F. Wagner, in-8°, Leroux, Paris, 1929, p. 182.

(2) *Loc. cit.*, p. 283. — Cf. Eugène Beauvais, *Histoire légendaire des Francs et des Burgondes aux IIIe et IVe siècles*, in-8°, Bibliothèque des bibliophiles, Paris, 1867, p. 9.

(3) *Le voyage de Gylfe*, dans *Les Eddas*.

(4) Homère. *Odyssée*, chant VII, v. 84-94.

(5) Joseph Charade Montbron. *Les Scandinaves*, 2 vol. in-8°, Maradan, Paris, 1801.

fiance qu'il convient d'accorder à Montbron ou même à Pierre Resenius (1).

Toutefois, bien des caractères des habitations princières d'autrefois s'étaient, à coup sûr, conservés, et, en particulier pour ce qui touche à l'hygiène, ces grandes pièces où les habitants se mêlaient. D'une part, en effet, la *Saga des Völsungs* n'est pas des plus anciennes ; d'autre part, lorsque Snorri écrivait l'*Edda*, les jours du paganisme norrain étaient passés ; mais il n'est pas douteux que l'auteur de la saga, aussi bien que Snorri, s'inspiraient pour bonne part de ce qu'ils voyaient.

Cette promiscuité, qui nous semble aujourd'hui incroyable, fut longtemps chose commune, et pas seulement au IXe siècle, pas seulement en Scandinavie. E. H. Langlois rapporte (2) qu'encore au XVIIe siècle et dans plusieurs provinces françaises, « les personnes les plus riches et les plus distinguées par « leur rang et par leur naissance vivaient en famille, de sorte « que le maître, la maîtresse, les enfants, les domestiques se « trouvaient réunis dans une même chambre, qui servait à la « fois de cabinet d'étude, de salon, de chambre à coucher, de « salle à manger et même de cuisine ». Si bien qu'on raconte que le grand Condé, venu à Dijon pour les Etats de Bourgogne, fut reçu par plusieurs magistrats dans cette *chambre ménagère*. Cela lui fit dire plus tard à Louis XIV : « Votre province de Bourgogne est bien riche ; les cuisines y sont tapissées. »

Ces vastes salles, avec leurs inconvénients de promiscuité, mais leurs avantages d'aération, faisaient bien des palais scandinaves des sortes d'habitations publiques. Quelques divisions indispensables, comme on l'a vu, permettaient cependant des retraites privées. A l'occasion de ces divisions, l'hygiéniste peut retenir un détail : la présence de nombreuses allées offrant en cas d'incendie, autant de dégagements possibles. La crainte du feu avait, du reste, fait longtemps créer, les uns loin des autres, différents bâtiments dans un palais, comme étaient séparées les diverses maisons d'une ville.

Par ailleurs, les maisons étaient de préférence orientées est-ouest ; mais cette disposition relevait de traditions religieuses et non pas d'un souci d'hygiène.

Des temples s'étaient élevés peu après les châteaux ; mais il y avait fallu une altération de la religion primitive. Longtemps, en effet, on avait cru qu'enfermer les dieux dans une

---

(1) Pierre Resenius, né à Copenhague le 17 juillet 1625, mourut dans cette ville le 1er août 1688. Jurisconsulte et érudit, on lui doit, entre autres ouvrages, une édition en islandais, danois et latin des *Edda Islandorum* (in-4°, Copenhague, 1665).

(2) E. H. Langlois. *Description historique des maisons de Rouen*, in-8°, Didot, Paris, 1821, p. 56.

enceinte de murailles, tout comme en tailler des images, était une offense à la divinité. Longtemps, celle-ci fut adorée dans des bois sacrés ou dans les campagnes, et, sans doute, bien des pierres dressées, qu'on retrouve encore, sont les restes de ce culte ancien. Mais tant les relations des Scandinaves avec les peuples voisins devenues plus fréquentes, que les expéditions lointaines qui les instruisaient, et que les colonies étrangères qu'ils accueillaient, plus encore la constitution d'une caste sacerdotale, transformèrent les idées, et finirent par faire adopter sans réserve les idoles et les temples.

Un des plus anciens fut le sanctuaire d'Odin, que les Danes de Fion avaient élevé dans cet îlot d'Odinsee, où vint Gulfi pour apprendre à connaître les Ases, et qui fut l'origine de la ville d'Odensée.

Le plus fastueux fut celui d'Upsal, en Suède, où l'or brillait de tous côtés, et dont, raconte-t-on, une chaîne d'or entourait le toit.

En Norvège, près de Drontheim, le temple que Hoquin fit bâtir au xe siècle et que le roi Olaus fit plus tard raser quand il se convertit au christianisme, ne le cédait guère à celui d'Upsal.

L'Islande avait aussi les siens, l'un au nord, l'autre au sud de l'île, et les chroniqueurs en parlent avec admiration. « Dans « chacun d'eux, dit un auteur de ce pays (1), il y avait une « sorte de chapelle, qui était regardée comme un lieu sacré ; « les idoles s'y trouvaient sur un autel, autour duquel on ran- « geait les victimes des sacrifices. Parfois, tout à côté, s'ou- « vrait un puits profond, où ces victimes étaient précipitées. »

Ce dernier détail est le seul que l'hygiéniste trouve à retenir. Il témoigne du soin mis à purifier aussitôt le sanctuaire des cadavres des victimes égorgées, qui étaient souvent des victimes humaines. Nous nous rendons compte des dangers publics que présentaient pareils sacrifices sanglants ; nous en imaginons mal toute l'horreur. Encore aujourd'hui, ceux qui visitent le temple de Kali l'Egorgeuse, à Bénarès, peuvent s'en faire une idée, lorsque leur pied bute sur les paquets velus et noirs des chiens et des chèvres décapités, qui ont remplacé les hommes, et qu'ils marchent littéralement dans le sang, tandis que tourbillonnent d'énormes vautours cherchant des débris de chair (2).

---

(1) V. Arngrim. Jon. Crymogæa, cité par Mallet, *Introduction à l'histoire du Dannemarck*, in-12, Genève, 1763, p. 114.

(2) *Cf.* Jules Bois, *Visions de l'Inde*, in-12, Ollendorf, Paris, 1903, p. 11-12.

« Porter mon estat au médecin ».

Gilles de Gouberville, gentilhomme faisant valoir des environs de Cherbourg, notait jour par jour ses occupations et tous les faits et gestes, qui parvenaient à sa connaissance, dans un livre de raison, dont nous possédons la partie qui va de 1549 à 1562. Quand il était malade, on trouve dans son Journal cette phrase : *j'envoyé porté mon estat au médecin*, qui revient comme une sorte de leit-motiv.

Avec nos idées actuelles, on pourrait penser qu'il s'agit de renseignements sur l'état du malade et des symptômes que le malade ressent. A cette époque, où l'uroscopie était encore un des éléments principaux du diagnostic, *porter mon estat* signifie *porter mes urines*. Les citations suivantes, tirées du Journal de Gouberville, vont en faire la preuve :

May 1552.

Le vendredi XIIIe jour, dès le matin, j'envoyé Symonnet à Vallongnes porter l'eaue Françoys Dauge au médecin, qui luy ordonna des pillules que Symonnet apporta quand et luy.

Le mardi XXIVe... le dict Martin Tilly porta mon estat, le sien et le Symonnet à maistre Raoul Danger.

Apvril 1555.

Le mardi XXIIIe... j'envoyé Thomas Drouet et Jacques à Vallongnes porter l'eaue Symonnet, qui estoyt fort malade, au médecin.

Si, après avoir miré les urines et probablement interrogé le porteur, le médecin se croyait suffisamment éclairé, il rédigeait une ordonnance. L'envoyé du malade la faisait exécuter chez l'apothicaire et rapportait céans les médicaments prescrits.

Si le médecin voulait être mieux renseigné, il allait visiter le malade à domicile, et celui-ci lui envoyait sa haquenée pour faire le voyage. Prévoyant qu'une saignée ou une intervention de petite chirurgie serait nécessaire, le médecin se faisait accompagner d'un barbier ; et, fréquemment, on le voyait, à cette époque, visiter ses malades en cette compagnie, afin que, le cas échéant, l'intervention reconnue nécessaire soit pratiquée immédiatement et en sa présence.

Dr P. Noury (*Rouen*).

 Anecdotes 

La peste de la Haye. En 1664, la peste se répandit avec fureur dans toute la Hollande, et Ruysch fut chargé de secourir tous ceux qui en furent attaqués dans La Haye. Quelque gloire qui dût rejaillir de cet emploi, il faut convenir que, par lui-même, il était peu propre à se faire souhaiter. Mais une chose assez commune, c'est de voir la science et le mérite exposer les personnes, qui en sont douées, à des dangers, dont l'ignorance ou moins de célébrité, met les autres à l'abri (*Eloy*).

Pierre le Grand chez Ruysch. Le Czar Pierre, passant par la Hollande en 1698, vit le Cabinet de Ruysch. Il y avait, là, le cadavre d'un jeune enfant, conservé par les admirables injections de l'anatomiste. Pierre le Grand fut tellement frappé de la beauté de cet enfant, en qui brillaient toutes les grâces d'un enfant vivant de son âge et qui semblait lui sourire, qu'il ne put s'empêcher de l'embrasser.

Critique picturale. Courbet et Corot n'étaient pas amis. On conduit Corot devant un superbe paysage de Courbet et un admirateur de celui-ci de dire : « Voyons, reconnaissez que c'est là un splendide tableau ? »

Alors le père Corot : « Oui, c'est un beau coin pour ch..... » Et on n'en put tirer rien d'autre.

Orthographe. On sait les reparties amusantes du professeur X..... Un jour, un roupiou, peut-être avec moins de naïveté qu'on ne croirait, demanda s'il faut dire *un* emplâtre ou *une* emplâtre.

Cela dépend, mon ami, répond le maître. Quand il ne s'agit que de morphine ou de belladone, on dit : *un* emplâtre ; mais quand il s'agit d'une belle-mère, on dit : *une* emplâtre.

Aux écoutes de la salle Bader. Un siège étant devenu vacant à l'Académie de Médecine, les amis du Dr X. le pressaient de présenter sa candidature et de faire les multiples démarches imposées en telle circonstance. Il s'en défendait assez mollement et ses « bons amis » d'insister. Alors, semblant résigné : « Après tout, dit le Dr X..., l'Académie est assez vieille et assez remplie de « mauvaises humeurs pour avoir besoin d'un bon médecin. »

Tricentenaire

Si la *Leçon d'Anatomie* mise en frontispice à l'*Encheiridium anatomicum et pathologicum* de Jean Riolan fils, est assez peu connue, il n'est pas de médecin qui n'ait admiré, au moins une reproduction de la fameuse *Leçon d'anatomie* de Rembrandt (Musée de La Haye). On sait moins communément qu'il existe à Amsterdam un autre tableau de même sujet et de la même main, tout à fait dans la manière du grand peintre, la *Leçon du Dr Deymans*. D'autres leçons d'anatomie sont aussi célèbres : celle de Sébastien Egberts par Aart Pietersen, celle du Dr Selast de Vry par Thomas de Keyser (à Amsterdam). l'*Anatomie* de Fonteyn de Nicolas Elias, la *Leçon d'anatomie de William van der Neer* (ou Meer) du peintre van Mierevelt (hôpital de Delft), celle du professeur Roell par Cornelius Troost, celle du Dr Abraham Cornelis van Bleyswyck par Thomas de Wilt, celle de Camper par Regters, enfin la caricature de William Hogarth, que nous avons reproduite en 1936.
Frédéric Ruysch a fourni à deux leçons d'anatomie : l'une en 1670, due à Adrien Baeker; l'autre en 1683 du peintre J. van Neck Nous reproduisons cette dernière, à l'occasion de l'anniversaire du célèbre anatomiste.

Frédéric Ruysch naquit, en effet, à La Haye, le 23 mars 1638. Après avoir étudié la médecine à Leyde, il alla prendre le titre de docteur à Franeker. Appelé à Amsterdam, en 1665, pour y professer l'anatomie, il le fit avec beaucoup d'éclat. Pourtant, on a pu dire de lui qu'il a assez peu ajouté aux faits acquis. A la vérité, et pour ne prendre que cet exemple, s'il n'a pas découvert les valvules des vaisseaux lymphatiques, il faut lui reconnaître le mérite d'en avoir démontré l'existence et enseigné les moyens de découverte. Aussi bien, les cinq volumes in-4°, qui constituent ses *Opera omnia medico chirurgica* (Amsterdam, 1721), représentent une œuvre très variée et considérable.

Ce qui constitue sa plus grande gloire est la perfection à laquelle il porta l'art d'injecter les cadavres. Ses injections étaient faites avec une telle habileté qu'elles parvenaient jusqu'aux dernières ramifications capillaires et que chaque partie conservait un degré de consistance, de souplesse, de couleur et de délicatesse presque voisin de l'état naturel. Quand Ruysch mourut, le 22 février 1731, il emporta dans la tombe le secret de ces injections admirables, qu'on n'a pu égaler depuis.

Caricature

NAIVETÉS

par Bouchot



— Eh bien !..... Que diable ! faites-vous là ?
— Dam, Docteur,..... c'est vous-même qui m'avez recommandé l'exercice.

La Médecine des Praticiens

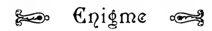
De la Constipation.

La constipation est bien l'affection la plus répandue. Toujours gênante, elle est parfois dangereuse, en raison de son retentissement sur l'organisme tout entier.

Parmi les remèdes créés pour triompher de cet état pénible, il en est un, la poudre du Dr Souligoux (*Poudre Laxative de Vichy*) qui, depuis longtemps, a fait ses preuves.

Composée de principes végétaux et aromatiques, la *Poudre du Dr Souligoux* renferme aussi une proportion bien déterminée de soufre soumis à des traitements spéciaux. Ce soufre joue non seulement un rôle très utile sur la muqueuse intestinale, mais encore il exerce l'action la plus efficace sur les rhumatismes, qui souvent précèdent et accompagnent l'état de constipation.

Prise à la dose d'une ou de deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau, le soir en se couchant, la *Poudre du Dr Souligoux*, d'un goût très agréable, provoque le lendemain, au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.



Enigme

Dans les champs et dans les hameaux.
J'occupe la simple bergère ;
Et dans les palais les plus beaux,
J'amuse quelquefois la reine la plus fière.
Je pare le plus saint prélat
Et la fille la plus coquette ;
Tantôt on me voit en cornette,
Tantôt je parais en rabat ;
Je suis toujours admis aux tables
Où l'on reçoit les plus notables.
Quoique je ne sois pas malin,
Je suis cependant assez fin
Pour me glisser à la toilette,
Même au coucher, au lit enfin
De la dame la plus discrète.

❋ Correspondance médico-littéraire ❋

Questions

Mal français et Mal de Naples. — *Mal français* et *Mal de Naples* sont deux noms anciens de la syphilis, qui en a, d'ailleurs, reçu une infinité d'autres (Cf. *Vox Medica*, nº 2, 20 mai 1928). Les rivalités nationales ont ainsi fait attribuer la vérole tantôt à un pays, tantôt à un autre ; mais, *mal français* ou *mal de Naples*, c'était toujours la syphilis qui était en cause, et, jusqu'aux jours derniers, j'avais pensé que la synonymie était absolue.

Or, à la fin d'un récent banquet syndical, comme on devisait entre confrères, j'ai entendu soutenir cette opinion que d'aucuns firent autrefois une distinction entre le *mal français* et *le mal de Naples*. Les deux expressions désigneraient bien la même maladie, mais elles préciseraient chacune un siège particulier de la syphilis, la première désignant le chancre de la verge ou de la vulve, la seconde, le chancre anal.

Bien entendu, un fumoir n'étant pas une bibliothèque, le confrère, qui m'apprenait cette subtile distinction, n'a pu me fournir aucune référence bibliographique ; mais, par la suite, il ne me l'a pas davantage donnée. C'est ainsi que j'envoie à *La Chronique Médicale* cette seule question : Est-il vrai qu'on a fait autrefois la différence que je viens de dire ? Par quel auteur la trouve-t-on mentionnée ?

PENNERET (*Paris*).

Auteur à retrouver. — Au cours de recherches, j'ai rencontré une pièce, moitié en vers, moitié en prose, qui n'a de médical qu'une description pathologique bien XVIIIe siècle ; mais que je vous envoie cependant, parce que je la crois inédite, et parce qu'elle me conduit à poser une question.

Vous vous imaginez qu'un membre plus dispos
Pouvait me consoler de ma douleur extrême ;
Mais vous m'honorez trop ; dans son constant repos,
Rien ne peut l'ébranler, il est toujours le même.
Tous ses ressorts sont entrepris ;
La plus charmante jouissance
Ne pouvait mettre en évidence
Ce glacé joyau de Cypris.
Pour comble de malheur, les suppos d'Yppocrate,
Ces ennemis jurés de l'aimable Bacchus,
M'ont ordonné de l'eau pour me laver la rate ;
Ils vont rendre bientôt tout le reste perclus.

J'étais assez consolé d'en avoir un inutile ; comme il ne me causait ny peines, ny plaisirs, nous vivions ensemble dans la plus profonde paix, et j'en regrettais d'autant moins l'inaction, qu'il ne me privait pas du plaisir de voir mes amis.

Sans amis et sans vin, il n'est plus d'existence ;
On ne vit que languissement.
Le Bon Père Noë en vit la conséquence,
Quand il nous planta le sarment. ...
....
S'il dormit, comme dit l'histoire,
Il étala dans le grand jour,
Du charmant dieu du vin la gloire,
Et le sceptre du tendre amour.

Si, par hasard, vous vous endormiez dans la même attitude

Alors vous croyant légataire
Du compagnon de Balaam
Quelqu'Iris voyant son affaire,
Dirait de bon cœur « utinam ! »

Je souhaite que Madame en soit toujours contente, et quelle veuille bien, sous votre plaisir, me permettre de l'assurer de tout mon respect.

Voilà bien un correspondant respectueux ; mais, à la vérité, tout est de s'entendre, et nous sommes au XVIIIe siècle. Cette lettre est, en effet, datée du 15 septembre 1762. Elle était adressée à M. le baron de Tournan, en son château de Ville, près Flixécourt (Somme), et n'est pas signée. Quelqu'un pourrait-il en découvrir l'auteur ?

Pour faciliter la recherche, j'ajoute que le cachet de cire de cet auteur porte un écu rond chargé de trois écus (2 et 1) à la croix sur champ d'azur. Couronne de marquis (?). Tenants : deux lions.

Dr Dautheuil (*Senlis*).

Le sirop de M. Delachapelle. — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire ce qu'est le *Sirop de M. Delachapelle* et indiquer sa formule ?

Blaisot (*Nice*).

Le docteur de Horn. — Vers 1780-1785, vécut certain docteur de Horn ou de Horcque, qu'il ne faut pas confondre avec l'accoucheur allemand J. P. Horn (1774-1845) ni avec le médecin E. Horn, allemand aussi (1797-1849). *Notre* docteur de Horn fut médecin de la Maison d'Orléans. Un lecteur de *La Chronique médicale* pourrait-il fournir à son sujet quelques renseignements ou, du moins, des indications bibliographiques !

Dr Francis Flameng (*Bruxelles*).

Réponses

Logogriphe (XLIV, 112). — Le « fat », qui se croit « moutardier du pape », m'a fait trouver sans chercher la solution du dernier logogriphe donné dans *La Chronique Médicale*. La solution est *Moutarde. Outarde.*

Certains recueils posent d'autre manière le problème. Ainsi :

Je réveille
A merveille
Un petit
Appétit.
Que l'on mette
Bas ma tête,
En oiseau
Gros et beau,
Chose étrange !
Je me change.

On aurait pu décomposer autrement *Moutarde*, et en tirer *Mou* et *Tarde*. Je ne connais pas de sphynx, qui y ait pensé.

D[r] MAZILIER (*Toulouse*).

Le luth slave (XLIV, 87). — Dans une note à l'article que *La Chronique Médicale* a publié sur le dieu Lug, M. A. Garrigues rapporte cette intéressante remarque de Alexandre Chodzko : « *Guzla* (le luth) et *guzla* (les sorcelleries) sont deux synonymes en slave. »

Tel rapprochement est curieux ; mais il serait dangereux d'en tirer des conclusions hâtives. Que les antiques sorciers slaves aient chanté leurs incantations magiques sur le luth, il est probable. Que, tardivement, un rapport se soit établi dans l'esprit entre le luth et les sorcelleries, cela est possible ; mais ce rapprochement exigeait déjà une certaine faculté de raisonnement analogique, qui n'est pas primitive.

Au moment où se créent les mots, l'esprit ne s'arrête encore qu'aux choses concrètes. Les mots, quand ils naissent, témoignent que les hommes ont conçu par l'imagination et non par la raison les objets qu'ils désignent.

Gouzli, par exemple, qui désignait le tympanum ou harpe horizontale, dont jouaient les antiques poètes-citharistes slaves, signifie proprement *oison*. Or, il est permis de penser que, si le même mot a désigné l'oison et le luth à la fois, cela tient à ce que le vieux instrument à cordes des slaves, « comme l'instrument à vent nommé, chez les Latins, *gingrina* (oisonnante), rendait un son strident, comme le cri de l'oie ».

Du moins, était-ce l'opinion de F. G. Bergmann (*Le message de Skirnir et les dits de Grimnir*, in-12, Berger-Levrault, Strasbourg, 1871, p. 54) ; et j'incline à croire que Bergmann avait raison.

GOROVTSEFF (*Nice*).

Guernes (XLIV, 120 ; XLV, 16). — Guernes ou Garnier est de Pont-Sainte-Maxence. A ce titre, tout au plus pourrait-on le dire picard. En effet, Pont-Sainte-Maxence, qui fut du gouvernement de l'Ile-de-France après Louis XIV, appartenait, au XIIe siècle, à la Picardie.

Lui-même se dit de France (on ne parlait pas d'Ile-de-France à cette époque), dans sa *Vie de saint Thomas de Cantorbery* (et non Saint François).

Mis languages est bons, car en France fui nez
(vers 6165).

Guernes lillers, del Punt Sainte Mesence nez
(vers 5877).

Ce vieux poète a été successivement étudié par Bekker (1838), Hippeau (1859), E. Etienne (1883), P. Meyer (1885) et E. Walberg (1922).

Dr DAUTHEUIL (*Senlis*).

Voix fœtale (XLIV, 72). — Puisque *La Chronique Médicale* vient de revenir sur la question de la voix fœtale, voici une fleur de légende, que j'emprunte à la *Vie de Saint Gérauld, comte d'Aurillac en Auvergne*, traduite, en 1635, par le P. Vigier Dominique de Jésus, et, en 1725, par Compaing.

Page 483 de l'édition du P. Vigier. — Sur le temps des couches, neuf jours seulement auparavant, comme la mère et le père de Giraud, ne pouvans dormir, eussent quelque devis familier ensemble, l'Enfant dans le ventre fust par eux oüy, faire pareil cri, que font ceux qui naissent. De quoi estonnez et ne pouvans se persuader que ce fust l'Enfant qui estait au ventre, le père appela une fille de chambre pour avoir de la lumière et voir ce que c'estoit. Et icelle, ayant partout cherché, sans trouver aucun enfant, derechef le petit du ventre se prit à faire semblable cry. Et peu après encore le réitéra pour la troisième fois, dont ils furent fort esbays, comme estant chose outre l'ordinaire de la nature.

Le fait est si bien « outre l'ordinaire de la nature » qu'il a été regardé comme miraculeux dans la Vie des Saints.

Dr DAUTHEUIL (*Senlis*).

Piquer son fard (XLIV, 118). — L'orthographe de l'expression proverbiale n'est pas douteuse. On ne trouve « phare » nulle part, et tous les auteurs écrivent *piquer un fard* ou *piquer son fard*.

Il s'amusait à la regarder dans les yeux pour lui faire piquer son fard.

(*Bauda.*)

Le sens est : *rougir* (G. Delesalle, *Dictionnaire d'Argot*, in-8°, Ollendorf, Paris, 1896, p. 115 ; H. France, *Dictionnaire de la langue verte*, gr. in-4°, Libr. du Progrès, Paris, s. d., p. 122 ; J. Lermina et H. Levêque, *Dictionnaire d'Argot*, in-8° jés., Chacornac, Paris, 1897, p. 134 ; L. Rigaud, *Dictionnaire d'argot moderne*, in-8°, Ollendorf, Paris, 1881, p. 295 ; A Timmermans, *L'Argot parisien* ; *son vocabulaire*, in-8°, Victorion, Paris, 1922, p. 148, et *Dictionnaire étymologique*, in-8°, Didier, Paris, 1903, p. 176) ;

rougir du visage (H. Bauche, *Le langage populaire*, in-8°. Payot, Paris, 1928, p. 220) ;

rougir naturellement (Loredan Larchey, *Nouveau supplément au dictionnaire d'argot*, in-8°, Dentu, Paris, 1889, p. 187) ;

rougir en entendant un propos grossier (*argot du peuple*) (Ch. Virmaitre, *Dictionnaire d'argot fin de siècle*, in-8°, Charles, Paris, 1894, p. 220) ;

attraper des couleurs (A. Timmermans, *L'Argot parisien*, *Etymologie comparée*, in-8°, Klincksiek, Paris, 1892, et Fischbacher, Paris, s. d., p. 92) ;

A. Delvau (*Dictionnaire de la langue verte*, Dentu, Paris, 1866, p. 153) explique ce sens en disant que *se farder*, dans l'argot populaire, signifie *se griser*, *par allusion aux rougeurs que l'ivresse amène sur le visage*. Point n'est besoin d'aller chercher l'ivresse. Beaucoup plus simplement, H. France (*loc. cit.*) fait de *fard* un synonyme de *rougeur*, et M. de la Mésangère, bien qu'il ne mentionne pas l'expression proverbiale, remarque très justement que *assez souvent on confond le fard avec le rouge* (*Dictionnaire des proverbes français*, in-8°, Treuttel, Paris, 1823, p. 243). De là vient d'ailleurs que l'expression *piquer un fard* a ce doublet qui est très clair : *avoir un coup de fard* (A. Bruant, *L'Argot au XXe siècle*, in-8°, Flammarion, Paris, 1901, p. 397 ; G. Delesalle, *loc. cit.* ; H. France, *loc. cit.*)

Comme Delvau, R. de la Grasserie (*Etude scientifique sur l'Argot*, in-8°, Daragon, Paris 1907, p. 87) fait intervenir l'ivresse. *L'ivresse*, dit-il, *est un coup de soleil. Les deux, en effet, font rougir la face, qui est leur cadran commun.* A défaut d'autre mérite, la remarque a celui de rappeler l'expression proverbiale synonyme de celle qui occupa M. Daulon-Daure : *piquer un soleil* (A. Bruant, *loc. cit.* ; G. Delesalle, *loc. cit.*, p. 218 ; A. Delvau, *loc. cit.*, p. 303 ; H. France, *loc. cit.*, p. 319 ; J. Lermina et H. Lévêque, *loc. cit.* ; Loredan Larchey, *Les excentricités du langage*, in-8°, Dentu, Paris, 1862, p. 249 ; L. Rigaud, *loc, cit.*).

Cette péronnelle piquait des soleils à la moindre allusion, et elle faisait, en catimini, la fête avec un abbé et deux officiers.

(J. Landre)

L'expression proverbiale a d'autres synonymes : *faire cuire son homard* (G. Delesalle, *loc. cit.*, p. 413) ; et, dans l'argot des artistes, *piquer un cinabre* (A. Delvau, *loc. cit.*, p. 303 ; A. Timmermans, *Dictionnaire étymologique*, p. 321).

Ce dernier donne une explication globale :

Piquer un cinabre, piquer son fard, un soleil = rougir, attraper des couleurs rouges comme le cinabre, le fard, ou telles qu'en donne le mouvement en plein soleil.

Le « coup de soleil » explique la rougeur sans qu'il soit besoin de faire intervenir l'exercice ; mais Timmermans ne fut pas toujours heureux dans ses explications. Ailleurs (*L'Argot parisien, son vocabulaire*, p. 149), il en donne une autre du mot fard, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle manque de clarté :

Fard, ainsi qu'il résulte de fargotter, piquer un fard, est une altération déterminée par *fard*, de *fardeau*, laq. dénote l'intention de représenter le postiche comme une *charge*, une *caricature*.

L'étymologie de *fard* et celle de *fardeau* restent discutées.

Pour *fard*, l'origine *farcement*, proposée au XVIe siècle par Palsgrave (*Paynting of ones face = farcement*) et reprise par A. Scherer (*Dictionnaire de l'étymologie française*, in-8°, Didot, Paris, 1862, p 131), l'origine italienne *farda = crachat*, acceptée par B. de Roquefort (*Dictionnaire étymologique de la langue française*, in-8°, Decourchant, Paris, 1829, t. I, p. 308), parce que c'était avec de la salive qu'on broyait les fards afin de les étendre sur les joues, ne sont plus acceptées. Plus volontiers, avec Ch. Toubin (*Dictionnaire étymologique*, in-8°, Leroux, Paris, 1886, p. 344), et indirectement avec C. Schœbel (*Analogies constitutives de la langue allemande*, gr. in-8°, Imprimerie royale, Paris, 1845, p. 28), on rapproche la racine sanscrite *vr* = couvrir, *varn* = ce qui couvre (avec changement régulier du *v* en *f*) du grec φάρμακον, du haut-allemand *farwjan* = teindre (Diez ; A. Scherer, *loc. cit.*, ; Littré, *Dictionnaire de la langue française*, in-4°, Hachette, Paris, 1878, t. II, p. 1649) ou *farjon* = teindre (E. Bergerol, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, in-12, Garnier, Paris, 1892, p. 248) et de l'allemand *farbe* = couleur (*Cf.* Fr. Noël et J. Carpentier, *Dictionnaire étymologique*, in-8°, Le Normant, Paris, 1857, t. I, p. 563). En fait, dès le XIIe siècle, on trouve *fardet*, *fart* = fard, ruse ; *fardement* = déguisement (C. Hippeau, *Dictionnaire de la langue française au XIIe et au XIIIe siècles*, in-8°, Aubry, Paris, 1873, t. I, p. 175), et, dans *La prise d'Orenge* (vers 450), *fardoillié* pour barbouillé [*Fardoillié furent d'alun et d'arrement* (encre).]

Pour fardeau, personne n'accepte plus l'origine grecque de φόρτος (racine φέρω ; *ferre* latin, *bhar* sanscrit), ni l'origine allemande *bürde* = charge, fardeau, proposée par Chevallet (cité par A. Scherer, *loc. cit.*). La plupart des étymologistes adoptent, avec plus ou moins de réserves, une origine arabe *fard*, qui se serait francisée à Marseille (B. de Roquefort, *loc. cit.*). Le mot arabe signifie solde militaire, étoffe, vêtement, drap ; et le vieux français *fardes* = habillement en est venu avant de devenir hardes. Le malheur est qu'on ne connaît pas les passages du sens d'habillement, voire de bagage de soldat, à celui de fardeau. A. Scherer (*loc. cit.*) a proposé un autre mot arabe *hart* (*h* arabe étant passé à *f* espagnol), qui signifie impedimenta, chose embarrassante.

Quoi qu'il en soit, une chose du moins est sûre, à savoir l'illégitimité du rapprochement que fait Timmermans de fard et de fardeau. Mais ce rapprochement reste intéressant pour l'argot.

Le *Jargon de Villon*, au XVe siècle, avait *fardis* pour fardeau, chargement :

Eschec, eschec pour le fardis.

(BALLADE I)

L'argot postérieur n'a pas gardé *fardis*, mais a dit *farguer* pour charger. Ainsi, dans une chanson argotique trouvée sur les murs d'un cabanon de la Roquette et rapportée par Halbert d'Angers (Edition du *Jargon* de Villon de 1849) :

J'étais fargué, mais l'habit cachait tout.

Or, voici le point curieux : l'argotique *farguer* a pris un double sens : 1° *Charger* au propre et au figuré ; 2° *devenir rouge* (*Cf. farder*, dont un sens dialectal est charger, et dont le sens français est mettre du rouge) (L. Sainéan, *Les Sources de l'Argot ancien*, in-8°, Champion, Paris, 1912, t. II, p. 344).

L'équivalence de *farguer* et de *rougir* ou *piquer un fard*, depuis le *Jargon de l'Argot réformé* (1628), le *Vice puni de Cartouche* (1725), le *Glossaire d'argot* de 1828 et le *Vocabulaire de Vidocq* (1837), est mentionné à peu près partout (A. Bruant, *loc. cit.*, p. 153 ; Delesalle, *loc. cit.*, pp. 115. 413 ; Grandval, cité par Loredan Larchey, *Dictionnaire historique d'argot*, p. 167 ; J. Lermina et H. Lévêque, *loc. cit.* ; L. Sainéan, *L'Argot ancien*, in-8°, Champion, Paris, 1907, p. 246).

Quant à dire comment l'argot a donné à *farguer* le sens de *piquer un fard*, il est difficile de le savoir. D'après Francisque Michel (*Dictionnaire d'argot*, in-8°, Mallet, Paris, 1856, p. 155),

En ancien provençal, *fargar*, *farguar* signifiait forger, c'est-à-dire donner une forme au fer, ou à quelque autre métal, après l'avoir *fait rougir* dans une fournaise. Il n'est point malaisé de se rendre compte que l'argot, ne considérant que la première partie du travail du forgeron, a pu employer le verbe farguer, d'abord

dans le sens de rougir un métal au feu, puis de rougir toute espèce de chose, enfin de devenir rouge.

L'explication est curieuse ; mais elle est loin d'emporter la conviction. *Farga* est forger dans Goudelin (*Floureto noubèlo del Ramelet Moundi*) :

Les foalzes que Brontè, Pyragmon et Stèropo
Fargaon *sur Ætna per Jupiter et Mars,*
(Stances à la mémoire de Louis XIII, v. 25-26.)

On peut donc accorder à Francisque Michel le provençal *fargar ;* mais il resterait à démontrer que ce fut à un des dialectes de la langue d'oc que l'argot alla emprunter *farguer*.

Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

Le chirurgien Ulmeau (xliv, 118). — Je ne sais qui est le « grand chirurgien de son temps » Ulmeau, ami de Rabelais ; mais, pour suivre l'exemple de M. Ph Nice, qui a procédé par éliminations pour mieux dégager le problème, voici quelques éliminations complémentaires à ajouter aux siennes.

Certain Laurent Delorme se rencontre à La Flèche (Sarthe) en 1399 ; mais il était barbier et non chirurgien ; et son temps est trop éloigné de celui de Rabelais. Au surplus, il n'eut pas grande notoriété.

Il y a, au xve siècle, un chirurgien, Pierre de Ulma, qui serait l'auteur d'une *Cirurgia,* restée manuscrite. Etabli à Ulm en 1420 (d'où son nom), il n'a pour nous d'intérêt que son apprentissage à Strasbourg en 1417. Mais Strasbourg n'est pas Metz, où, d'ailleurs, Rabelais ne séjourna qu'après la publication de son *Quart Livre,* c'est-à-dire après 1547. L'écart des dates est encore trop grand.

Je trouve un Paulus Ulmus, P. Ulmius, P. Lülmaeus, Paolo Olmi, mort en 1484 ; mais il fut théologien.

Enfin, un Nicaisse de l'Orme (Nicasius de Ulmo) fut abbé de Saint-Victor à Paris, où il mourut en 1516. Le fameux catalogue de la Librairie de Saint-Victor forme le chapitre VII du 1er livre de *Pantagruel,* et celui-ci parut en 1533. Ce Nicaise put donc être contemporain de Rabelais et connu de lui ; mais rien ne dit que cet abbé fût chirurgien, ni surtout « grand chirurgien de son temps ».

La question posée par M. Ph. Nice reste donc entière, du moins pour moi.

J. Anglade. (*Tarbes*).

Fêtes et Loisirs (XLIV, 110). — Ce ne fut pas seulement au XVIIe et au XVIIIe siècle que quelques esprits, pareils au savetier de La Fontaine, trouvaient qu'il y avait trop de fêtes chômées. Dans un ouvrage peu connu, *Histoire des Confesseurs des Empereurs, des Rois et d'autres princes*, de M. Grégoire, ancien évêque de Blois (in-8°, Baudouin, Paris, 1823, p. 276), l'Auteur rappelle que, dès le XVe siècle, l'évêque d'Auxerre, Michel de Creney, eut pareil souci. Clémengis raconte, en effet, avec éloge que Creney retrancha beaucoup de fêtes, « dont la multiplicité étoit nuisible « surtout aux malheureux qui, pour subsister, n'avoient que le « travail de leurs mains ».

Cette tentative du confesseur de Charles VI est oubliée ; et, tout au plus, nous souvenons-nous des contradictions que rencontra Michel de Creney et de la peine qu'il eut pour la suppression, en particulier, d'une de ces fêtes : la *Fête des Fous*.

MARTIGNAC (*Loches*).

Folklore préhistorique (XLIV, 75). — Obéissant à la suggestion de *La Chronique Médicale*, j'ai lu le remarquable *Corpus du Folklore préhistorique* de P. Saintyves. Un détail m'a arrêté, parce qu'il m'a rappelé des souvenirs recueillis lors de mon séjour au Tonkin. Je veux parler de l'emploi des haches de pierre, prises pour des pierres de foudre, et utilisées comme talismans.

P. Saintyves rapporte de nombreux exemples de cette tradition populaire. Elle disparaît dans notre Bourgogne ; mais, encore en 1889, M. H. Corot, membre correspondant de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, pouvait publier une petite *Notice sur l'emploi des hachettes celtiques comme amulettes et talismans* (in-8°, Darantière, Dijon, 1889).

Au Tonkin, cet emploi reste courant, parce que les superstitions y sont tenaces. Une *légende des inondations* du Song-Koï, que j'ai entendu raconter plusieurs fois (avec quelques variantes) et que, du reste, M. E. Langlet a recueillie aussi et publiée (*Dragons et Génies*, t. VII de la Collection *Les joyaux de l'Orient*, in-8°, P. Geuthner, Paris, 1928), fait mention de cette tradition curieuse. Il s'agit de luttes entre le dieu des eaux (Thuy-Tien) et le génie du Mont Vien (Son-Tien). Le premier lançait contre le second des haches de pierre. Lorsqu'on se trouvait là au moment de la bataille, on courait risque d'être tué par ces projectiles ; mais ceux qui venaient après le combat, ramassaient ces haches de pierre avec grand soin, parce qu'elles constituaient un talisman merveilleux contre la foudre.

Aujourd'hui que la haine des Génies s'est apaisée, il n'y a plus de ces jets de haches, et voilà pourquoi ces dernières sont devenues rares. Lors de mon séjour au Tonkin, on ne pouvait s'en procurer que très difficilement, d'abord à cause de cette rareté même, ensuite à cause de la confiance que les indigènes gardaient à ces amulettes.

ARANTOUILLE (*Dijon*).

Premier janvier (XLV, I et ss.). — Parmi les souvenirs littéraires qu'évoque le renouveau de l'année, permettez-moi de rappeler ce joli distique sur les embarras du jour de l'an :

Haec est illa dies quâ plebs vesana furensque
Se fugiendo petit, seque petento fugit.

L'intérêt, pour nous, est que ces vers sont du médecin Lorry (Voyez son *Éloge* par Vicq-d'Azir).

Lavoix (*Romorantin*).

Les Phéniciens (XLIV, 117). — Encoreque le marquis de Fortia d'Urban ait emprunté son opinion à M. Gosselin (traduction française de Strabon, I, 14), cette opinion, en ce qui regarde l'origine du nom donné à la mer Rouge, n'est pas acceptable sans discussion. L'eau de cette mer présentant parfois une teinte rouge aux yeux des navigateurs, il n'est pas douteux que ce phénomène a frappé les Anciens. Certes, ils ont pu attribuer le phénomène à la couleur même des terres et des rochers qui bordent la mer Erythrée ; mais ils n'ont pas pu méconnaître les nombreux bancs de corail qu'on trouve près des côtes, et que M. Fortia d'Urban aurait pu invoquer à plus juste titre. En fait, on sait aujourd'hui que ce sont des algues de la tribu des Oscillariées (*trichodesmium*) qui colorent la mer sur de très grands espaces.

Il est possible que les peuples, qui habitèrent jadis les rivages de la mer Rouge ou Erythrée, aient tiré leur nom de la coloration de cette mer. Ils s'appelèrent dans leur langue Homérites, Himyarites ou Homayriens, c'est-à-dire Rouges (de Ahhmar = être rouge). Que les Grecs, croyant que les habitants de la terre de Canaan, fondateurs de Sidon, puis de Tyr, étaient venus des bords de la mer Rouge, aient traduit Homayriens dans leur propre langue, et créé ainsi le nom des Phéniciens (φοίνιος = rouge, pourpre), on peut l'admettre. Mais, d'une part, cette antique opinion grecque de l'origine des Phéniciens est abandonnée. D'autre part, on a proposé une autre étymologie, à savoir : Phénicie = pays des palmiers. Φοῖνιξ signifie, en effet, palmier ou dattier. Il est vrai que le mot signifie aussi quelquefois couleur rouge comme celle des dattes.

En fait, il est beaucoup plus vraisemblable, comme le dit J. Fabre d'Envieu (*Onomatologie de la Géographie grecque*, in-8, Privat, Toulouse, 1874, p. 25), que les Phéniciens durent leur nom à leur teint brun et sombre.

Dr Mazilier (*Toulouse*).

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, nos 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

Chronique Bibliographique

Petrus Nonius, publication du groupe portugais d'Histoire des Sciences, un vol. in-8°, de format 14/22. Lisbonne, 1937.

Petrus Nonius est une revue nouvelle destinée à publier, chaque trimestre, divers travaux du groupe portugais d'études sur l'Histoire des Sciences, et de témoigner ainsi de l'activité de ce groupe. Le directeur de la publication est M. Arlindo Camilo Monteiro.

Les fascicules 1 et 2 réunis forment un très beau volume de 208 pages, remplies d'études consciencieuses, neuves, bien venues et du plus vif intérêt.

Une Revue très bien faite de la vie scientifique internationale et une critique bibliographique honnête apportent à la publication tout l'attrait de l'actualité. — Par ailleurs, dans le corps même de la Revue, la variété des sujets traités donne à cette revue un agrément sans cesse renouvelé. C'est ainsi, à ne retenir que quelques-uns des titres du Sommaire, qu'on peut citer : Les Jésuites au Brésil et la Médecine, — José Vizinho et son « Regimento do Estrolàbio », — Observations sur l'histoire de la langue portugaise, — Coup d'œil sur l'histoire moderne de la Météorologie, — Les Açores dans l'histoire des Sciences, — et, écrite en français, l'étude de M. A. C. Monteiro, sur les Doctrines médicales de William Cullen et John Brown en Portugal et en Espagne.

Au résumé, voici une œuvre remarquable, qui fait grand honneur au groupe portugais des Amis de l'Histoire des Sciences.

Jean Goudal. — **Ninon de Lenclos. Une grande Courtisane au siècle de Louis XIV.** un vol. in-8°, de la Collection *Le Rayon d'Histoire*, Hachette, Paris, 1937 (*Prix : 18 francs*).

De petite noblesse, Ninon, dès son enfance, fut prise entre le libertinage de son père, qui jouait du luth, et la bigoterie de sa mère, qui la berçait de litanies. Le père lui glissait dans les mains, pour première lecture, les *Essais* de Montaigne, tandis que la mère lui recommandait le *Traité de l'amour de Dieu* de saint Francois de Salles.

Le malheur fut que Henry de Lenclos, un soir d'orgie, tua un adversaire et dut se sauver en exil. Madame de Lenclos ferma sa maison, s'enfouit en prières et emmena sa fille au sermon. Mais la foi n'était pas en Ninon, qui se mêla aux femmes frivoles et subit leurs mauvais exemples ; les premières aventures galantes de la fillette décidèrent du sort et de la vie de Ninon « femme de mauvaise conduite et de bonne compagnie ».

M. Jean Goudal se plaît à nous montrer son sujet sous tous les angles de la psychologie ; il consacre un chapitre au grand amour de Ninon pour Louis de Mornay, marquis de Villarceaux, et nous raconte l'origine de la coiffure à la Ninon.

On suit Ninon dans ses relations avec le ménage Scarron, avec un réel plaisir, car le sujet est traité avec verve et érudition. Il y a, dans ces pages, le récit de délicieuses intimités. — L'école des Tournelles, ou école de galanterie, fondée dans le Marais par Ninon, expose de curieuses recherches sur le temps et les mœurs, et nous explique comment Ninon fut recherchée par les Précieuses. A cette époque, elle écrivit *La coquette vengée*, où elle se met en scène sous le nom d'Eléonore.

On attribue à Ninon toute une descendance à paternité variable, mais M. J. Goudal fait table rase de tous les racontars, qui, même de son temps, ne furent pas ménagés, sous forme de mauvais mots ou d'épigrammes à celle que Mlle de Scudéry représenta sous le nom de Clarisse dans sa *Clélie*. — Ninon devait être plus majestueuse que belle et plus belle que jolie, si l'on prend le témoignage des portraits que nous connaissons et dont M. Emile Magne a discuté l'authenticité. Pour M. Jean Goudal, la toile de Versailles, attribuée à Raoux, correspondrait exactement au modèle.

Le livre de M. Jean Goudal est d'une lecture agréable ; il contient des enseignements ; il suscite aussi des réflexions, et celles-ci tout à la fois font honneur à l'Auteur et embellissent l'histoire de Ninon de Lenclos, qui fut une femme libre et équilibrée, deux qualités dont l'association n'est pas commune. (*Georges Petit.*)

Jean Marcel Bosshard. — **Ces routes qui ne mènent à rien**, un vol. in-8°, éditions Emile-Paul, Paris, 1938.

Le Sénégal, le Soudan, la Guinée, le Niger, le Tchad, toute l'Afrique équatoriale étale dans ses pages ses beautés et ses misères, ses richesses et ses catastrophes. A la manière de mémoires, l'Auteur décrit une vie de petit fonctionnaire, que sa sympathie avouée pour les Noirs fit malheureuse ; puis, la liberté reconquise, les pénibles labeurs et les longs soucis d'un commerce de bestiaux prospère, mais que la maladie, d'un coup, vint ruiner.

Prenant comme un roman bien fait, riche de leçons sur les choses et les gens d'Afrique, tristes Blancs et Noirs rieurs, l'œuvre abonde de détails tour à tour pittoresques, joyeux, touchants, douloureux, odieux parfois, car tout est mêlé dans une vision nette et sincère des choses. De l'ensemble, se dégagerait une impression pénible, si l'appel du nouveau ne l'emportait sur le passé cruel, et si, après avoir couru sur tant de routes qui ne menaient à rien, l'Auteur, avec une courageuse confiance, ne terminait son livre sur la joie de recommencer : *le départ est en face, rien ne vivra plus sur mes pas, que devant.*

Joseph Aulneau. — **La Comtesse du Barry et la fin de l'ancien Régime**, 1 vol. in-8° carré, Denoël, Paris, 1937.

Cette nouvelle biographie de la comtesse du Barry nous fait revivre dans l'atmosphère mondaine et politique de la fin du règne de Louis XV et du règne de Louis XVI. C'est avec intérêt qu'on y découvre notamment l'influence de la femme et des salons dans la société du XVIIIe siècle, celle plus importante des philosophes, les épisodes de la lutte entre partisans et ennemis de la Favorite, l'action politique de cette dernière. L'Auteur a eu raison d'insister dans une étude très approfondie sur l'évolution des esprits à l'avènement de Louis XVI, le désir général des réformes d'abord sans révolution ni bouleversement, puis le mécontentement de tous, et la catastrophe finale.

Le plus original dans cet ouvrage est ce qui se rapporte à ce qu'on appelle « la seconde vie politique de Me du Barry » ; car, si on parle toujours de son activité sous Louis XV, on oublie trop le rôle qu'elle continua de jouer pendant la Révolution et au cours de l'émigration. L'arrestation, la détention et la mort de la Favorite sont bien connues, et l'Auteur nous les fait revivre dans des pages pleines de vie et de passion. Les conclusions sur la fin de la vieille monarchie et les discrètes allusions aux conditions présentes sont faites pour retenir le lecteur par la mesure de ton avec laquelle elles sont exprimées.

Ce livre, qui tient un peu de la biographie romancée, et bien davantage de la philosophie de l'Histoire et de la critique historique, est appelé à un vif succès, qui ne sera que la continuation de ceux remportés par les précédents ouvrages de l'Auteur. Uue seule et légère critique cependant : pourquoi M. J. Aulneau a-t-il parfois l'air de faire grief au « Parti Choiseul » de ne pas avoir suivi la politique de la Favorite ? (*Pierre Labignette.*)

A. Thooris. — **La Médecine morphologique**, un vol. in-8°, G. Doin, Paris, 1937 (*Prix 50 francs*).

Prenant à F. Houssay ses disciplines biologiques et sa symbolique, à R. Baron sa typologie et sa sexologie, à Cl. Sigaud sa doctrine clinique, sa technique sensorielle et sa thérapeutique, enfin à P. Pawlov sa réflexologie, l'Auteur a fait de tout cela une synthèse très personnelle, nourrie de ses propres publications antérieures. L'œuvre montre à souhait : d'une part, que la forme humaine, observée à l'échelle de nos sens, offre à nos prises un ensemble de gros faits qui peuvent servir de rubriques à la multitude des petits faits où se perd aujourd'hui l'analyse ; d'autre part, que la physique et la chimie ne sauraient avoir l'importance de l'histoire naturelle dans la préparation des médecins et la mise au point de leurs interprétations biologiques et thérapeutiques.

L'ouvrage est intéressant par le tableau original qu'il donne des acquisitions de la médecine ; il est curieux par les points de vue

inaccoutumés devant lesquels il place : il est fécond par les conclusions de tous ordres auxquelles il conduit. Parmi ces dernières, le médecin s'arrête surtout aux considérations thérapeutiques, qui mettent en évidence le rôle des facteurs d'action dans la récupération morphologique et physiologique, où se ramène le retour de la santé ; mais il en est foule d'autres, d'un intérêt plus général. C'est ainsi, par exemple, que diététique et hygiène particulières aux différents âges, éducation grossièrement confondue par l Etat avec l'instruction et sabotée par les administrations, instruction inharmonisée tant avec les âges des élèves qu'avec les besoins réels, différence si tranchée et aujourd'hui si dangereusement méconnue des sexes, erreurs de notre politique d'immigration, constituent autant de relais remarquables sur la route choisie par l'Auteur, encore qu'elle conduise fatalement « devant la grande muraille mandarine ». Mais cela, pour beaucoup de lecteurs, est un agrément de plus.

Dr H. Callewaert. — **Physiologie de l'Ecriture cursive**, un vol. in-8°, Desclée, de Brouwer et Co, Paris, 1937 (*Prix : 30 francs*).

Cet ouvrage résume les patientes recherches de l'Auteur sur les mécanismes physiologiques de l'*Ecriture cursive*. Il constitue, sur ce sujet, trop négligé jusqu'ici et d'une indéniable importance pourtant, une étude fouillée avec soin, exposée avec clarté et, à coup sûr, la plus complète que nous ayons.

A la lumière de l'anatomie, de la physiologie et de très nombreux documents cinématographiques, M. H. Callewaert établit une classification judicieuse des types d'écriture, analyse l'action musculaire et nerveuse qui constitue chacun d'eux, montre pour chacun les avantages et les inconvénients. On devine l'importance pédagogique, par exemple, d'une conclusion telle que celle-ci : « la fonction inscriptrice suivant le type combiné, et la fonction cursive antibrachiale constituent, avec la dissociation fonctionnelle, les meilleures conditions pour coordonner aisément et rapidement les lettres et pour aboutir à une écriture légère et lisible. »

Mais il y a plus, car les notions de physiologie de l'écriture exposées dans cet ouvrage ont d'autres applications possibles que celles qu'en peut tirer l'enseignement scolaire. Elles sont utiles au médecin dans la prophylaxie ou le traitement des impotences motrices d'occupation affectant l'écriture (que M. Callewaert a précédemment étudiées sous le nom de crampes des écrivains). Elles permettront à la graphologie d'augmenter sa valeur scientifique en diminuant l'*a priori* de ses prétentions. Elles fourniront aux expertises en écriture de la médecine légale des données aussi précieuses que la graphométrie et les autres procédés techniques.

En résumé, voici, dans une heureuse présentation éditoriale et avec l'agrément de cinquante-six illustrations, une œuvre originale que tout médecin lira avec intérêt.

Paul Chacornac. — **Almanach astrologique 1938**, un vol. in 8°, Chacornac, Paris, 1938 (*Prix : 10 francs*).

Recueil intéressant : pour les curieux de ce que sera demain, par ses prévisions astronomiques des événements de 1938 tant en France qu'à l'étranger ; — pour les érudits, par une courte étude sur Claude Ptolémée, suivie de la traduction du *Centiloque* de cet auteur ; — pour les esprits qui s'intéressent à l'Astrologie et pour les dresseurs d'horoscopes, par son calendrier, ses Tables des positions journalières des planètes, des aspects planétaires, des Maisons pour les latitudes de 43° et de 47° nord, enfin par son tableau des latitudes des principales villes entre le 42° et le 48° nord.

Sur le premier point, les prédictions de M. A. Volguine doivent nous faire craindre une année 1938 très mouvementée et redoutable aux classes moyennes. Au point de vue médical, si l'Auteur annonce une mortalité élevée au sein des Académies, en revanche le « français moyen » n'est menacé que d'une petite épidémie au début de l'année. C'est une consolation aux misères qui nous sont prédites.

Jacques Castelnau. — **Fouquier-Tinville**, un vol. in-8° de la Collection *Le Rayon d'Histoire*, Hachette, Paris, 1737 (*Prix : 18 francs*).

L'Auteur nous présente l'époque de la Terreur, vue au travers d'un homme. C'est le chapitre tragique et sanglant de la Révolution, et Fouquier-Tinville est la plus dramatique figure de ce temps : accusateur public devant le tribunal révolutionnaire, pourvoyeur de la guillotine qu'il alimente de victimes, jusqu'à l'aube du jour où elle le frappera à son tour.

M. J. Castelnau fait une analyse judicieuse de Fouquier-Tinville, dont le caractère inquiet obéit servilement à ce qu'il dit être son devoir et qui est surtout son intérêt. Froidement, il envoie à l'échafaud tous ceux qui lui paraissent suspects, sans jugement, sans controverse, sans témoins, sans défense ; il alimente de victimes la charrette qui conduit à Samson, le bourreau, les têtes à couper. Tenace dans son action, cruel dans sa décision, c'est un sanguinaire, sans émotion, sans scrupule, qui se croit un justicier. Esprit mesquin, haineux, il se range du côté du plus fort.

Longtemps malheureux, cet affamé a pris en haine ceux qui mangent ; désœuvré, il envie ceux qui travaillent et méprise ceux qui vivent en paix. Il s'est jeté dans la révolution moins par conviction républicaine, que par rancœur de raté, de dévoyé, et il se prête avec cynisme à la comédie de justice du tribunal révolutionnaire. Fouquier-Tinville, nature médiocre, a été lié au destin effroyable qui l'écrasa.

Ce livre, historiquement bien documenté, se présente avec un agrément littéraire qui en double le charme. (*G. Petit.*)

René ALLENDY. — **Paracelse, le médecin maudit**, un vol. in-8°, Gallimard, Paris, 1937. (*Prix : 24 francs.*)

Voici une apologie ardente et un enthousiaste panégyrique de Paracelse. Cela conduit tout à la fois à une présentation originale de la vie et de l'œuvre du « médecin maudit », et à l'attaque vive de ceux qui lui ont refusé leur admiration.

Page 106. — Paracelse a été le génial inventeur d'une série de recherches ou d'idées dont chacune aurait suffi à rendre son auteur célèbre, que ce soit au sujet de la méthode d'investigation personnelle, de la force vitale, du métabolisme, des maladies de la nutrition, des influences psychiques, des mécanismes inconscients, de la similitude, de la signature, des principes actifs, de la dose infinitésimale, de la thérapeutique minérale, du magnétisme, de l'opothérapie, de la vaccinothérapie. Il n'a jamais été de novateur comparable.

Ce n'est pas tout.

Page 195. — Son esprit rayonne aussi jusqu'aux temps présents dans les domaines métaphysique, politique et social, manifestant partout la même haine des despotismes.

Page 9. — Son œuvre eut la puissance de faire tomher des trônes et d'ébranler le Vatican.

Ainsi,

Page 188. — Sa personnalité occupe le sommet de la vague spirituelle qui, venue de l Antiquité, franchit les harrages du Moyen Age pour féconder la pensée humaine. Paracelse n'est pas seulement grand en hauteur, pour avoir occupé ce sommet ; son œuvre constitue encore la plus vaste synthèse philosophique, religieuse, sociale, médicale et scientifique qui fût jamais réalisée par un esprit humain.

Que de telles conclusions appellent la discussion, il va sans dire ; mais une critique demanderait au moins autant de pages que le livre même. D'intentions plus modestes, un compte rendu n'a qu'à prévenir de ce qu'en ce livre on trouvera. On doit ajouter pourtant qu'au milieu des études nombreuses que Paracelse a inspirées, celle-ci mérite en particulier d'être lue, précisément parce qu'elle est telle qu'elle est. L'Apôtre, le Saint laïque de M. R. Allendy, s'oppose de façon si catégorique au « médecin maudit » que l'œuvre nouvelle s'imposera désormais à la lecture de tous ceux qui voudront écrire encore sur Paracelse.

Albert Colnat. — **Les Epidémies et l'Histoire**, un vol. in-8°. Editions Hippocrate, Paris, 1937 (*Prix : 30 francs*).

De très exacte façon, ce titre dit ce qu'est l'ouvrage : non pas une histoire médicale des épidémies qui, à diverses reprises, sévirent à travers le monde, mais bien un exposé original des conséquences historiques de ces épidémies. S'il en était autrement, on pourrait, par exemple, ne pas s'accorder avec l'auteur sur l'absence de toute épidémie au siège de Troie (Voir chant I de l'*Iliade* : αἰεὶ δὲ πυραὶ νεκύων καίοντο θαμειαί) ou encore sur l'originc américaine de la vérole ; mais c'est d'un point de vue tout différent qu'on nous invite à regarder ; c'est donc autre chose qu'il faut voir ; et le panorama qu'on nous découvre est assez neuf et assez curieux pour intéresser sans restrictions.

Suivons M. Colnat à travers les grands événements de l'histoire. Nous verrons que, sans le microbe inconnu de l'épidémie de Syracuse, la Méditerranée serait devenue un lac carthaginois et que les destins du monde auraient été changés. — Au Ier et au IIe siècle de notre ère, la contagion, troublant les esprits, fut une cause des persécutions contre les chrétiens. — La peste antonine, alliée des Barbares, prépare la chute de l'Empire romain, que la peste de Cyprien ébranle, et dont la peste de Justinien fait l'échec final.

De même, les épidémies firent l'insuccès des Croisades, dont le principal résultat fut de mettre l'Europe à la merci d'un tyran malfaisant : S. M. le Rat. Celui-ci sera bientôt, d'une part, la cause indirecte, en 1348, du réveil de la secte mystique des Flagellants et du massacre des Juifs en Suisse et en Allemagne ; d'autre part, de la peste de Constantinople, qui assurera les victoires de Stéphan Douchan, empereur des Serbes, Grecs et Bulgares.

Le film se déroule en tableaux changeants, mais aux conclusions identiques. La peste noire sauve la reine Jeanne de Naples des armées de Louis de Hongrie, et Gilbratar des attaques d'Alphonse XI de Castille ; elle enlève à Edouard III d'Angleterre le bénéfice de la victoire de Crécy ; elle fait Charles le Mauvais roi de Navarre ; elle dicte la trève qui mit fin à la première partie de la guerre de Cent ans.

La dysenterie chasse l'armée anglaise de Castille, mettant ainsi fin au règne de Pierre le Cruel ; en 1385, la maladie la chasse de même de l'Ecosse.

Au XVIe siècle, la syphilis tient la scène, et M. Colnat remarquc que le renouveau de foi religieuse, provoqué par l'épidémie, a tout particulièrement profité à la Réforme. — A la même époque, le typhus de Naples fait de Charles-Quint un empereur, et celui de Metz disloque son immense empire. La suette anglaise, qui disperse le colloque de Marbourg, empêche l'unité protestante, qui eût changé l'évolution de l'Europe.

En 1631, le typhus arrête Gustave Adolphe ; et, dans la guerre de Trente Ans, les batailles et les sièges ne sont que le décor ; le drame est l'anéantissement des peuples par les maladies coalisées.

En 1792, la dysenterie, « la courée prussienne », a raison de l'armée d'invasion de Brunswick. Puis, tour à tour, voici le typhus qui explique les noyades de Carrier à Nantes ; la fièvre jaune qui enlève Saint-Domingue à la France ; le typhus, qui abat la puissance de Napoléon, en Espagne, puis en Russie, et anéantit l'énergie française pendant la campagne de France.

C'est au choléra de 1832 qu'on doit toute l'organisation sanitaire des villes d'Europe et d'Amérique, toute la législation de la santé publique. Enfin, plus près de nous, au cours de la guerre de 1914-1919, le typhus a dominé toute l'histoire de la Serbie et, pour bonne part, celle de la Russie. Ici, en particulier, il est responsable de la lassitude et de la démoralisation du soldat et du paysan russes, et a contribué par là au succès de la Révolution.

Le lecteur est ainsi conduit à la conclusion : « La maladie abat des empires. Elle arrête les conquérants. Elle ruine les pays les plus riches. Elle détruit des civilisations ; elle en élève d'autres. Les décors changent ; la scène reste toujours la même : c'est la lutte du moucheron contre le lion... et, comme dans la fable, c'est toujours le moucheron qui a raison du lion. »

Certes, il est permis de ne pas accepter cette conclusion sans réserves, comme aussi de juger tout autrement de maints faits et de maints détails ; mais il n'en reste pas moins qu'il y a là des pages captivantes et une œuvre qui retient l'attention.

Vient de paraître :

Aux Editions René Debresse, 38, rue de l'Université, Paris, VIIe.

Robert Bienseul. — **Des ténèbres aux clartés**, poèmes sonnant le ralliement pour une ère d'amour et de paix, un vol. in-8° écu de 144 pages (*Prix : 15 francs*).

Raphaelle Martinon. — **Le Passant de Minuit**, Roman-Poème, prix national de poésie (1936), un vol. in-8° écu de 128 pages de la *Collection du nouveau romantisme*.

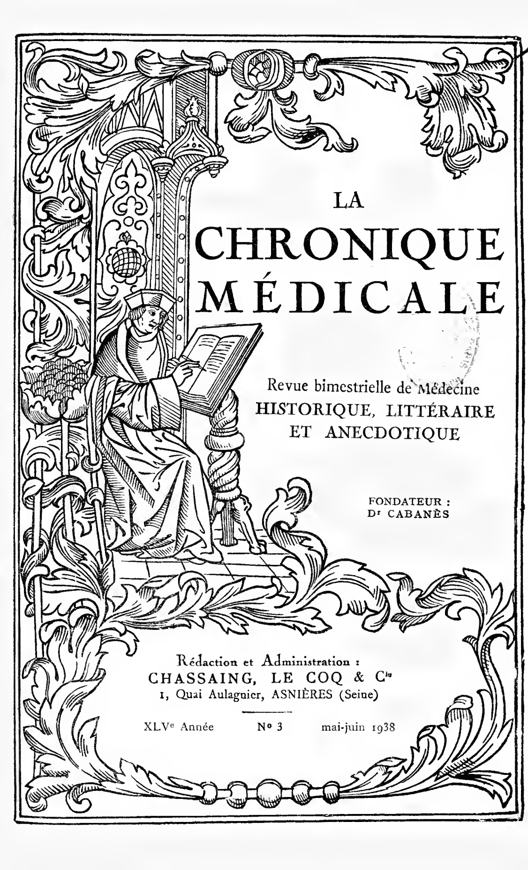
Aux Editions E. Figuière, 166, Boulevard du Montparnasse, Paris, XIVe

Théodore Baillant. — **De la Sagesse**, recueil civique, un vol. in-8° cour. de 64 pages (*Prix : 6 francs*).

Etiennette Beuque. — **L'Holocauste**, roman d'amour et aussi roman thèse, un vol. in-8° cour. de 254 pages (*Prix : 12 francs*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1938.



LA

CHRONIQUE MÉDICALE

Revue bimestrielle de Médecine
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE
ET ANECDOTIQUE

FONDATEUR :
Dr CABANÈS

Rédaction et Administration :
CHASSAING, LE COQ & Cie
1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

XLVe Année N° 3 mai-juin 1938

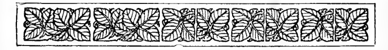


SOMMAIRE

Abonnements : France, **24** fr. — Étranger, **42** fr.
Tous les abonnements partent du 1er janvier de l'année en cours.
France : le numéro **2** fr. — Étranger : le numéro **3** fr. **50**

Avis à nos Correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir n'écrire leurs manuscrits qu'*au recto des feuilles* et, lorsqu'ils les signent d'un pseudonyme, de donner leur nom à la rédaction. Les articles d'auteurs absolument inconnus ne seront pas insérés. Nous rappelons que les opinions, comme aussi les références bibliographiques données, ne sauraient engager que les auteurs et non point la rédaction. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



45e ANNÉE ::: ::: ::: N° 3 ::: ::: ::: MAI-JUIN 1938



La nuit enchantée

par le Dr Léon NEURAY

Le peuple confond volontiers saint Jean-Baptiste, le précurseur (Saint-Jean d'été) et saint Jean, le quatrième Evangéliste (Saint-Jean d'hiver).

Il n'est pas sûr d'ailleurs que le peuple ait été le seul à commettre parfois quelque confusion entre ces saints personnages. Reproduisant un vitrail du XIIe siècle de l'église Saint-Remi, à Reims, M. A. Garrigues, sans doute sur la foi d'un document qu'il avait sous les yeux, attribue l'image à saint Jean l'Evangéliste (1). Or, il semble bien que le symbolisme des deux *tournesols*, qui dominent le nimbe du saint, doit être rattaché de préférence au précurseur, annonçant le Messie en se tournant vers le soleil.



En effet, Jean-Baptiste a d'évidents rapports avec la marche solaire. Sa fête, le 24 juin, tombe précisément au solstice d'été, le dernier des trois jours qui mar-

(1) Cf. A. Garrigues. *Variations sur un thème de Rabelais*, L'Association médicale, no 12, décembre 1926.

quent le point culminant de l'ascension solaire ; et il n'est pas douteux que le folklore, dans les fêtes populaires qu'il a conservées au saint, n'en ait fait l'héritier de fêtes solaires antérieures qui, dans divers temps et dans divers lieux, célébraient le solstice d'été.

Dans une vieille gravure, qui représente la danse des prêtres saliens, à Rome, on voit, à l'arrière-plan, un homme danser, religieusement lui aussi, face au soleil levant. Ce moment a été retenu dans maintes légendes ultérieures. Je n'en retiendrai qu'une, que j'entendis conter, il y a longtemps déjà, en Ille-et-Vilaine.

Il y a là, à Dampierre-du-Chemin, suivant la tradition, un palais souterrain, où les fées ont rassemblé d'immenses richesses. Une pierre mystérieuse en cache l'entrée ; mais, quand on se trouve là, une baguette de coudrier à la main, aux premiers rayons du soleil de la Saint-Jean, la pierre se soulève et découvre des magnificences. Alors, il faut bien se garder d'essayer de prendre la moindre de ces merveilles, car un dragon veille, et dévorerait le cupide imprudent (1).

Quelque nombreuses que puissent se rencontrer traditions pareilles, le *jour* de la Saint-Jean le cède en intérêt — et de beaucoup, — à la *nuit enchantée* du 24 juin. « On a toujours cru, écrit M. Coremans (2), que, pendant la nuit de la Saint-Jean, les ténèbres sont peuplées de larves, de fantômes et de démons. Cette nuit de la mi-été est une nuit enchantée ; les trésors cachés deviennent visibles, les mauvais génies reviennent sur la terre, et les apparitions les plus singulières, chevaux sans tête, chien infernal, porcs noirs, loups-garous, viennent terrifier les humains ». Aussi, à Rottenburg, en Souabe, dans cette nuit chère aux sorciers, on sonnait les cloches depuis neuf heures jusqu'à l'aube, et les honnêtes gens fermaient soigneusement leurs volets et bouchaient les moindres interstices aux portes et aux fenêtres (3).

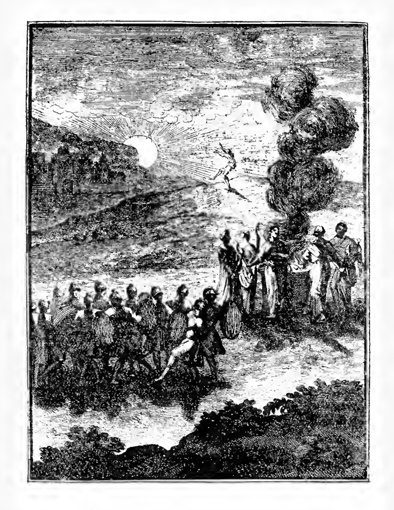
Comme c'est surtout le feu qui est l'ennemi des ténèbres et met en fuite les esprits malfaisants, cette nuit fantastique de la Noël d'Eté ne doit pas être obscure ; le ciel doit s'illuminer, et les feux de la Saint-Jean s'allumaient partout. Autour de ces feux, s'organisaient des rondes échevelées ; on sautait par-dessus pour se préserver de certaines maladies ; le chardon de Marie ou chardon des pucelles, jeté dans le feu, portait bonheur ; une branche de noyer passée dans la flamme combattait les épizoo-

---

(1) Cette légende a été aussi recueillie par Paul Sédillot, dans ses *Légendes locales de la Haute-Bretagne* (in-8°, Société des Bibliophiles Bretons, Nantes, 1899, t. I, pp. 87-88).

(2) Coremans. *Folklore belge.*

(3) Fraser. *Folklore de l'Ancien Testament* : « *les Clochettes* ».



Feu et danse des Saliens au solstice d'été.

ties. On s'empressait de recueillir avec soin les tisons et les cendres du brasier sacré, et on les conservait dans les maisons; ils étaient considérés comme une véritable panacée ; bien pulvérisés, ils étaient un excellent remède contre la toux et la phtisie ; de même, placés près du lit, entre une branchette de bois bénit le jour des Rameaux et un morceau du gâteau des Rois, ils préservaient de la foudre.

Là ne se bornent pas les effets bienfaisants de cette nuit enchantée. C'est parce que saint Jean était le précurseur, qui a préparé la voie du Seigneur en faisant de l'eau du baptême une eau de rédemption, que la rosée, qui tombe la veille de la Saint-Jean, devient une eau miraculeuse et bienfaisante, qui délivre à peu près de tous les maux (1). Elle garantit du mal des yeux pendant toute l'année. C'est avec elle qu'on se lave la figure pour embellir, et d'aucuns prétendent même qu'elle guérit la calvitie.

Les eaux courantes elles-mêmes gagnent, la nuit du 24 juin, une efficacité merveilleuse. En Belgique, les habitants des bords de la Meuse plongent leurs enfants dans le fleuve le jour de la Saint-Jean pour les préserver des maladies. Grimm rapporte une lettre adressée au cardinal Colonna, en 1330, où on lit que les femmes de Cologne se lavaient dans les eaux du Rhin à la Saint-Jean pour se préserver de toutes les misères de l'année à venir (2).

La force divine du Cosmos produit au jour sacré du solstice d'été un miracle bien plus saisissant. « Dans les Landes, il est de croyance populaire que, pendant la nuit de la Saint-Jean et à minuit sonnant, l'eau des fontaines se change en vin ; de même l'eau du ruisseau de Luora (Languedoc) et de tous les ruisseaux de la petite ville de Malmédy, en Belgique, éprouvent cette transformation. »

« Dans la commune de Saint-Janvier(Allier), il existe un oratoire de saint Jean et saint Remi. Le 23 juin, les femmes infécondes et les jeunes gens des deux sexes s'y rendaient jadis de trois ou quatre lieues à la ronde. On y passait la nuit pêle-mêle dans le désert. Le lendemain, on faisait des stations et on buvait le Saint-Vinage. Ce breuvage, composé de l'eau de la fontaine Saint-Jean et d'un peu de vin, passait pour un puissant agent de fécondité (3). »

Dulaure prétend que le Saint-Vinage passait pour un puissant préservatif contre les charmes des fasciniers, espèce de sorciers qui nouaient l'aiguillette et rendaient les jeunes maris impuissants (4).

(1) *Cf.* A Garrigues. — Traditions de la Saint-Jean, recueillies à Lavalprioul, en Languedoc. *La Chronique Médicale,* XLIII, 144.

(2) Hock. *Croyances et remèdes.*

(3) Santyves. *Folklore biblique* : L'eau changée en vin.

(4) Dulaure. *Des divinités génératrices,* Paris, 1825, p. 288.

LES CANONS DE LA VILLE DE PARIS AU FEU DE SAINT-JEAN
DE L'ANNÉE 1613



Photo Giraudon

Gravure de Mathieu Mérian. — Collection Ch. Florange.

Voilà une transformation bien merveilleuse, qui rappelle le miracle chrétien des noces de Cana, mais qui pourrait tout aussi bien être considéré comme un vieux rite dionysiaque. La coutume de boire le Saint-Vinage, ce breuvage miraculeux qui jouit d'une vertu prolifique extraordinaire, n'est-elle pas empruntée à une pratique ancienne se rattachant au culte du phallus ? Il est impossible d'ailleurs de nier la parenté qui existe entre certains saints et les divinités païennes. Le culte priapique s'est maintenu dans les pays où le christianisme fut établi et a bravé les dogmes austères de cette religion, mais il fut obligé de se travestir et d'en emprunter les livrées. Priape reçut le nom et le costume de saint et conserva ses attributions, sa vertu préservatrice et cette partie saillante et monstrueuse qui en est le symbole. Il fut placé dans les églises, invoqué par les chrétiennes stériles, et son culte s'est maintenu en France jusqu'au XVIIe siècle. Le Saint-Vinage était encore en usage dans certains villages de France au début du XIXe siècle. (1)

Les légendes qui courent sur les *plantes de la Saint-Jean* ne sont guère plus pieuses. On attribue à des herbes, qui portent ce nom, des propriétés qui s'accordent médiocrement avec le caractère du saint. Si on a consacré à Monsieur Saint-Jean des plantes salutaires à la santé, très nombreuses d'ailleurs, car on dit de quelqu'un qui se drogue à plaisir qu'il a pris toutes les herbes de la Saint-Jean, on n'a pas hésité à lui consacrer des herbes magiques et même des plantes érotiques. D'ailleurs. d'après Salgues (2), tout comme Abraham, Joseph et Salomon, le précurseur connaissait la pierre philosophale et était un peu magicien. Cet auteur cite à propos de lui une vieille prose où on dit :

Inexhaustum fert thesaurum
Qui de virgis fecit aurum,
Gemmas de lapidibus.

Et Salgues traduit assez librement :

Il sut par un art tout-puissant
En or convertir le sarment
Et les cailloux en diamant.

Parmi les herbes qui portent le nom du Précurseur, la fougère est la plante magique par excellence. Une vieille légende, qu'on retrouve dans tous les pays d'Europe, dit que, si vous allez dormir, la veille du 24 juin, sur la fougère, vous la verrez, au premier coup de minuit, se couvrir de fleurs bleues, et vous êtes sûr de

---

(1) Dulaure, *loco citato*.
(2) Salgues. *Erreurs et préjugés*, II, 300.

découvrir un trésor (1). En Russie, dit de Gubernatis (2), on croit que, pour cueillir la fougère la nuit de la Saint-Jean, il faut : une serviette blanche, dont on s'est essuyé le jour de Pâques ; une croix, avec laquelle on trace un cercle magique pour se garantir des attaques du diable ; l'Evangile, un verre d'eau et une montre. On regarde la montre. A minuit, la fougère doit fleurir ; on secoue la plante avec prudence, car la fleur doit tomber sur la serviette. On la recueille, et la fortune désormais ne cessera de vous sourire. Cette herbe est aussi censée égarer les voyageurs s'ils passent devant elle sans la remarquer.

Une autre herbe, que les Allemands appellent *Johannisblut* (sang de Jean) porte aussi bonheur, mais il faut la déraciner avec une monnaie d'or.

L'armoise, appelée Couronne de Saint-Jean, éloigne les démons et combat le mauvais œil. Si on porte sur soi une branchette d'armoise, on ne ressent pas la fatigue du voyage. Elle a également des propriétés médicales très importantes. Elle hâte les mois des femmes et aide les accouchements. Elle guérit l'épilepsie, appelée *mal de Saint-Jean*, parce que, d'après Ambroise Paré, la tête du Précurseur « cheut en terre lorsquelle fut décapitée, puis posée dedans un plat à l'appétit d'Hérodias ». C'est peut-être aussi pour ce motif qu'on l'appelle *mal de terre*.

L'Hypericum est l'herbe de Saint-Jean par excellence. Elle détruit les effets de la sorcellerie et, de cette vertu, a reçu son nom de *fuga dæmonum*. Si on n'a pas de la bile de chien noir pour asperger les maisons dont les démons ont pris possession, dit Arnaud de Villeneuve, dans ses recettes pour chasser le diable, il suffit de les remplir de millepertuis (3). C'est à cause de cette réputation qu'on l'emploie dans les maladies mentales, considérées anciennement comme une possession démoniaque, et aussi contre la rage.

Parmi les plantes érotiques consacrées à saint Jean, il faut citer en premier lieu l'*abrotanum*. D'après Pline, placée sous un matelas, non seulement elle éveille la sensualité, mais encore détruit tous les obstacles qui pourraient empêcher l'union des sexes. Ces vertus sont résumées dans les vers suivants de Macer Floridus :

Haec etiam venerem pulvino subdita tantum
Incitat et veneri nocuis potata resistit.

Pour Bauhin, on l'emploie contre l'épilepsie (4).

---

(1) Correvon. *Plantes des champs.*
(2) A. de Gubernatis. *Mythologie des plantes.* Paris, 1882, t. II, p. 145.
(3) Pouchet. *Sciences naturelles au moyen âge.*
(4) Bauhin. *De Plantis a divis sanctisve nomen habentibus*, Bâle, 1595.

L'aulnée (*inula campana*) est aussi une plante génésique. La racine, cueillie la veille de la Saint-Jean, servait à la composition des philtres.

Parmi les *herbes de la Saint-Jean*, on trouve encore :

a) Le *sempervivum tectorum*, la joubarbe des vieux toits de chaume. Elle sert à préparer l'*eau des pucelles*, qui n'est rien d'autre que le jus extrait de la joubarbe mêlé à un peu d'esprit-de-vin. Elle embellit le teint des femmes et fait disparaître les taches de rousseur (1).

b) L'*achillea millefolium*, herbe au charpentier, qui est un bon vulnéraire.

c) Le *sedum telephium*, qui favorise la cicatrisation et est très utile contre les cors aux pieds.

Beaucoup d'autres plantes guérisseuses sont aussi dédiées au précurseur, mais j'en arrête là l'énumération qui, complète, serait trop longue. Le lecteur intéressé par ce sujet, pourra la retrouver dans la *La mythologie des plantes* de A. de Gubernatis (in-8° Reinwald, Paris, 1878, t. I, p. 184, ss.) et dans un petit article de M. R. Girard paru dans *Bruxelles médical*, n° 34, 22 juin 1930, p. MCCXI, ss.

Voici, enfin, quelques indications bibliographiques, que je dois à M. Albert Garrigues. Il s'agit d'une bibliographie un peu particulière, en ce sens qu'elle ne comporte pas d'études ou d'ouvrages traitant proprement des *herbes de la Saint-Jean*, mais d'œuvres très diverses, où ces herbes se rencontrent incidemment et par hasard, et où, par conséquent, il ne viendrait pas à la pensée de chercher des renseignements sur notre sujet.

P. Bogatyrev. *Actes magiques en Russie subcarpathique*, in-8°, Champion, Paris, 1929, pp. 33, 43, 79, 86.

L. Brueyre. *Contes populaires de la Grande-Bretagne*, in-8°, Hachette, Paris, 1875, p. 209.

J. L. Courcelle-Seneuil. *Les dieux gaulois*, in-12, Leroux, Paris, 1910, p. 233.

Leo Desaivre. *Mythologie locale. Essai sur le noyer et le pommier*, in-8°, Clouzot, Niort, 1879.

Langlet. *Dragons et Génies*, in-8° jésus, Geuthner, Paris, 1928, p. 29.

A. Maury. *Les fées du Moyen Age*, in-8°, Ladrang, Paris, 1843, p. 86.

(1) Coremans. *Folklore belge.*

Caricature

LES ANNONCES

par Bouchot



Vous mettrez aujourd'hui dans les Faits de Paris : Le célèbre Docteur Blaguefort vient de succomber à une atteinte de la maladie à la mode. Cette nouvelle a plongé la capitale dans une profonde douleur.

Demain, vous mettrez entre filets : Nous apprenons avec plaisir que le célèbre Docteur Blaguefort est parfaitement rétabli et reprend le cours de ses consultations.

Mettez toutes les semaines une petite réclame de forme variée et faites recevoir chez moi tous les mois.

La Médecine des Praticiens

Les **Comprimés Vichy-Etat**.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont fabriqués avec le sel que la Compagnie Fermière de Vichy extrait de ses sources universellement connues. Les éléments particuliers s'y trouvent en quantité égale et dans les mêmes proportions qui existent dans l'eau minérale.

Les *Comprimés Vichy-Etat* répondent à toutes les indications de la médication alcaline. D'abord, ils entretiennent l'alcalinité du sang et des humeurs, nécessaire à la bonne marche du métabolisme vital. Lorsque l'acidité prédomine dans l'économie, les échanges languissent, s'opèrent mal ; des troubles généraux éclatent ; ceux-ci ne cèdent qu'après que le milieu intérieur a retrouvé son alcalinité normale.

Les *Comprimés Vichy-Etat* exercent une action très favorable sur tous les troubles gastro-intestinaux. Dans les dyspepsies hyperlthéniques, douloureuses, avec plus ou moins d'hyperchlorhydrie, ils calment cet éréthisme, modèrent l'hypersécrétion acide, supprimant les spasmes et les douleurs.

Leur influence est grande dans les maladies générales : goutte, diabète. Ils en éloignent et en atténuent les manifestations.

Les *Comprimés Vichy-État* sont effervescents. Ils déploient donc ses heureux effets du gaz carbonique sur l'estomac : excitation de la sécrétion du suc gastrique, augmentation de l'appétit, stimulation de la digestion.

D'un volume réduit, il est toujours facile d'en avoir sur soi un flacon. Leur prix minime permet à la bourse la plus modeste d'en faire l'acquisition.

Epitaphe d'un médecin

Ci-gît qui fut durant sa vie
Un plat Gascon de Normandie,
Qu'à Montmartre, on fit médecin :
Faux comme un historiographe,
Ignorant comme un capucin,
Et menteur comme une épitaphe.

(D.-L.-P.)

⁂ Correspondance médico-littéraire ⁂

Questions

Mal de Saint-Gerbold. — Puisque plusieurs lecteurs de *La Chronique Médicale* ont posé des questions sur divers maux de Saints, permettez-moi de demander, à mon tour, ce qu'est le *Mal Saint-Gerbold* dans la nosologie populaire ?

GUERBONNÉE (*Nîmes*).

Auteur à retrouver. — Une réminiscence poétique rappelle à notre esprit les quatre vers suivants de deux différents auteurs :

Du pain, du lait, des fruits, de l'herbe, une onde pure,
C'était, de nos aïeux, la saine nourriture.

Le temps, la mer, le fou, la femme et la fortune
Tournent comme le vent, changent comme la lune.

Un lecteur érudit de *La Chronique Médicale* pourrait-il donner satisfaction à notre curiosité et découvrir l'auteur de chacun des deux distiques ?

Dr G. LÉORAT (*Annonay*).

Personnages à retrouver. — En 1861, le libraire Tralin, à Paris, avait en dépôt une Satire médicale en vers, sortie des presses de l'Imprimerie de Moquet, sous le titre : *Remontrances d'un cheval à un docteur* ou *Asinus asinum fricat*. La brochure de seize pages est sans nom d'auteur ; et, seulement, à la fin de ses trois cent quatre-vingt-seize vers sont les deux initiales A. G.

Un bibliophile pourrait-il dire quel est l'auteur de cette vive satire ?

Le médecin, qui en fut la victime,

Ce Maître était le gros docteur Pataud,
Ayant l'allure et l'aspect d'un bedeau,

était-il, sous un pseudonyme, une personnalité réelle, ou bien, dans l'esprit de l'Auteur, la critique visait-elle tous les médecins en général ?

Enfin, dans le premier cas, qui était ce docteur Pataud ?

Aug. VIREY (*Paris*).

Réponses

Enigmes (XLV, 9). — Le mot de la première énigme, proposée en janvier dernier, est, sans nul doute, *Langue*. — Un autre poète, dont j'ignore le nom, avait posé l'énigme sous cette forme :

Sans être ni femme, ni fille,
Ami lecteur, tiens pour certain,
Qu'ainsi que toute ma famille,
Je suis du genre féminin.
Ici, je suis française, et quoique favorable
A maint et maint écrivain,
A beaucoup de savants, j'ai paru détestable.
Combien d'entre eux dédaignent la beauté
De mes plus jeunes sœurs et courtisent les vieilles,
Leur consacrent travaux et veilles ;
Dans leur possession placent la volupté,
Et préfèrent, la chose est des plus étonnantes,
Quoique l'exacte vérité,
Par un goût singulier, les mortes aux vivantes.

Le mot de la seconde énigme est *Dents*. Son exposé était long. Dans un vieux recueil que j'ai sous les yeux, on trouve la question plus sobrement posée.

Nous sommes plusieurs sœurs à peu près du même âge,
Dans deux rangs différents, mais d'un semblable usage,
Nous avons, en naissant, un palais pour maison,
Qu'on pourrait nommer mieux une étroite prison.
Il faut nous y forcer, pour que quelqu'une en sorte,
Quoique, cent fois le jour, on nous ouvre la porte.

Ces vers sont anonymes comme ceux, du reste, que *La Chronique Médicale* reproduisit.

Dr P. NOURY (*Rouen*).

Lanfranc (XLV, 11). — Si le second Lanfranc de M. A. de Mets est celui qui a écrit l'éloge célèbre de Paris, et qui y fut bien accueilli par Passavant, il ne peut avoir vécu aux XIVe et XVe siècles. En effet, Jean Passavant, maître régent de la Faculté de médecine de Paris, est cité, dès 1289, parmi les maitres de l'Université de cette ville. Notons, en passant, qu'il est douteux que ce Passavant ait été doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

Les deux ouvrages connus de Lanfranc de Milan, *Chirurgia parva* et *Chirurgia magna*, ont été écrits à Paris en 1296. La Grande-Chirurgie est, en outre, dédiée à Philippe le Bel, et celui-ci est mort en 1314. Ce n'est pas parce que l'œuvre de Lanfranc fut *imprimée* pour la première fois en 1498, que son Auteur est du XVe siècle.

Dans son admirable et si précieux *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age* (2 vol. gr. in-8°, Droz, Paris, 1936), M. Ernest Wickersheimer donne pour le XIVe siècle :

Lanfranc Henrici de Moro de Castronovo, maître en médecine en 1335, chanoine de Tortone (t. II, p. 518).

Lanfranc Trincheri, Piémontais, médecin du pape Clément VII en 1378 (t. II, p. 518)

Lanfranc Bonetus, ou Bonet, chirurgien à Montpellier vers 1325, qui passe, — sans preuves, — pour le fils de Lanfranc de Milan (t. I, p. 88).

Aucun de ces trois derniers Lanfranc ne peut être confondu avec l'illustre Milanais, qui inspira les Flamands Yperman et Scelling, car les deux Lanfranc de M. A. de Mets ne semblent être qu'un seul et même personnage.

D. VAN HOPE (*Bruxelles*).

Autre réponse. — Le dédoublement dont parle M. L. d'Heere (Ostende) n'existe pas. Il me semble simplement que le texte un peu confus, auquel il fait allusion, a contribué à semer une erreur, qui n'est qu'apparente. Si les documents sont assez rares sur « Lanfranc », il y en eut néanmoins deux, le père et le fils, qui sont à cheval sur deux siècles, et non « cent ans plus tard ». Le premier, chirurgien arabiste, né à Milan, vint à Paris en 1295, après avoir passé par Lyon. Paris fut pour lui « un séjour incomparable à cause du savoir des médecins ». Il étudia sous la direction du doyen Passavant. Esprit original, il déclara que presque tous les chirurgiens de son temps étaient « idiots ». Adversaire du trépan et du lithotome, il employa le feu dans la cure des hernies. Il croyait à la luxation de la mâchoire en arrière, et il a parlé d'une veine allant de l'oreille aux parties génitales. Il avait étudié sous Guillaume de Salicet, dit Guillemia de Vérone, mort en 1280, que Gui de Chauliac appelle « *Valens homo* ». Le traité de chirurgie de Lanfranc porte pour titre *Chirurgia Magna* et ne nous est connu que par des éditions posthumes (1490).

Le second du nom « Lanfranc » est un des enfants du premier, qui en eut plusieurs « dont l'éducation, dit-il, le retint dans sa pa- « trie et retarda son arrivée en France ». Ce Lanfranc fils exerça à Montpellier, où il mourut (XIVe siècle), ce qui ne veut pas dire « cent ans plus tard que le premier ».

L'iconographie de Lanfranc père est du XVIIe siècle. Il en existe une curieuse pièce assez rare, dont je possède un exemplaire dans ma collection, gravée par Ravenet sur un dessin de Humblot.

Lanfranc père eut pour élève Jean Yperman, qu'on appelle le Père de la Chirurgie flamande, qui fut chirurgien de l'hospice de Belle à Ypres (1318) et pratiqua la ligature et la torsion des vaisseaux, dont Avicennes a fait mention vers l'an 990 et qui fut vulgarisée par Ambroise Paré.

Dr Georges PETIT (*Orléans*).

Antidote identifié (XLIV, 145). — Dans son numéro d'octobre 1931 (p. 273-274), *La Chronique Médicale* a publié sur les *Usages du scorpion* une note dans laquelle je fournissais, par avance, la réponse à la question que M. H. Vilar vient de poser. Je ne puis donc que renvoyer à cette note sans la reprendre.

Expliquer le pourquoi de cette thérapeutique — guérir le mal causé par l'aiguillon du scorpion en employant le corps du délinquant — est un problème qui pourrait se poser pour la plupart des recettes qui nous ont été transmises par les générations des temps passés.

Cette prescription de médecine populaire peut être le résultat d'un vieil empirisme propagé par l'imitation et la routine.

Pour comprendre certaines pratiques médicales anciennes, il faut aussi se rappeler que l'art de guérir a subi depuis ses origines les influences et les repercussions des évolutions religieuses et philosophiques de l'humanité. Une enquête folklorique pourrait donc nous renseigner et nous faire connaître les circonstances dans lesquelles cette pratique mystique a pris naissance. Pour moi, je suis porté à croire qu'à sa source, il y a cette vieille croyance que le sacrifice de l'offenseur, ou d'un de ses semblables, est utile pour réparer le mal qu'il a causé. Les religions primitives avaient leurs victimes et leurs immolations propitiatoires.

En conséquence, on ne peut, à mon humble avis, expliquer cette méthode que par un empirisme grossier, né d'une coïncidence heureuse de cause à effet, trop hâtivement généralisée, ou y voir les vestiges et une survivance d'une pratique mystique d'autrefois.

Il n'en est pas moins remarquable qu'il est possible de faire un rapprochement entre cette médecine populaire ancienne et nos méthodes modernes d'immunisation ?

Un sujet atteint de scarlatine, par exemple, peut contaminer d'autres individus, et dans ce cas, devient l'offenseur. Or, son sérum de convalescent servira à traiter ou à prévenir ladite maladie.

Je mentionnerai, à titre de mémoire, que le sérum de convalescent a été employé la première fois en 1922, par le professeur Georges Mouriquand, le docteur Louis Léorat et le docteur yougoslave Pavlovitch.

Dr Gaston Léorat (*Annonay*)

Mal français et mal de Naples (XLV, 35). — Par association d'idées, — ou, si l'on préfère, de mots, — le nom de M. Panneret m'a permis de donner un commencement de réponse à la question qu'il a posée. Panneret m'a mené à Pannier, et Colas Pannier à ce qu'on va lire.

Certain Colas Pannier, brave paysan catholique, vivait vers 1562, à l'est d'Orléans, au bout du faubourg de Bourgogne, dans un hameau aujourd'hui disparu, le hameau de Bionne. Il avait pour principale fortune une vache noire. Or, ce temps était celui des guerres de religion, qui ensanglantèrent la fin du XVIe siècle ; et, comme la *Vache à Colas* s'était aventurée dans un prêche, elle fut tuée et mangée par les Huguenots. De là un procès, et surtout une occasion de pamphlets, parce que catholiques et protestants se battaient alors avec autant de violence à coups de plume qu'à coups d'épée.

La Vache à Colas a fourni à tout un petit cycle populaire. Un des pamphlets de ce cycle est une complainte huguenote, attribuée à De Sedège et intitulée *Le Légat* (testament) *de la Vache à Colas*. Il va sans dire que le Pape et tout le clergé catholique y sont traités de vigoureuse manière Tout de même, il n'y est pas question de vérole.

C'est un éditeur moderne, Emmanuel Vasse, qui l'y a ajoutée, estimant sans doute qu'elle manquait au tableau et qu'il devait faire bonne mesure Dans sa réédition, petit in-4°, parue en 1868 à *l'Académie des Bibliophiles* (L. Willem, Paris), Vasse surchargea le pamphlet d'innombrables notes, écrites dans le même esprit que celui qui régnait à la fin du XVIe siècle, avec même assez d'exagération pour ne pas craindre maintes digresssions tout à fait étrangères au vieux texte. La syphilis est de celles-là. Il suffit à Vasse de rencontrer dans la complainte le mot *ventre* pour qu'il écrive, parmi cent autres choses :

Page 68. — Quant aux débauches, qui donc ignore que Léon X n'a été élu pape que par un donner-à-entendre des médecins du Conclave, et qu'on ne le disculpe d'avoir eu alors le *mal français* qu'en disant qu'il avait le *mal de Naples* (c) ? expressions qui indiquent deux maladies différentes par le siège et non point par la cause. L'*Histoire des Conclaves* de Petrucelli della Gatina donne aussi à entendre qu'un grand nombre de papes étaient trop bons Italiens pour mourir du *mal français*.

Je ne prends à mon compte ni l'opinion de Petrucelli della Gatina, ni le dire venimeux d'Emmanuel Vasse. La seule chose que je retienne, parce qu'elle répond à la question posée, est la différence ici marquée entre le *mal français* et le *mal de Naples*. Toutefois, l'affirmation pure de Vasse n'entraîne pas la conviction. En effet, sa note (c) renvoie à l'article *Léon X* du *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle. Or, quand j'ai ouvert la cinquième édition de ce *Dictionnaire*, donnée en in-folio par Des Maizeaux à la Compagnie des Libraires, à Amsterdam, en 1734, je n'ai rien trouvé

dans le texte même de l'article *Léon X* (t. III, p. 648 ss.) qui confirme le dire de Vasse. Les *Notes* seules nous renseignent. Nous retrouvons là une légende, empruntée aux *Anecdotes de Florence* de Varillas (liv. 4, p. 257), suivant laquelle, lors du Conclave qui fit pape Léon X, celui-ci était atteint d'un abcès génital purulent, qui permit à ses médecins de faire courir le bruit qu'il restait au malade à peine un mois à vivre. Ce pronostic aurait entraîné l'élection du fils de Laurent le Magnifique.

Paul Jove, qui a écrit une *Vie de Léon X*, ne met pas l'abcès aux mêmes parties que Varillas ; il le place au fondement (liv. III, p. 126), et la note de Bayle ajoute que cela « ne marquerait pas une origine honteuse ».

Ce n'est pas que, plus tard, Léon X ne fut diffamé et accusé, — suivant un usage qui a été toujours fort ordinaire dans les polémiques violentes et qui ne s'est même pas encore perdu — de toutes les fantaisies de Sodome. Paul Jove lui-même le reconnaît.

Page 192 — Non caruit etiam infamia, quod parum honnesti nonnullos à cubicularìis (erant enim à tota Italia nobilissimi) adamare, et cum his tenerius atque libere jocari videretur.

Mais il ajoute :

Sed quis, vel optimus atque sanctissimus princeps in hac maledicentissima aula lividorum aculeos vitavit ? et quis ex adverso tam maligne improbus ac invidiae tabe consumptus, ut vera demum posset objectare, noctium secreta scrutatus est ?

Aussi bien, la note du *Dictionnaire* de Bayle ajoute que, si nous croyons Fr. Guicciardini (*Dell'Istoria d'Italia*, in-folio, Florence, 1561, liv. XI, fol. m. 326 verso), « ce pape monta sur le trône avec une grande réputation de chasteté ». Que, par la suite, Léon X n'ait pas toujours mérité le prix de vertu décerné à Jean Médicis, la chose est probable ; mais cela n'a rien à voir avec la question très particulière qui nous intéresse.

A s'en tenir à cette question, la partialité mise par Vasse à recueillir contre les catholiques des bruits injurieux, qui ne sont même pas confirmés par les auteurs auxquels il renvoie, laisse incertaine la distinction — curieuse, reconnaissons-le — qu'il fait entre le *Mal français* et le *Mal de Naples*. La dut-il à son esprit pamphlétaire et l'a-t-il tirée de sa seule imagination ? Ou bien l'a-t-il empruntée à quelque auteur médical ? On ne saurait dire. Dans ce dernier cas, il est bien fâcheux que Vasse n'ait fourni aucune référence

Jacques Debrou (*Paris*).

Paracelse (XLV, 50). — La *Chronique médicale* bibliographique m'a fait acheter et lire l'intéressante étude de M. Allendy sur Paracelse. Je n'y ai pas trouvé la solution d'un problème qu'une autre lecture avait posé pour moi. Au tome II de son livre sur *La Kabbale Juive* (*Histoire et Doctrine*) (in-8°, E. Nourry, Paris, 1923), Paul Vulliaud reproduit cette remarque de Poinsinet de Sivry à propos de spécimens de figures magiques publiés par lui dans ses *Nouvelles recherches sur la science des médailles* (Maëstrich, 1778, p. 134) : « Le lecteur fera bien de ne considérer comme monuments d'antiquité dans ces tableaux des douze signes que les linéaments hiéroglyphiques qui les représentent. » A quoi, Paul Vulliaud ajoute :

Page 53. — Cette remarque s'applique *a fortiori* aux talismans transmis par Paracelse, quoique nous sachions que ce médecin ait collaboré avec un juif.

Le même auteur dit plus loin :

Page 236. — On serait fondé à chercher les rapports de la mystique de Paracelse avec la Kabbale. Il est certain que ce génie aux apparences singulières a connu des fragments de la tradition. Toutefois l'adaptation qu'il en fait à ses théories scientifiques et son point de vue essentiellement Christique, composent une théosophie personnelle qui ne permet pas de le compter au nombre des Kabbalistes, en prenant ce nom en son sens exact.

Pour moi, tout ce que je sais de la sympathie que Paracelse avait pour les Juifs est ce passage de sa *Petite Chirurgie* (traduction Dariot).

Ils les (médecins juifs) font acroire aux foibles esprits que la source et le fondement de la médecine est en la langue hébraïque, sans cependant considérer qu'entre les Juifs il n'y a jamais eu nul médecin. Ils mettent en jeu, pour prouuer leur dire, le rabin Moyse et le liure de Nebulon, qui contiennent des canons très-excellens par lesquels ils enseignent de cueillir dans les prez les racines de réponces pour en faire des salades. Maintenant, ils disent que la cognoissance de la médecine est en leur race comme héréditaire, encore que tous ceux qui en sont descendus ayent esté des fols, des sots, et sans esprit quelconque. Les autres disent que leurs ancestres la tiennent du bon père Adam, quelques vns que le bon homme Noé la cacha dans un trou qu'il fit entre la paroy et la fenestre de l'arche. O fols que vous estes ! Que ceste ostentation et ceste vaine gloire vous mesciet, et s'accorde mal auec vostre gueuserie ! Tantost vn vieux Juif se présente, tantost vn ieune, la mère duquel tient bourdel ouuert et faict gain d'vne si sale marchandise. Ceste marmaille errante me faict souuenir des boëmiens, qui disent auoir appris leur art en Egypte.

Et, quant à la connaissance que Paracelse put avoir de la Kabbale, je trouve une indication dans la thèse de Paul Bardou, *Paracelse et le Liber Paramirum* (Lille, 1921). Citant ce passage de son auteur : « L'Entité astrale, c'est l'odeur, le souffle ou vapeur, et la sueur des étoiles, mêlés à l'air, comme nous le montre le cours des astres... Les astres eux-mêmes ne peuvent exercer aucune influence ; mais par leur exhalaison, corrompre et contaminer « M » par lequel ensuite nous sommes empoisonnés et affligés, » le pharmacien supérieur lillois explique :

Il y a quelque chose de plus dans l'Entité Astrale, puisque l'air lui-même existe en dehors du firmament. Il y a le grand « M », la lettre *Mem* de l'alphabet hébreu, clef de la Kabbale, l'hiéroglyphe maternel, initiale du mot Maria, peut-être l'Eau Primordiale, Menstrue du Monde, plutôt l'ensemble des actions des astres sur la terre.

Cette lettre « M », clef de la Kabbale et initiale du nom Maria, prouve que M. Paul Bardou n'avait pas la moindre idée de ce qu'est réellement la Kabbale juive, de sorte qu'on ne peut s'appuyer sur son autorité pour faire de Paracelse un kabbaliste, au sens où il convient d'entendre ce mot.

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il donc donner quelques détails sur la « collaboration » de Paracelse avec un juif, donnée par M. P. Vulliaud comme certaine, et sur les circonstances dans lesquelles il aurait été initié peu ou prou à la mystique ésotérique hébraïque ?

Duclos (*Paris*).

Le Mal de Saint-Eloi (XLIV, 118 ; XLV, 14). — Patron des métallurgistes et des orfèvres, des hommes à marteaux, c'est-à-dire de tous ceux qui domptent les métaux, saint Eloi n'aspirait certainement pas à jouer le rôle de thaumaturge. Cependant, saint Ouen, qui vivait avec lui à la cour du roi Dagobert, raconte que, pour récompenser sa vertu, Dieu lui avait donné le don des miracles, et qu'il guérissait les boiteux, les aveugles, les paralytiques.

D'autre part, en sa qualité d'artisan maniant le marteau et se servant de clous, il fut invoqué contre les furoncles et les abcès. Le docteur Lejeune, dans le *Vocabulaire technologique wallon-français du médecin* (Vaillant-Carmann, Liège, 1900), l'associe à saint Pierre, sainte Croix et saint Fiacre pour la guérison de la colique. Il y suffisait de toucher la partie malade en prononçant trois fois l'invocation suivante :

Saint Pierre, Sainte Croix,
Saint Fiacre et Saint Eloi
s'en vont aux champs
et rencontrent le mal de flanc.
Où vas-tu donc mal de flanc ?
Je vais crever le cœur et le sang
de X... (Nom de la personne)
Retourne chez toi bien vite,
vêpres et matines sont dites.
(Réciter ensuite cinq *pater* et cinq *ave*).

En Belgique, saint Eloi est surtout invoqué contre les ulcères des jambes, qu'on appelle *mal de Saint Eloi*. Cette affection porte quelquefois aussi le nom de mal de Saint-Julien.

Dr Léon Neuray (*Fléron*)

Fard (XLIV, 118 ; XLV, 39). — Lorsque j'ai lu que l'étymologie du mot *fard* était aussi incertaine et aussi discutée que M. R. Mazilier le montrait, j'ai aussitôt pensé à la farine d'épeautre des Anciens, au *far* romain. Mais comme j'ai appris à me méfier de ces rapprochements spontanés et soudains et que, du reste, je ne suis pas étymologiste, j'aurais gardé pour moi ma remarque, si...

Si, bien par hasard, lisant *Le Néo-Latinisme* de J.-L. Dartois (in-8°, Nouvelles éditions françaises, Paris, 1909), je n'y trouvais, page 19, les lignes suivantes :

Est-il un latiniste qui ignore que *far* signifie épeautre, et que sa farine servait autrefois à composer le fard, comme en témoigne ce vers de la neuvième Satire de Régnier :

Leur visage reluit de céruse et d'épeautre.

Notre mot *fard* n'est donc autre chose que le latin *far*, ou farine d'épeautre.

Remarquons, en passant, que dans son édition des *Œuvres de Mathurin Régnier* (in-8°, Poulet-Malassis, Paris, 1862), Edouard de Barthelemy écrit (p. 105) :

Leur visage reluit de céruse et de peautre

et que, n'ayant pas compris, il traduit en note *peautre* par plâtre. D'autre part, il est honnête d'ajouter que J.-L. Dartois a simplement emprunté, ici, à Espagnolle qui dans *L'Origine du Français* (3 vol. in-8°, Delagrave, Paris, 1886-1888-1891), est plus complet. Voici ce qu'il écrit à la page 121 de son tome II :

Le latin *far* ne signifie pas seulement froment, épeautre, mais encore toutes sortes de farines ; or, c'est avec des farines fines que les femmes blanchissaient primitivement leur teint, et aujourd'hui encore le véritable fard c'est la poudre de riz, le blanc de céruse, le blanc de perle, etc., etc., toutes choses qui sont des farines. Dans le vers de Régnier (*cité plus haut*) le fard primitif, c'est-à-dire le *far*, farine d'épeautre, est placé à côté de la céruse.

Mettre du rouge aux lèvres, du noir aux yeux, c'est se maquiller ; mettre du blanc sur son visage, c'est se farder. Dans ce vers de Boileau (sat. X) :

Que chez toi se prodigue et le rouge et le fard

fard ne signifie que blanc.

De même, Mathurin Régnier dans la même neuvième satire oppose aussi la couleur au fard :

Ils attiffent leurs mots, enjolivent leur phrase
Et peignent leurs défaux de couleur et de fard.

Ayant ensuite noté que le vieux français, le provençal et le béarnais ont *fard*, et que de là viennent *fardement*, *farder*, *fardeur*, l'abbé J. Espagnolle donne l'origine de *fardeau*, inconnue des auteurs que M. Mazillier à cités.

φάρτος, éolien, pour φόρτος, fardeau. Les Eoliens faisaient permuter l'*a* et l'*o*. Ils disaient Ποσείδαν, pour Ποσειδῶν, πάίαν, pour παίων, φάρω, pour φόρω, φάρτος, pour φόρτος, etc., etc. (Voyez Ahrens).

Vieux français, *farde* et *fardel*. — Provençal, *fardeau*. — Béarnais, *hardeu*. — Catalan, *fardel*. — Espagnol et Portugais, *fardo*. — Italien, *fardello*.
D'où : *farde*, *fardier*.

J'ai copié pour vous cette page autant pour compléter la réponse déjà publiée par *La Chronique Médicale*, que parce que c'était là une occasion de rappeler l'œuvre étymologique de J. Espagnolle, qui mérite mieux que le silence sous lequel on l'a ensevelie.

PARAMI (*Paris*).

L'Etuve privée de Henri de Mondeville (XLIV, 133). — A propos de la remarquable traduction des *Œuvres d'Alexandre de Tralles*, que publie M. F. Brunet, le Critique des livres dans *La Chronique Médicale* signale que « tel *Chapitre des Etuves* de la Chirurgie de Henri d'Emendeville (§ 1300-1320), rappelé à propos de la manière d'Alexandre de Tralles de cuire le lait au moyen de cailloux incandescents, ne se retrouve pas, si on s'en tient à la traduction française contemporaine des manuscrits latins du vieux chirurgien, donnée par A. Bos. »

Cela est vrai *pour l'édition de A. Bos* et ses §§ 1300-1320 ; mais cette traduction ne contient que les deux premiers traités de la chirurgie de Mondeville, c'est-à-dire la première édition de 1312. Si on s'adresse à la traduction (beaucoup plus complète) donnée par E. Nicaise (gr. in-8°, Alcan, Paris, 1893), on trouve l'indication mentionnée par M. F. Brunet dans le *Troisième Traité*, chirurgie spéciale, au chapitre douzième, sous le titre *De l'embellissement général dont les femmes usent plus que les hommes*.

Page 584. — Il y a des femmes auxquelles il n'est pas permis et qui ne peuvent ou n'osent aller aux étuves communes (publiques), et qui n'en ayant pas de privées dans leur chambre en font une dans un tonneau (*tina*) de la façon suivante : elles chauffent sur un grand feu de charbon des tuiles choisies ou des galets de fleuve qu'on pose ensuite au fond du tonneau ; par-dessus, on met un fond percé au milieu d'un grand nombre de trous ; puis, les galets étant aspergés avec de l'eau, la femme s'assied sur le fond perforé, recouverte et enveloppée de plusieurs draps, jusqu'à ce qu'elle transpire.

Il s'agit là, non d'un procédé général de chauffage de l'eau, mais d'un moyen de fortune pour organiser chez soi une étuve privée. Il m'a paru assez ingénieux pour mériter de vous être envoyé.

H. JUNGE (*Strasbourg*).

La Rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année*, nos 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

Chronique Bibliographique

Alfred Loisy. — **La crise morale du temps présent et l'éducation humaine**, un vol. in-8°, J. Thiébaud, Paris, 1937 (*Prix : 20 francs*).

Ecrit par *un vieillard infirme dont les jours sont comptés* (p. VII) et *dans la perspective d'une fin prochaine* (p. 346), ce livre redit *le chant de la folie mystique* de son Auteur *avec le risque probable de scandaliser les dévots qui veulent des miracles, et les doctes qui se réclament de la raison* (p. 285). Il est bien vrai que, respectable comme un testament philosophique d'une parfaite bonne foi, il soulèvera cependant plus de colères qu'il n'entraînera d'adhésions.

D'une part, sa première partie, étudiant l'indéniable crise morale du temps présent, en retrouve les témoignages de tous les côtés. *Car il y a une crise de la morale dans les religions, spécialement dans le catholicisme, et en conséquence des mythes qui portent les religions et le catholicisme ; dans l'Allemagne contemporaine, par le mythe raciste d'Adolf Hitler ; en Italie, par le mythe impérialiste de Mussolini ; dans les socialismes, spécialement en Russie, par le mythe marxiste et soviétique ; dans la science, par la tyrannie qu'exercent ou voudraient exercer sur elle les tenants des grands mythes qui viennent d'être énumérés, et par les prétentions excessives, c'est-à-dire par les mythes, de la science elle-même* (p. 5). Par là, M. A. Loisy dresse contre lui, tous ensemble, les orthodoxes romains, les extrémistes de droite et de gauche, et la science elle-même. *Et donc le présent essai de morale humaine court à un insuccès à peu près complet. Le livre glissera dans l'abîme du silence, où l'attendent ses trop nombreux aînés* (p. 220). Il eût été dommage pourtant qu'il n'ait pas été écrit, car sur les problèmes politiques et religieux du temps présent, il sème des points de vue inaccoutumés et des jugements qui, quoi qu'on en puisse dire, méritent attention.

D'autre part, dans sa seconde partie, l'œuvre est l'exposé d'une religion spirituelle particulière à l'Auteur, et fondement de la moralité. Moins encore, ici, M. A. Loisy sera-t-il entendu, ne serait-ce que parce que les apôtres ne sont pas, ne peuvent pas être des philosophes de cabinet. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait, pour un lecteur sans parti pris, une séduction réelle dans *ces réflexions* qui *ont pour objet le fondement mystique et religieux de la moralité humaine, le caractère à la fois idéal et relatif de son plan, l'unité essentielle de son ressort, qui est l'amour-dévouement, la condition normale de son exercice, qui est le renoncement, disons le sacrifice* (p. 221), et quelque chose de touchant dans cette pensée que *la*

seule religion qui soit proportionnée aux besoins de l'humanité nouvelle est la religion du pur amour (p. 291). Mais, hélas ! quelles intelligences sont aujourd'hui tournées vers l'amour ?

Il est vrai que l'instant présent ne compte pas seul, et que les productions de l'esprit sont des grains semés pour l'avenir. *C'est pourquoi celui qui écrit ces lignes n'éprouve pas la moindre difficulté à penser que lui-même et son livre tomberont bientôt dans l'oubli. Mais, si le livre — ce livre presque irréalisable* dira ailleurs M. A. Loisy (p. 346), — *contient un germe de vérité, ce germe sera fécond encore, malgré toutes les contradictions passagères et les oppositions, malgré les silences concertés, quand ceux qui auront d'abord aimé le livre, — il y en aura bien quelques-uns, — et ceux qui l'auront détesté ou dédaigné seront depuis longtemps disparus* (p. 221).

Dr Maurice Klippel. — **La Médecine grecque dans ses rapports avec la philosophie**, un vol. in-8°, Editions *Hippocrate*, Paris, 1937 (*Prix : 15 francs*).

Cette étude, qui a pour but particulier d'établir les relations qui, autrefois en Grèce, ont uni la science médicale à la philosophie, est un précieux résumé de l'histoire de l'ancienne médecine grecque. Un chapitre (2 pages) est consacré à la période pré-hippocratique de la médecine ; un autre (12 pages) à la doctrine d'Hippocrate ; un dernier (42 pages) aux successeurs d'Hippocrate jusqu'à Paul d'Egine.

Il est intéressant de voir combien l'Auteur a su réunir de détails curieux dans cette vue d'ensemble de l'évolution de la médecine grecque, et avec quelle clarté il a montré comment les écoles médicales, qui se sont succédé en Grèce ou à Alexandrie, *représentent le morcellement analytique de l'œuvre synthétique d'Hippocrate, quels que soient les progrès qu'elles ont pu réaliser, par ailleurs, en anatomie, en physiologie et en pathologie* (p. 75).

M. M. Klippel termine par ces lignes qui semblent contenir un regret :

> La médecine grecque ayant pris fin, un certain nombre d'auteurs et dont quelques-uns sont plus ou moins rapprochés de nous, ont continué à faire reposer la science médicale sur des doctrines. Mais les systèmes en médecine ont passé de mode, et, aujourd'hui, on ne leur accorde plus qu'un intérêt historique.

Force est, en effet, d'accorder que le goût du jour n'est plus à la synthèse, qui demande une autre puissance d'esprit que l'émiettement à l'infini de l'analyse ; mais, s'il est vrai qu'on accorde encore un intérêt au passé, fût-ce seulement un intérêt historique, tout n'est pas entièrement perdu, et il est possible d'espérer dans l'avenir.

André Ducasse. — **La Grande Mademoiselle** (1627-1693), un vol. in-8° de la Collection *Le Rayon d'Histoire*, Hachette, Paris, 1937 (*Prix : 18 francs*).

C'est une grande et curieuse figure, que cette Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston, frère du roi Louis XIII, et petite-fille de Henri IV, dite « la Grande Mademoiselle », et la plus riche héritière de l'Europe du xviie siècle.

Au physique, elle était grande, sans beauté, bien que Mignard nous ait laissé d'elle un délicieux portrait.

Au moral, elle avait un esprit honnête et primesautier, avec un caractère altier et indépendant. L'orgueil semble percer dans quelques uns de ses actes ; mais elle ne le subit que comme une habitude, une conséquence de son éducation. De son grand-père, Henri IV, elle tenait une tendance à la raillerie, et la manie de l'intrigue lui venait de sa grand'mère Marie de Médicis ; en elle, il y avait toujours un besoin de rébellion. — Intelligente, mais peu instruite, elle manque de ce sentiment pondéré, qui fait les grandes choses. Son besoin de s'occuper de politique est toujours spontané et impulsif. Cet état d'esprit l'entraîna dans la Fronde, et elle mit au service de ce parti son ingéniosité, son entrain, sa vie, qui, d'ordinaire, se passait en futilités et en projets de mariage.

Son ambition eut des satisfactions et des déceptions, mais elle connut la griserie de la popularité. Son entrée à Orléans fut l'apogée théâtral de sa gloire, qui devait bientôt tomber dans le dépit des lendemains de fête.

M. André Ducasse analyse toute cette vie avec un soin éclairé ; il passe au crible de la critique, la cour, la Fronde, la gloire, le mariage ou mieux la mésaventure avec Lauzun, les dernières années, la mort. — Il a ainsi écrit un beau et bon livre, où l'histoire se pare d'un récit agréable. (*G. Petit.*)

Henry Legier Desgranges. — **Les Apollinaires, Histoire d'une famille gallo-romaine pendant trois siècles**, un vol. in-8°, Hachette, Paris, 1937 (*Prix : 15 francs*).

Cet ouvrage conte l'histoire de la noble famille lyonnaise des Apollinaires au cours des ive, v^e et vi^e siècles. Cette période *est attachante au plus haut degré et pleine d'enseignements, car c'est une de ces époques anxieuses, où les vieilles sociétés s'écroulent, les idées se transforment, le monde prend une nouvelle direction* (p. 5). Elle offre ainsi *le spectacle tragique auquel nous assistons aujourd'hui, car toutes les époques de décadence présentent les mêmes caractères* (p. 134).

On aperçoit tout de suite deux parties dans cette étude : l'une est l'histoire proprement dite des Apollinaires ; l'autre les « enseignements » que cette histoire nous fournit. Or, il semble bien que l'Auteur a eu une dilection particulière pour la seconde, encore que

ce soit celle qui peut davantage prêter à discussion. Que *les sociétés humaines* soient, en effet, *soumises à des lois inexorables* (p. 5), on le peut admettre, et encore que *le philosophe voit les mêmes causes amener les mêmes effets, et, sous des apparences et des noms différents, les mêmes passions se manifester, les mêmes erreurs se reproduire et conduire aux mêmes catastrophes* (id.). Toutefois, « le philosophe » peut être trompé par des analogies, qui ne sont pas identité. D'une époque à une autre, il n'y a pas que des « apparences » et des « noms » qui diffèrent ; en réalité, chaque époque est faite d'une multitude infinie d'éléments, dont nous ne connaissons qu'un très petit nombre ; et cette part de notre ignorance est si grande que nous ne pouvons dire que ceci est tout pareil à cela, et que les applications que nous sommes tentés de faire des « lois inexorables » sont autant d'ingénieuses vues personnelles, sans réelle valeur objective. Cela ne veut point dire que l'histoire n'est pas riche de leçons ; mais seulement qu'il est malaisé de les découvrir et d'en profiter, et cette difficulté explique pourquoi ces leçons *sont toujours inaperçues des contemporains* (p. 5). Et la critique générale qu'il est permis d'adresser aux rapprochements faits par l'Auteur et aux déductions qu'il en tire, ne veut pas dire davantage que la plupart de ces rapprochements et de ces déductions ne soient d'un intérêt poignant. Par exemple : l'incompréhension attristante de deux générations qui se suivent, ou encore la décadence des études et de la culture dans les périodes où, la force devenant seule indispensable, elles n'ont plus d'utilité immédiate.

L'histoire proprement dite des Apollinaires, qu'il ne saurait être question de résumer, ici, en quelques lignes, est de tous points remarquable. L'œuvre de l'érudit consciencieux et impartial qu'est M. Legier Desgranges est à lire, tant à cause de l'importance des personnages étudiés, que par celle de leur époque, dont il est très vrai qu'*on ne rapporte de l'école que des notions rudimentaires, qui ne correspondent en aucune façon à la réalité* (p. 5). Elle est à lire aussi à cause des nombreux redressements que l'Auteur a été conduit à faire de maintes *vieilles traditions, qui n'ont d'autres fondements que des préjugés et des intérêts de caste* (p. 138), et de foule d'erreurs courantes et multipliées. A ne prendre que ces exemples, M. Légier Desgranges a écrit sur la physionomie des Francs de Clovis (p. 178) et sur la réalité du bouleversement de la société aux ve et vi^e^ siècles, des pages si lumineuses (p. 139-143), que le lecteur est séduit et tout prêt à les croire définitives.

Charles LAUBRY. — **Maladies du nez, du larynx, des bronches, des poumons et des plèvres**, un vol. in-4°, G. Doin, Paris, 1938 (*Prix : 360 francs*).

Cet ouvrage, espéré depuis longtemps, forme le troisième fascicule du tome II du *Nouveau traité de pathologie interne* publié par les Editions Doin et C[ie].

Ses deux premières parties sont consacrées aux maladies du nez et du larynx étudiées par M. A. Hautant. — La sémiologie de l'appareil respiratoire, exposée par MM. Laubry et J. Rolland, forme la troisième partie. — Dans la quatrième, MM. Laubry et G. Marchal traitent des maladies des bronches et des maladies des poumons qui forment, en plus de 700 pages, la partie centrale du Traité. — Pour la cinquième partie, consacrée à la tuberculose pulmonaire, M. J. Rolland a écrit un véritable traité de phtisiologie. — Enfin, l'ouvrage se termine (sixième partie) par les maladies de la plèvre.

Par la qualité de ses auteurs, par l'homogénéité de ses parties, par le nombre et la variété de ses figures et de ses schémas, enfin par sa belle présentation typographique, cet ouvrage de 1170 pages, illustré de 210 figures en noir dans le texte et de 6 planches en couleur hors texte, peut être considéré comme le *Traité des maladies de l'Appareil respiratoire* représentatif, à l'heure actuelle, de la médecine française. (*N. E.*)

Académie de l'Humour. — **Dictionnaire de l'Amour**, un vol. petit in-4°, Editions de la Tournelle, Paris, 1938 (*Prix : 45 francs*).

De l'*Académie de l'Humour français*, vingt membres se sont complu à des fantaisies sur l'amour. De leur union est né ce dictionnaire, où le plaisir qu'ils prirent à l'écrire se montre tout nu. Plaisir partagé par le lecteur, car les réflexions amusantes y sont en grand nombre. Au petit bonheur, en voici quelques exemples.

Age. — L'homme n'intéresse la femme qu'à deux âges : l'âge des reins et l'âge d'or.

Amour. — Mieux que l'amour de la femme, c'est souvent l'amitié du mari qui retient l'amant.

Déclaration. — Les hommes déclarent généralement moins de revenus qu'ils n'en ont, et plus d'amour qu'ils n'en éprouvent.

Mariages. — Un homme qui « régularise » en épousant sa maîtresse convertit ses actions de jouissance en obligations.

Pensée (apocryphe) *de François I*[er]. — J'ai couru après la belle Ferronière.., et j'ai fini par l'attraper.

Ces citations, qui pourraient être multipliées, sont assez pour donner une idée de l'esprit léger qui pétille dans ces pages imprimées sur papier rose, — couleur de l'Amour, — et illustrées de cent vingt dessins de Joseph Hémard.

Si ce dictionnaire ne saurait convenir à de jeunes âmes encore candides, il peut être, pour les autres, l'amusant compagnon d'un après-midi que le froid et la pluie attristent. D'autre part, fort bien présenté et tiré à petit nombre, ces qualités dernières font de ses exemplaires numérotés des livres de bibliophiles.

André Berry. — **Les Aïeux empaillés**, un vol. in-8°, Editions de la Tournelle, Paris, 1938 (*Prix 50 francs*).

Un sous-titre dit le sujet traité dans ces pages : *Histoire de la famille de l'Auteur depuis l'empereur Constantin, jusqu'à Pic de la Mirandole et de Pic de la Mirandole jusqu'à lui-même.*

A la condition d'admettre qu'il soit louable de traiter « la famille » comme un sujet léger et qui n'a plus aucune importance, on peut goûter tout ce qu'il y a d'amusante fantaisie, d'esprit qui pétille, de verve gauloise, et même d'histoire vraie mêlée aux caprices d'une imagination débordante dans ce petit livre, écrit dans une langue merveilleuse.

Tant de qualités brillantes autorisent l'Auteur à prétendre à une généalogie glorieuse, à défaut de titres réels à la descendance de Vénus par Constantin le Grand, les Pic de la Mirandole et Ildeprandino Savata, qui emprunta la personne de Giulio Berri, à défaut de la clef perdue du château de la Mirandole. A la vérité, il lui manque quelques crimes pour ressembler à certains de ses ancêtres imaginaires, car je ne crois pas que M. André Berry ait assassiné personne, du moins jusqu'à présent, et sur ce point de menu détail, il faut désespérer de l'avenir. Le xxe siècle dégénéré n'a pas les gestes définitifs de l'an 326, ni du xvie siècle Il se contente de succédanés adoucis, encore que, tout bien compté, il n'y a sans doute pas une horreur moindre que celle de supprimer de vagues humanités dans l'acte d'*empailler ses aïeux*. (*J.-F. Albert*).

Dr L. Thiry. — **Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille**, *tome I*, un vol. in-8° avec illustrations de Paul Lepage, L. Gothier, Liége, 1937.

Voici une étude d'histoire locale, qu'il faut placer parmi les plus consciencieuses qui ont été écrites. Encore ne s'agit-il là que d'un premier volume, formant l'utile introduction à l'histoire proprement dite d'Aywaille et de Remouchamps.

Après un exposé général de la région d'Ourthe-Amblève (sol, populations, protohistoire, organisation religieuse et politique, évolution économique), l'Auteur étudie quatre localités du duché de Limbourg : Sprimont, Sougné, Nonceveux, Esneux, et une cinquième Tilff, relevant de la Principauté de Liége, mais en rapports étroits avec le duché voisin, puisqu'elle paraît avoir dépendu d'abord d'Esneux. Pour chacune, autant qu'il était possible de le faire, sont passés en revue l'histoire, le territoire, les institutions, l'église et les familles nobles.

Ce que ces pages représentent de lectures, de recherches d'archives, de trouvailles héraldiques, de généalogies établies et aussi d'erreurs redressées, il est difficile de l'imaginer, encore qu'on se doute aisément des difficultés, par exemple, de l'histoire féodale aux

innombrables seigneuries et aux éphémères principicules. S'il faut reconnaître à notre confrère belge le grand mérite d'être pour le lecteur un guide précieux dans ce dédale, il lui en revient un autre, plus grand encore, qui est la manière même dont il conçoit l'histoire locale.

Elle est de ne pas se cantonner d'étroite façon dans les limites d'un territoire, de faire revivre les faits locaux dans l'histoire régionale, et même de rattacher les événements de celle-ci à l'histoire générale. Ainsi, ces événements, présentés dans le cadre où ils ont leur place, ne sont pas isolés des grands faits nationaux et internationaux. Ainsi, une histoire locale se double de l'intérêt, qui s'attache à l'Histoire — tout court — surtout dans un siècle de curiosité universelle comme est le nôtre.

P. Saintyves. — **L'Astrologie populaire étudiée spécialement dans les doctrines et les traditions relatives à l'influence de la lune**, un vol. in-8°, J. Thiébaud, Paris, 1937.

Une question posée, en 1930, dans *La Chronique Médicale* fut à l'origine des recherches dont la présente étude est sortie. Il faut ajouter que le problème de la naissance des traditions qui prêtent à la lune des influences multiples et l'histoire de ces traditions apparurent vite à l'Auteur comme un excellent test pour juger de la valeur des méthodes dans l'étude du folklore. Cela explique, d'une part, le travail considérable qu'il s'imposa, de l'autre, le sous-titre qu'il a donné au présent ouvrage : *Essai sur la méthode dans l'étude du folklore des opinions et des croyances.*

Après trois années de lectures, de notes prises et de méditations, le sujet fut traité, en 1934, dans les Conférences de P. Saintyves à l'Ecole d'Anthropologie. Ce sont ces leçons, auxquelles le Maître disparu n'a pu apporter les dernières retouches, que les soins pieux de Madame Saintyves ont réunies aujourd'hui en un volume. De cette origine, vient que ce volume comprend deux parties assez distinctes : la première consacrée aux doctrines et aux traditions relatives à l'influence de la lune ; la seconde, en forme d'Appendice, traitant de sujets voisins, mais divers.

Dans la première, qui réunit une masse considérable de faits à la manière de Frazer, les traditions météorologique, agronomique, médicale, physiologique, botanique, géologique et légendaire enfin, sont tour à tour passées en revue avec une conscience qui ne néglige aucun détail, un souci remarquable d'exactitude et une grande prudence d'interprétation. La conclusion générale est qu'il ne faut pas chercher l'explication des traditions lunaires dans les diverses sciences auxquelles les unes et les autres se rapportent ; mais que ces traditions relèvent toutes de la plus ancienne mentalité magique.

Dans la seconde partie sont réunies des études sur les éditions françaises de la *Maison Rustique*, sur les almanachs, leur enseignement et leur rôle prophétique, sur la théorie des marées, enfin sur les notions de temps et d'éternité dans la Magie et la Religion.

L'ensemble constitue une œuvre abondante et marquée de la forte personnalité de son Auteur, précieuse par les multiples faits qu'elle fournit, si nombreux qu'on trouve dans ces pages à peu près tout ce qui a été pensé et écrit sur le sujet, précieuse enfin par l'enseignement qui vient de ces recherches admirablement conduites, et dont la portée est à la fois particulière aux traditions lunaires, et générale en ce qui touche le folklore.

PASTEUR VALLERY-RADOT. — **Pasteur**, un vol. in-8° de la Collection *Les Vies illustres*, Hachette, Paris, 1938 (*Prix : 3 fr. 95*).

Une fois nouvelle, l'Auteur a repris, pour cette Collection des *Vies Illustres*, l'histoire de Pasteur. Ses origines et ses premières années, ses recherches sur les cristaux et sur les fermentations, sur les générations dites spontanées, sur le vin, le vinaigre, la bière et sur les maladies des vers à soie, la théorie des germes, les virus-vaccins, le vaccin de la rage, enfin les dernières années du Maître sont, ici, résuméesen cinquante-huit pages, que terminent quelques pensées choisies de Pasteur et une courte bibliographie.

Vient de paraître :

Chez l'Auteur, 9, rue d'Argenteuil, Paris, Ier.

Dr L. O' FOLLOWELL. — **Le Médecin de Service** (19e année), Annuaire des médecins des théâtres de Paris, un vol. in-8° de 110 pages.

Aux Editions E. Figuière, 166, Boulevard du Montparnasse, Paris, XIVe.

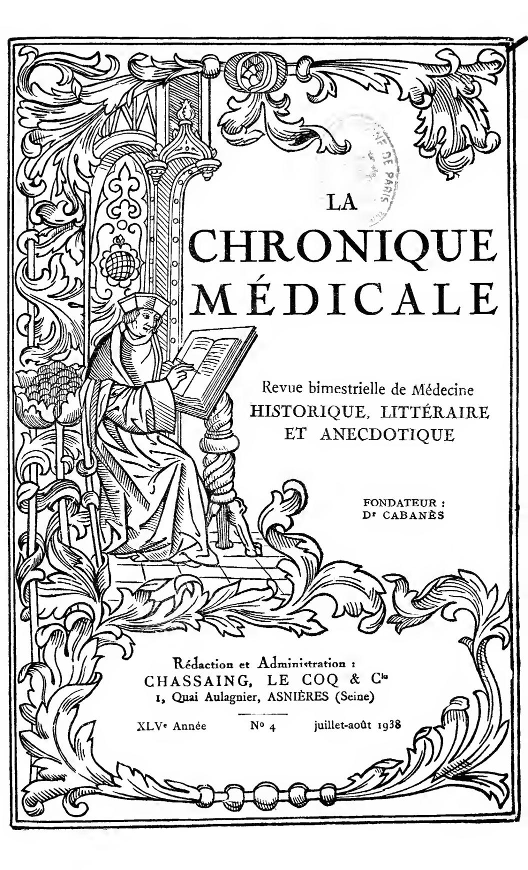
Annie DERVILLE. — **Un Paradis perdu ou une enfance au Couvent**, roman, un vol. in-8° cour., de 192 pages (*Prix : 12 francs*).

Loïc de CHAMBOURG. — **Bachour l'Etrange**, un vol. in-8° couronne de 286 pages. Ce roman, qui est, à la fois, une curieuse étude de psychologie arabe, et, dans une ambiance de mystère, un drame d'amour, placé dans le cadre de la révolte du Djellaz, à Tunis, mérite d'être lu (*Prix : 15 francs*).

Jean MONTAGNE. — **Intimités**, recueil de poèmes « consacrés au sens de l'Amour et du Foyer », un vol. in-8° cour. de 115 pages (*Prix : 10 francs*).

Le Gérant : **R. DELISLE.**

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1938.



LA

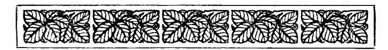
CHRONIQUE MÉDICALE

Revue bimestrielle de Médecine
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE
ET ANECDOTIQUE

FONDATEUR :
Dr CABANÈS

Rédaction et Administration :
CHASSAING, LE COQ & Cie
1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

XLVe Année N° 4 juillet-août 1938



SOMMAIRE

Abonnements : France, **24** fr. — Étranger, **42** fr.
Tous les abonnements partent du 1er janvier de l'année en cours.
France : le numéro **2** fr. — Étranger : le numéro **3** fr. **50**

Avis à nos Correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir n'écrire leurs manuscrits qu'*au recto des feuilles* et, lorsqu'ils les signent d'un pseudonyme, de donner leur nom à la rédaction. Les articles d'auteurs absolument inconnus ne seront pas insérés. Nous rappelons que les opinions, comme aussi les références bibliographiques données, ne sauraient engager que les auteurs et non point la rédaction. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



La

Chronique Médicale

REVUE BIMESTRIELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

45e ANNÉE ⁝⁝⁝ ⁝⁝⁝ ⁝⁝⁝ N° 4 ⁝⁝⁝ ⁝⁝⁝ ⁝⁝⁝ JUILLET-AOUT 1938



L'Auvergne cache-t-elle les chefs des patrons des chirurgiens ?

par le Dr DAUTHEUIL (Senlis)

M. Jules Picters, dans la revue *Æsculape* (page 173), rappelle que « la cathédrale d'Anvers se glorifiait de posséder les têtes des deux martyrs Côme et Damien. Celles-ci étaient conservées dans une châsse construite vers 1480. » D'autre part, M. le Dr Vergnet, dans son *Essai iconographique sur saint Côme et saint Damien* (thèse de Paris, 1923, p. 20), affirme :

Les chefs, jadis à Bamberg, ont été transférés dans l'église des jésuites de Munich. De nombreux procès-verbaux, visites, identifications, ont eu lieu au cours des temps ; ils concordent à tenir les deux chefs pour authentiques. Un somptueux reliquaire les y contient toujours, dont le dessin se voit dans les *Acta sanctorum*.

Qu'en disent les Petits Bollandistes ?

Les patrons des chirurgiens et médecins, arabes du IIIe siècle, étaient d'une famille de cinq enfants : Anthème, Léonce, Euprèpe, Côme et Damien, que Grégoire de Tours croit avoir été jumeaux. Côme et Damien seuls étudièrent la médecine en Syrie. Leur science était accompagnée du don des miracles, et ils refusaient tout salaire (Anargyres). Ils furent martyrisés, sous l'empire de Dioclétien, par Lysias à Eges (Cilicie), le 5 des calendes d'octobre (27 septembre).

Dans une mosaïque de Ravenne du VIe siècle, ils sont représentés tenant comme un rouleau. On les peint aussi tenant chacun une fiole. Saint Côme est seul représenté assis, tenant une espèce de boîte à médicaments, ou une espèce de flèche. Saint Damien est debout, tenant les mêmes objets.

Une bonne partie des reliques des deux frères fut apportée à Rome et déposée dans la catacombe située près de l'ancien temple de Romulus et Rémus, au Forum. A la fin du Ve siècle, le pape saint Félix III éleva sur le tombeau la belle église de Saint-Côme-et-Saint-Damien, embellie au XVIIe siècle par Urbain VIII.

Quelques reliques furent transportées en divers lieux, où l'on éleva des églises sous le vocable de ces saints, à Constantinople, à Cyr en Pamphylie, en Palestine. Jean de Beaumont, à son retour de la guerre sainte, sous le Pontificat d'Alexandre III, apporta en sa seigneurie de Luzarches quelques-uns de leurs ossements sacrés : deux gros ossements entiers et plusieurs fragments. Nous savons qu'y était établie la confrérie des chirurgiens de Paris avant la Révolution.

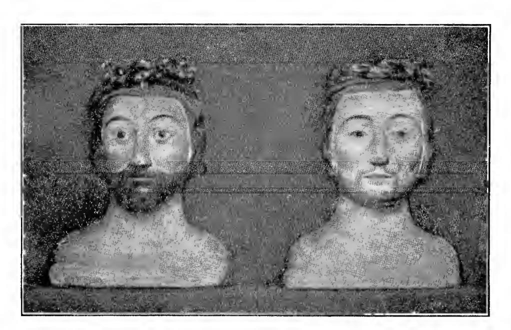
Dans l'église Saint-Côme-et-Damien de Paris, à Longpont, à Saint-Germain et Saint-Médard, au diocèse de Meaux, on conserve une relique de ces saints.

Ainsi, les Bollandistes, en assurant qu'une large partie des reliques des deux saints fut apportée à Rome, n'expliquent pas, s'ils la constatent, la dissémination de ces reliques.

Est-ce de Rome que les têtes des deux martyrs émigrèrent à Anvers ? Ces deux têtes ne comprenaient-elles que le massif facial, alors que les deux chefs étaient à Munich ?

Aucune revue médicale à mon souvenir n'a signalé que l'église de Brageac, en Auvergne, non loin de Mauriac, conserve deux chefs qu'on considère, là, comme ceux des saints patrons des chirurgiens. Aiguillé sur cette trouvaille par notre confrère M. le Dr Lescure de Bort (Corrèze), qui m'a obligeamment conduit, le curé de la paroisse de Brageac nous a montré dans sa belle église romane, accolée au monastère de Bénédictines, qui honoraient autrefois nos saints, les deux bustes reliquaires si naïfs et si curieux, où étaient autrefois les ossements des deux frères. On les conserve actuellement dans une caissette pour éviter toute profanation et on ne les place dans les têtes reliquaires que le jour de la fête de nos saints.

Les restes de saint Côme, sont un seul et large morceau de la boîte crânienne comprenant le frontal sans les arcades sourcilières, les deux pariétaux et à peu près un tiers de l'occipital dans la partie attenante aux pariétaux. — Crâne dolicocéphale de grande capacité, provenant d'un homme assez âgé. — Sur ce fragment est collé une bande de papier indiquant en latin que Mgr d'Estaing, évêque de Clermont en Auvergne, a vu cette relique lors de sa seconde visite à Brageac, le 23 juillet 1657.



SAINT COME ET SAINT DAMIEN

Reliquaires de l'église de Brageac, en Auvergne

Les restes de saint Damien sont en deux fragments. Un plus gros fragment comprend les pariétaux. Une notable partie de l'occipital, l'écaille, forme le second fragment, qui ne s'ajuste pas au précédent, mais se prolonge jusqu'au trou occipital dont voit le bord postérieur et, en arrière du trou occipital, la grosse croix du pressoir d'Hérophile. — Le crâne de saint Damien, quoique dolicocéphale et d'un volume important, est un peu moins large que celui de saint Côme. — Sur lui, on trouve la même étiquette de Mgr d'Estaing.

Les reliques de chaque saint sont enveloppées dans une étoffe de soierie rouge du XIXe siècle avec les noms des saints brodés en vert et accompagnés d'une palme, puisqu'ils furent martyrs.

Comment ces fragments furent-ils apportés en Auvergne ? La tradition veut qu'un membre de la famille d'Escorailles les ait ramenés à l'époque des Croisades, et en ait fait cadeau au monastère de Brageac.

Décrivons un peu les deux reliquaires. Il est probable que, vraies ou fausses, les reliques apportées par le croisé furent placées dans un coffret qui, vu la proximité du Limousin, devait être garni d'émaux. Mais, s'il en fut ainsi, ce coffret disparut sans qu'aucun document puisse, à l'heure actuelle, nous renseigner à ce sujet. Je croirais cependant que ce fut au moment des guerres de religion, où la destruction des images fut un bon prétexte au pillage des riches abbayes. Les moniales avaient dû cacher les ossements ; et, la tourmente passée, firent refaire les deux bustes. Leur aspect nous inciterait à penser qu'ils sont de la fin du XVIe siècle. Les calottes crâniennes, les chefs de bois sont entourés de couronnes, qui conviennent à des martyrs ; et ces chefs sont les couvercles des boîtes, où reposaient les saintes reliques. C'était la grand'mode jadis de donner aux reliquaires la forme qui rappelait le mieux la partie du corps à laquelle appartenaient les ossements conservés.

Un des saints est barbu. D'après la tradition, il s'agit de saint Côme. Cette barbe courte, mais fournie, légèrement taillée en pointe, ces moustaches qui se relèvent rappellent assez bien les figures de la fin du règne de Henri III.

L'autre, qui serait saint Damien, n'a qu'une petite moustache tombante à la chinoise. Les cheveux plaqués et la frange frontale rappellent ceux du connétable de Montmorency. « Cette différence, dans le port des barbes, écrit le Dr Vergnet, est pour marquer la différence d'âge. » Il existerait donc une tradition, qui ne ferait plus de nos deux saints des jumeaux.

Comme il ne s'agit ici que de bustes, nous ne savons pas de quels attributs l'artiste, qui les a conçus, aurait pu les décorer ? Ces attributs auraient été pour nous un puissant moyen d'identification. L'un fut-il plus spécialement considéré comme méde-

cin et l'autre comme chirurgien ; le mirage des urines aurait alors convenu au premier, et la boîte d'instruments au second.

Le Dr Vergnet (1) nous avertit qu'en Espagne, l'un était plutôt considéré comme médecin, oupatron des médecins, et l'autre comme chirurgien ; qu'en Flandre, tous deux sont plutôt patrons des chirurgiens et barbiers que des médecins ; qu'en Allemagne, à Nuremberg, Hans de Kulmbach les représente vêtus l'un d'une robe longue et l'autre d'un pourpoint, probablement pour figurer les chirurgiens de robe longue et de robe courte.

En France, les Anargyres étaient plutôt considérés comme patrons des chirurgiens, et saint Luc était plutôt réservé aux médecins. La Société actuelle de saint Luc, saint Côme et saint Damien a réuni les trois saints, comme elle réunit tous les docteurs en médecine, puisqu'il n'y a plus qu'un seul diplôme.

A Brageac, le bourg était trop petit pour qu'il y eut autrefois même un chirurgien. Seul, le barbier du village pouvait rendre un hommage intéressé aux deux saints, quand le permettait l'abbesse des bénédictines.

Mais qui nous assurera que ces restes sont authentiques ?

(1) *Loc. cit.*, p. 58, 63, 66.

Epigrammes sur les médecins

Il a rendu son âme à Dieu
Le médecin Monsieur Mathieu,
Qui rendoit la ville déserte :
La Mort fait une grande perte !
(Anonyme.)

Vous voulez vous en defaire ?
Ne cherchez point d'assassins :
Donnez-lui deux médecins,
Et qu'ils soient d'avis contraire.
(Paul de Pélisson.)

Renault semblait toujours avoir la mort au sein ;
J'avais compassion de voir sa triste mine ;
Et le voilà qui boit, qui rit et qui chemine !
Par quel médicament est-il devenu sain ?
Gilot, sa seule médecine
Fut de quitter son médecin.
(De Cailly.)

Les soliloques philosophiques d'un médecin-poète

Sous le titre *Poésies philosophiques*, M. le Dr Maurice Klippel, médecin honoraire des Hôpitaux de Paris, vient de publier aux Editions J. Vrin, à Paris, un premier volume in-8° de *Soliloques*. Persuadé que *rien n'est moins fondé que cette manière de voir superficielle, par laquelle les vers ne sont et ne peuvent être que le langage imagé de la fiction* (p. 22), il a pris franc parti contre la théorie de l'art pour l'art, et déclare, dans sa Préface-manifeste, que *le but de la poésie n'est pas seulement de plaire, mais de plaire pour enseigner* (p. 26). Cette affirmation liminaire pourra être discutée; elle est, du moins, la justification personnelle de ce *Poésies philosophiques*

La philosophie qu'elle veut enseigner est un mélange de platonisme et de pythagorisme, ce dernier ayant fourni matière à une très jolie pièce du premier *Soliloque* (p. 48-49). Le but d'enseignement se traduit par de très nombreux distiques, marqués au coin des préceptes. Un détail particulier de la philosophie de l'Auteur est la tendance qui le rapproche du *dolorisme*. A des vers comme ceux-ci, — entre beaucoup d'autres, — M. Julien Teppe applaudirait.

Aimer nos propres maux, savourer le malheur,
Dans l'attendrissement où fléchit son ardeur,
Est d'un attrait plus vif et de plus de puissance ;
Parfois désespérer surpasse l'espérance,
Et parfois l'amertume, après des jours flétris,
Est un doux aiguillon au fond des cœurs contrits.
(*Soliloque* IV, p. 112.)

Le tourment de la chair, qui dans la douleur clame,
Et saigne sous les coups, accroît l'essor de l'âme.
(*Soliloque* V, p. 164.)

Toutefois, il convient de dire que, dans ces *Poésies philosophiques*, la philosophie proprement dite tient beaucoup moins de place que les considérations esthétiques. C'est ainsi que l'esthétique universelle, les origines de la poésie lyrique et l'évolution de l'art forment trois *Soliloques*, sur les cinq que réunit ce premier recueil. Un détail de cette esthétique personnelle mérite d'être retenu, parce qu'il accorde au « paysage » un rôle initiateur inattendu :

Mais l'idéal est né de l'art des paysages
Dans les clartés des cieux tombant sur les rivages.
(*Soliloque* I, p. 46.)

Telle opinion est inattendue, car on admet, en général, que le « paysage » est un genre tard venu dans l'Histoire de l'Art.

Au point de vue poétique, le vers est classique avec de rares licences. Les unes tiennent à la césure, exceptionnelles dans les vers de douze syllabes.

Le beau spirituel ne peut être goûté
Qu'en l'extase, l'ascétisme et la chasteté.
(*Soliloque* V, p. 163.)

habituelles, au contraire, dans les décasyllabes :

Cherchons en nous ce beau monde idéal,
Par où dans le clair esprit s'illumine
De notre âme la divine origine.
(*Soliloque* V, p. 162.)

Les autres se rapportent à certaines rencontres de voyelles, que d'aucuns, il est vrai, disent autorisées :

La paisible rosée et dont ont soif les fleurs
(*Soliloque* V, p. 134.)

Plus haut, ô mes ailes, plus haut !
(*Soliloque* V, p. 134.)

La rime est souvent riche, presque toujours régulière, et c'est tout à fait par exception qu'on voit se rencontrer *relai* et *reflet*, *diapente* et *emprunte*.

.... les lois mathématiques,
Dont l'abstraite beauté devient comme un relai,
Qui nous guide au flambeau dont elle est le reflet.
(*Soliloque* I, p. 48.)

Ainsi Dieu mit partout les mêmes harmonies.
O vous, en ouïssant les accords les plus doux,
Songez à la raison qu'a le nombre épogdous,
Bercés par les concerts des graves symphonies,
Louez Dieu dans les sons du diatessaron
Possédant l'épitrite, et de la diapente
Qui comprend l'hémiole, et du diapason,
Qui, fait en double, naît des huit sons qu'il emprunte.
(*Soliloque* V, p. 160.)

Enfin, il y a lieu de noter une recherche constante de l'harmonie imitative :

Le sol sonne sonore à son talon boiteux (Vulcain).
(*Soliloque* I, p. 29.)

Un doux vent follement souffle en enflant sa voile.
(*Soliloque* I, p. 33.)

Du frelon fredonnant monotone est le ton.
(*Soliloque* II, p. 63.)

L'oiseau dans le vallon lui répond par des ouï
Mille fois répétés des ouï partout ouïs.
. . . .
Et l'on entend toujours, à l'aube qui s'épanche,
Leurs ouï aux lieux où lui (Pan) *s'éveillait sous la branche.*
. . . .
Quel doux bec gazouillant chante tout près de lui ?
Celui qui lui redit que dans la nuit reluit
Un flambeau non moins sûr que le signe de l'Ourse.
(*Soliloque* I, p. 32, p. 34.)

Le sentiment poétique est indéniable. De jolis vers, comme ceux-ci, se rencontrent en maintes pages :

Les souffles se sont tus. Et tout serait silence
Sans la voix de la source éclatant en sanglots.
(*Soliloque* I, p. 30.)

Les muguets font aux bois des songes parfumés ;
Et les fleurs des étangs sur les flots immobiles
S'endorment en rêvant au sein des nuits tranquilles.
(*Soliloque* V, p. 89.)

Il en vient un plaisir de lecture, dont il est juste de marquer de la gratitude au poète qui nous l'a donné. D'autre part, on ne saurait assez louer le médecin de se rattacher comme il le fait, aux médecins humanistes d'autrefois. Le folkloriste Paul Sébillot, à propos des vieilles légendes de nos provinces, disait avec quelque amertume que « la jeune génération les ignore ou les dédaigne, comme des choses surannées, qui ont pu intéresser les gens d'autrefois, mais qui ne peuvent plus charmer des esprits qui se croient plus cultivés ». Hélas ! on peut répéter pareil regret pour la poésie et pour foule d'autres disciplines spirituelles, où nos aînés furent des maîtres. En s'intéressant à toutes les choses de l'esprit, ils avaient porté très haut la considération qui s'attachait au titre de docteur, et que notre spécialisation moderne, étroite et utilitaire, ne nous a pas conservée.

J. F. ALBERT.

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, nos 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

A propos du mot mannequin

Un proverbe anglais assure que gens de métier ne sauraient s'aimer (*two of a trade nover agree*). Sans doute est-ce pour cela qu'un chimiste a toujours quelque flèche à destination d'un confrère, un botaniste pour un botaniste, et Dieu me garde de parler des médecins ! Les étymologistes eux-mêmes, que leurs paisibles labeurs sembleraient devoir porter à l'indulgence, subissent la loi parémiologique à l'instar des autres. Le mot mannequin me fut l'occasion de cette remarque.

Dans l'étude, d'ailleurs remarquable, qu'il a publiée en in-8°, à Amersfoort, en 1931 sur *Les mots français d'origine néerlandaise*, M. Marius Valkhoff après avoir distingué un mannequin (au sens de panier) dérivé d'un *mannekijn*, diminutif de manne, d'un autre mannequin (figurine des peintres, des tailleuses, ou épouvantail à moineaux) dérivé du moyen-néerlandais *mannekijn*, *manneken* = petit homme, tire la flèche de réserve dont je parlais : « *Il est intéressant*, écrit-il (p. 186), *de voir une fois pour toutes, de quelles manières les lexicographes orthographient un prototype néerlandais*. Littré : *maneken* flamand ; — Nouveau Larousse : *maeneken*, flamand ; — D. Behrens : *maneken*, flamand ; — E. Gamillscheg : *manekîn*, néerlandais (1). *Il semble que la* « petite lune » (maneken) *flamande ait eu un grand attrait pour les étymologistes !* — Mais M. Valkhoff ne s'est pas demandé s'il n'y avait pas à cet « attrait » quelque raison cachée qu'on puisse pourtant découvrir.

Le plus souvent, les étymologistes adoptent un système et font ensuite tout plier pour y faire entrer les mots. Ainsi, J. Espagnolle (2) trouvera mannequin (figurine) dans la forme dorienne μαχανήν (pour μηχανήν) avec un renversement de lettres (μαναχήν), qui n'est pas rare ; tandis que Edouard Le Hericher dérivera manne du breton *man* (panier), mannequin (hotte) du breton *man* (panier) et *quein* (dos) ; et confondra mannequin (épouvantail à moineaux) avec le mot précédent, l'objet étant en tissu d'osier. Sur quoi, Le Hericher tire aussi sa flèche : *Pour Littré, trois étymologies différentes pour ces trois mots de même famille* (3) ! — Voilà Littré frappé pour la seconde fois ; mais, à ce coup, avec une évidente injustice. Il n'est pas

---

(1) On pourrait ajouter : O. Caillon, *manekin*, flamand (*Dictionnaire étymologique*, in-8°, Chambéry, 1938, p. 338).

(2) J. Espagnolle. *L'origine du français*, 3 vol. in-8°, Delagrave, Paris, 1888, t. II, p. 313.

(3) Edouard Le Hericher. *Les Etymologies difficiles*, in-8°, H. Gibert, Avranches, 1886, p. 111.

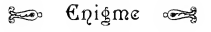
douteux, en effet, que si le panier d'une part et la figurine ou épouvantail, de l'autre, portent *aujourd'hui* le même nom de mannequin, il n'en a pas toujours été ainsi.

Pour le premier, on disait *mandequin* dans le nord de la France au XVe siècle, et *mande* (panier) au XIIIe siècle (d'où *mandelée, mandelier*, etc.), où se retrouvent l'ancien néerlandais *mande* de même sens, et le diminutif moyen-néerlandais *mandequin*. La confusion avec mannequin se fit par la suite.

Quant au mannequin des peintres aux formes seulement ébauchées, au mannequin des tailleurs amputé des bras et des jambes, enfin au mannequin franchement monstrueux qui sert aux paysans à protéger leurs champs en effrayant les oiseaux, ces difformités ou monstruosités, qui les rapprochent, nous font retrouver la lune, si on en croit un amusant article que, sous le titre *Enfant de la lune*, vient de publier *L'Echo médical du Nord* (1). L'auteur y fait état d'un mot *manekindt*, donné par un médecin de Ziriczee du XVIe siècle, Lievin Lemme (2), mot disparu des dictionnaires flamands du XVIIIe et du XIXe siècle, mais où « petit homme » n'est plus en cause, car *mane* n'est pas *mann*, ni *kindt* le diminutif *kin*.

J.-F. ALBERT.

(1) *Echo médical du Nord.*, n° 9, 15 mai 1938.
(2) Levini Lemni *Oculta naturae miracula*, pet. in-8°, G. Simon, Anvers, 1561, p. 19 rect.



Enigme

Je ne tiens rien de la magnificence
Du nom que l'on me fait porter.
Je ne suis pas en évidence,
En tout temps cependant, on cherche à me flatter.
Plusieurs gardes font sentinelle
A la porte des lieux remplis d'humidité,
Où sans lumière ni chandelle
Je suis mis en captivité.
De la table la mieux servie
Je goûte de tout en passant ;
Car je suis juge, et décide à l'instant
De tout ce qui sert à la vie.

Caricature

LES PETITS MYSTÈRES DE PARIS

par Bouchot



Dis donc, v'là la *Pommade du lion* qui baisse, faudra voir à se procurer quelques livres de saindoux ; mais tu ne le prendras pas, cette fois, dans le quartier... Tu comprends la chose.

La Médecine des Praticiens

LA PHOSPHATINE FALIÈRES.
Sa présentation sous deux formes.
Spéciale. — Normale.

Pour pouvoir satisfaire les exigences de l'organisme de l'enfant aux diverses périodes de son évolution, pour permettre de varier l'alimentation, pour répondre enfin au désir exprimé par de nombreux médecins, la *Phosphatine* se présente sous deux formes :

Spéciale. — C'est la phosphatine, *sans cacao*, dont la formule a été légèrement modifiée pour l'adapter scientifiquement à l'usage de l'enfant, à partir du 4e au 5e mois.

Normale. — C'est la Phosphatine, *aromatisée au cacao* (3 %), recommandée à partir du 8e au 9e mois, ou davantage, surtout au moment du sevrage et de la croissance.

Dans la composition de la *Phosphatine* figurent des farines de céréales et des fécules choisies, soumises à un blutage modéré, qui permet la conservation de l'assise protéique des grains, siège des vitamines indispensables à la croissance. Aussi, la *Phosphatine spéciale*, sans cacao, n'est-elle pas blanche.

La *Phosphatine* n'est ni une farine stérilisée (la stérilisation transforme les amidons en dextrines), ni une farine cuite (la cuisson à haute température détruit les vitamines). Un procédé de fabrication *original* met en œuvre des traitements spéciaux qui provoquent une digestion partielle, par transformation de la molécule amylacée ; d'où l'assimilation parfaite de la *Phosphatine*, par les enfants, même du premier âge.

Tout enfant, à partir de 4 à 5 mois, qui est sans appétit et ne peut supporter le lait, qui a des vomissements ou de la diarrhée, retire un bénéfice immédiat de l'usage de la *Phosphatine spéciale sans cacao* à la dose d'une cuillerée à café rase pour un biberon. La transformation est rapide. L'appétit revient. Le poids progresse. La tolérance est absolue.

Plus tard, lorsque l'enfant grandira, vers le 8e ou 9e mois, ou davantage, il pourra commencer à prendre les bonnes bouillies de *Phosphatine normale aromatisée au cacao*. Une longue expérience a démontré que cette farine était l'aliment type de l'enfant, surtout au moment du sevrage et pendant la croissance, parce qu'elle lui apporte, sous une forme très agréable, tous les éléments nutritifs nécessaires à son parfait développement.

N. B. — L'usage de la *Phosphatine* est particulièrement économique, parce qu'il suffit d'ajouter au lait une faible quantité de cette farine pour obtenir un aliment agréable, nutritif et fortifiant.

❋ Correspondance médico-littéraire ❋

Questions

« *La latte.* » — L'intéressant article de M. Léon Neuray sur *La Nuit enchantée* (XLV, 53) m'a rappelé le *Traité des Superstitions*, dans lequel l'abbé Thiers s'attaquait à maintes observances traditionnelles. Les feux de la Saint-Jean étaient de celles-là. Or, relisant, à cette occasion, le vieux houquin, j'y ai trouvé condamnation d'une coutume particulière qui m'a retenu à cause d'un mot.

Prendre, le même jour et dans la même circonstance de temps (c'est-à-dire avant l'aurore), une herbe appelée en quelques lieux de la *latte* ; la porter sur soi à la tête et à la ceinture ; faire trois tours autour du feu de la Saint-Jean, et un signe de croix, afin de se garantir toute l'année du mal de tête et du mal de reins.

Telle est la coutume paysanne rappelée par Thiers ; mais quelle est la plante appelée *latte* en quelques lieux et que notre auteur ne désigne pas autrement ?

MORRELOT (*Albi*).

A l'occasion de Fortuné Licet. — Rendant compte d'une édition française abrégée du *Traité des Monstres* de Fortuné Licet, *La Chronique Médicale* (XLV, 22) a ramené l'attention sur ce personnage, que Gabriel Naudé appelait *philosophorum, qui nunc sunt, facile princeps.* Il est vrai que Naudé était son ami, puisque, en 1634, Licet lui avait adressé la liste de ses ouvrages alors parus et l'histoire des disputes dont ils avaient été l'occasion (*De propriorum operum historia libri duo*).

Le *facile princeps philosophorum* indique que Licet était fort loin d'être tenu seulement pour médecin. De fait, ses ouvrages très nombreux traitent de sujets de tous ordres, et la médecine ne tient pas la plus grande place dans cette œuvre mêlée. Bien plus, l'éloge de Naudé se trouve en préface d'une pièce peu connue, dans laquelle l'auteur, Léon Allat, a trouvé le moyen d'indiquer en vers grecs la liste des principales publications de Fortuné Licet. Or, il est assez piquant de constater que, tout juste, le *Traité des Monstres* ne figure pas dans cette longue liste.

Le texte grec d'Allat est accompagné d'une traduction en vers latins du blésois Guidon de Souvigny. L'ouvrage, — une plaquette in-4°, — a été publié sous le titre *Licetus Leonis Allatii Carmine expressus*, par Mascard, à Rome, en 1641, c'est-à-dire seize ans avant la mort de Fortuné Licet. Gabriel Naudé a préfacé la pla-

quette d'une lettre d'hommage à François Citesius, médecin du Roi et du Cardinal de Richelieu, doyen de la Faculté de Poitiers.

Dans cette rencontre de tant de personnages, deux me retiennent : l'hellénisant Léon Allat et son traducteur latin le blésois Guidon de Souvigny. Un lecteur pourra-t-il dire si ces deux poètes étaient aussi médecins ?

D'autre part, l'exemplaire du *Licetus Carmine expressus*, que j'ai sous les yeux, est dans une reliure aux armes de J. Gomez de la Cortina. Pourrait-on fournir quelques renseignements sur ce bibliophile ?

Roger Porza (*Paris*).

Un grand hôpital futur... à Lille. — Lors d'une réunion de vieux camarades du Lycée de Lille, l'un d'eux, — je ne sais plus qui — nous a conté que, dans quelques années, la Municipalité alors régnante construira un grand hôpital nouveau, qui ne lui coûtera rien. Puis, on a parlé d'autre chose ; et j'ai négligé de demander des précisions. De là la question que je pose. La nouvelle est trop belle pour être vraie. Cependant, tout arrive. Si la prédiction se vérifie, comment cela pourra-t-il être ? Si la nouvelle est fausse, comment a-t-elle pu prendre naissance ?

Sicoyse (*Lille*).

Chansons à retrouver. — Deux chansons, qui se chantaient sous le second Empire, sont aujourd'hui oubliées et peut-être perdues : le *Docteur Grégoire* et le *Ménétrier Thomas*. Quelque lecteur pourrait-il en donner le texte et en indiquer les auteurs. Il contribuera ainsi à sauver de l'oubli ces deux petites œuvres de notre folklore, et à ressusciter un peu de l'âme du passé.

Le Docteur Grégoire, qui se chantait sur l'air de la Marche des Zouaves de la Garde, commençait ainsi :

Le docteur que j'ai
N'est pas agrégé
Il n'a ni cordons, ni grades ;
Il est détesté de la Faculté ;
Mais il guérit tous ses malades.

Du *Ménétrier Thomas*, je ne me souviens que de ce couplet.

Je suis le ménétrier Thomas,
Un peu rouillé par l'âge ;
Mon instrument ne plaît pas
Aux filles du village.
De l'indulgence, mes enfants,
Leur disais-je sans cesse.
Peut-on jouer à soixante ans
Comme dans sa jeunesse ?

Cette dernière chanson, dont le sens figuré est un peu gaulois, exprimait cependant quelques réalités humaines.

Dr G. Léorat (*Annonay*).

Réponses

Mal de Saint-Gerbold (XLV, 63). — Gerbold (Guerbot ou Garbot), au VIIe siècle, fut le héros, en Angleterre, d'une aventure pareille à celle de Joseph chez Putiphar. Sa vertu lui valut d'être attaché par le cou à une meule de moulin et jeté avec elle dans la mer. Mais la pierre flotta, comme un bouchon, et Gerbold fut porté par les flots en Bessin, à l'ébahissement des Bayeusains, qui, aussitôt, firent de lui leur évêque. Toutefois, il cessa vite de plaire, et on le chassa. Il partit, laissant en malédiction à ses ouailles une lientérie, qui est à l'origine des dictons : *foireux de Bayeux*, *clichard de Bayeux*, *avoir Mme de Bayeux*, *être visité par Mme de Bayeux* (Voir : Hugues Le Roux, *Le Journal*, 6 septembre 1897, et Canal, *Blason populaire de la Normandie*, Rouen, 1859).

La légende est rappelée par l'épitaphe du sénéchal, qui chassa l'évêque :

Ci gist l'encat (sénéchal) *Cranclot :*
Ly fut qui cacha (chassa) *Saint-Gerbot.*
Son mal le prit le jour de Pâqaes :
Denpeux (depuis), *son ventre n'ut relague* (relâche).
Ah ! Dieu ! combien il chia !
Dites por ly Ave Maria.

De même, aux vers 891-895 de la *Farce de Pathelin* :

Les plees Dieu ! (Plaies de Dieu) ! *qu'esse qui s'ataque*
A men cal ? Esse ou une vaque (vache à m... boussier)
Une mousqae, ou ung escarbot !
Bé dea ! j'ay le maa saint Garbot !
Suis-je des foireux de Bayeux ?

Les trois premiers vers de cette citation dernière indiqueraient de violentes démangeaisons anales, ou des élancements douloureux, ou bien plutôt l'irritation anale, qui accompagne la diarrhée intense et prolongée. Génin, dans son édition de la *Farce de Pathelin*, a cru qu'il s'agissait d'hémorrhoïdes ajoutées à la lientérie pour constituer le *mal de Saint-Gerbold* ; mais Génin n'était pas médecin.

Il va sans dire que l'origine légendaire de l'expression proverbiale *foireux de Bayeux* n'est pas admise par tous. Le Roux de Lincy (*Livre des proverbes français*, in-8° Paulin, Paris, 1842, t. I, p. 207) et, après lui, Ed. Fournier (*Théâtre français au* XVIe *et au* XVIIe *siècle*) ont vu dans le dicton un simple souvenir « à double entente » des fameuses *foires* de Bayeux.

On peut consulter sur la question posée par M. Guerbonnée *Les Jargons de la Farce de Pathelin*, de L. E. Chevaldin (in-8°, A. Fontemoing, Paris, 1903, p. 315-334).

BLAISOT (*Toulouse*).

Orientation du lit (XLIV, 75). — M. J. Vidailhet étant revenu sur cette vieille question, et marqué l'accord des Juifs de Léon de Modène au XVI[e] siècle et des savants européens modernes sur la longévité promise à ceux qui dorment la tête au nord et les pieds au midi, il convient, je crois, de noter que les Orientaux sont d'opinion juste opposée.

A la page 123 de ses *Notes sur l'Inde* (in-8°, Alcan, Paris, 1906), M. Charles Valentino écrit ce qui suit :

Il est indispensable de dormir longtemps. La tête ne devra pas être tournée vers le Nord, sous peine de mort prochaine ; ni vers l'Ouest, sous peine de cauchemars pénibles ; si elle est tournée vers l'Orient, la vie sera longue ; si elle est tournée vers le Sud, c'est la fortune.

Je note, en passant, que la disposition de ma chambre à coucher s'est trouvée telle que, depuis plus de trente ans, je dors pieds au nord et tête au midi,... et que, cependant, la fortune n'est pas venue. Ce qui est vrai pour l'Inde ne doit pas l'être pour la France.

Dans l'Inde, ce souci d'orientation ne détermine pas seulement la disposition du lit de repos ; il commande aussi la place des nattes ou planchettes de la salle à manger. Le même auteur ajoute, en effet :

Page 185. — Les convives s'accroupissent à la périphérie de la salle à manger. Ils doivent être placés de façon que leur visage ne regarde jamais le Nord, dit le médecin hindou Tcharaya, qui estime cette orientation néfaste ; Manou, cependant, pense que regarder le Nord en mangeant n'a pas de mauvais effet, mais, au contraire, rend pieux ; quoi qu'il en soit, on s'accorde à dire que regarder l'Est pendant le repas donne une longue vie, que regarder le Sud donne la célébrité, et que regarder l'Ouest donne la richesse ; d'une façon générale, les convives préfèrent regarder l'Est.

Malgré l'autorité *médicale* de Tcharaya, il est fort probable que ce sont uniquement des données religieuses qui ont imposé dans l'Inde ces opinions. Par exemple, le Nord étant la région qu'habitent les mauvais esprits, on s'explique que, pour l'hindou fidèle à ses traditions, rien de bon n'en puisse venir.

F. DELASSUS (*Toulouse*).

Le Sirop de M. Delachapelle (XLV, 36). — Le Sirop, qui intéresse M. Blaisot, est une des multiples préparations « de longue vie » de nos anciennes pharmacopées. Son vrai nom est *Sirop de longue vie de M. Delachapelle.*

J'en ai retrouvé la formule dans un Recueil manuscrit de recettes du commencement du XIXe siècle, où elle porte le n° 342. La voici avec le mode d'emploi, et les résultats qu'on doit espérer de la préparation, tels que mon manuscrit les donne.

℞ *Suc de mercariale*	*8 livres.*
Suc de bourrache..........................	*2 livres.*
Suc de buglosse...........................	*2 livres.*
Miel très bon.............................	*12 livres.*

Faire bouillir pendant un quart d'heure
Couler à travers une chausse.

D'autre part :

℞ *Racine de gentiane coupée en petites tranches...*	*4 onces.*
Racine de flambe coupée en petites tranches. ...	*8 onces.*
Vin blanc	*1 litre 1/2.*

Faire infuser vingt-quatre heures, en remuant de temps à autre.
Passer en exprimant.

Mêler les deux préparations ; puis, faire cuire à consistance de sirop en écumant surtout vers la fin.
Laisser refroidir le mélange.

Ajouter :

Confection d hyacinthe.	*1 once 1/2*

Incorporez en remuant.

« Quiconque en prendra une honne cuillerée tous les matins, à jeun, peut être assuré de pousser sa carrière très loin, car ce syrop a une tel vertus et propriétée qu'il ne peut rien souffrir de corruptible, ni aucunes mauvais humeurs dans le corp, fesant adroitement evacuer les humeurs par les voies ordinaires.

« Plusieurs personnes, qui en ont fait usage, ont vécu plus de cent ans. »

Le manuscrit, dont j'ai respecté l'orthographe, ne dit pas qui était M. Delachapelle. Simplement, sans doute, c'était un glaneur de recettes, qui prenait son bien où il le trouvait. Reste à savoir à qui, ici, il a emprunté.

Dans un article récent sur le Sirop de longue vie, *L'Echo médical du Nord* (n° 5, 15 mars 1938, p. 141) a rappelé qu'on en rencontre une autre formule, attribuée cette fois à un berger de la Calabre, dans le recueil des *Secrets merveilleux du Petit Albert*. Cette autre formule est, à la vérité, fort peu différente de celle de M. Delachapelle. De même, les deux auteurs s'accordent dans l'éloge des propriétés extraordinaires du remède.

Ce Syrop, lit-on dans le *Petit Albert*, prolonge la vie, rétablit la santé contre toutes sortes de maladies, même la goutte, dissipe la chaleur des entrailles ; et,

quand il ne resterait dans le corps qu'un petit morceau de poumon, et que le reste soit gâté, il maintiendrait le bon et rétabliroit le mauvois ; il est bon pour les douleurs d'estomac, pour la sciatique, les vertiges, la migraine, et généralement pour les douleurs internes.

En prenant seulement tous les matins une cuillerée de ce Syrop, on peut s'assurer de n'avoir besoin ni de Médecin, ni d'Apothicaire, et on passera les jours de la vie destinés de Dieu en une heureuse santé ; car il a une telle vertu, qu'il ne peut souffrir corruption, ni mauvaise humeur dans le corps, faisant évacuer le tout doucement par le bas.

Voilà un petit modèle d'annonce pour charlatans. Pour en rester à notre problème, disons avec le rédacteur de *L'Echo médical du Nord* que le berger calabrais est, à coup sûr, un mythe. Du moins, ce berger nous donne-t-il la raison d'un autre nom que le sirop de M. Delachapelle a porté. C'est F. J. Cazin qui nous l'apprend en nous livrant, du même coup, le nom du véritable inventeur de la formule : *Swinger*, écrit-il dans son *Traité pratique et raisonné des plantes médicinales indigènes* (in-8°, Asselin, Paris, 1868, p. 636), *a inventé un sirop de mercuriale composé, qui a joui d'une grande vogue sous le nom de sirop de longue vie ou de Calabre.*

Encore Cazin a-t-il écorché le nom de l'inventeur. Delioux de Savignac le rétablit comme il doit s'écrire. Au tome LIX du *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* (in-8°, Asselin, Paris, 1877, p. 92), il reproduit la formule du Mellite de mercuriale composé ou Sirop de longue vie d'après la *Pharmacopée universelle* de Jourdan (2 vol. in-8°, Baillière, Paris, 1840, t. II, p. 98), et il ajoute : *Le sirop de longue vie ou de Calabre a été inventé par Zwinger* (p. 94).

Le sirop de M. Delachapelle n'est rien d'autre, en effet, que notre Mellite de mercuriale composé du Codex de 1816.

Ch. Charrin (*Paris*).

Enigme (XLV, 34). — Pour trouver le mot de l'Enigme proposée aux lecteurs de *La Chronique Médicale*, Œdipe n'eût pas été embarrassé. Ce mot est : LIN.

Dr P. Noury (*Rouen*).

Lieu de naissance déterminé (XLIV, 120 ; XLV, 16). — Le trouvère Garnier. l'auteur de *La vie de saint Thomas* (et non François) *le Martyr, archevêque de Canterbury*, est de Pont-Sainte-Maxence (Oise). C'était un clerc picard, et non normand, dont le lieu de naissance est mentionné dans ce vers :

Guarnier li clers, del Pont Sainte Mescence nez.

C'est par erreur que l'abbé Gervais de la Rue, un critique normand, dans ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs, les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, 1834), lui a donné son propre nom de Gervais. On trouvera quelques renseignements sur ce poète du XIIe siècle dans *l'Histoire littéraire de la France* (tome XXIII) et dans l'introduction à *La vie de saint Thomas...*, publiée par C. Hippeau, professeur à la Faculté des lettres de Caen (Paris, Auguste Aubry, 1859).

Le *Nouveau Larousse illustré* commet une erreur, non reproduite du reste dans le *Larousse du XXe siècle*, en écrivant que la localité de Pont-Sainte-Maxence doit son nom au pont, qui a été construit par Perronet de 1774 à 1785. Le vers cité plus haut et d'autres textes prouvent que ce nom est beaucoup plus ancien.

Pr J. OFFNER (*Grenoble*).

La nuit de la Saint-Jean (XLV, 53 ss.). — En addition à l'intéressant article de M. L. Neuray, voici deux traditions ardennaises assez peu connues et qui, bientôt, seront oubliées. C'est la raison pour laquelle il n'est peut-être pas inutile de les signaler.

La première est une superstition populaire. On croyait donc, en la région d'Ardenne, il n'y a pas encore très longtemps, que le premier seau d'eau tiré d'un puits, la nuit de la Saint-Jean, lorsque sonne minuit, coupe les fièvres les plus malignes.

La seconde est un souvenir des chansons de geste. La tradition veut que le cheval des quatre fils Aymon ne soit pas mort et qu'il « revienne » la nuit de la Saint-Jean boire au rû-Bayard de Damouzy.

.... En la forêt des Ardennes
Encore i est Baiart, si l'histoire ne ment.
Et encore l'y voit-on à feste Saint Jehan,
Par toutes les anées hanir moult clairement.

Une variante veut que ce soit seulement tous les sept ans que le cheval Bayard revienne entre les « pointes des Quatre fils Aymon », cette si curieuse colline ardennaise, piaffe quelques instants sur la « table de Maugis », hennisse avec force, puis, disparaisse.

Jean CAUFFARD (*Charleville*).

Lugdunum (XLI, 40, 42, 185, 215 ; XLII, 186 ; XLIII, 21, 73, 214 ; XLIV, 84, 90). — Le hasard donne souvent de curieuses rencontres. J'en fis une, qui m'a paru amusante, dans l'édition que Barbazan donna à Paris, chez Herissant, en 1760, du *Castoiement ou Instruction du Père à son Fils*, par un poète anonyme du XIII[e] siècle. Ce recueil de fables est précédé d'une *Dissertation sur la langue des Celtes*, au cours de laquelle onze pages sont consacrées à l'étymologie de Lugdunum. Si nombreux sont les correspondants de *La Chronique Médicale* qui ont écrit sur ce sujet, que je croyais bien celui-ci épuisé. Barbazan cependant vient y ajouter.

C'est, d'abord, pour *dunum* que l'auteur montre jusqu'où peut aller la fantaisie des étymologistes et le parti pris anticeltique. Barbazan rappelle les diverses opinions émises avant lui : *Dun* (celte) = vallée (sans indication de nom d'auteur) = ville (Scaliger) = colline, élévation (Saumaize) = *thum* (arabe), chose éminente entre deux qui sont égales (Bochart). Mais, pour lui, qui repousse toute origine celtique, *dun* vient tout simplement de *tumulus*.

Page XXXII. — Le mot *dun* a essuyé un retranchement considérable. Le mot latin *tumulus*, qui est sa véritable origine, composé de sept caractères, s'y trouve réduit à trois. Le *d* et le *t* sont indifféremment employés l'un pour l'autre : il faut même, en les prononçant, faire une singulière attention pour ne pas se tromper. L'*n* a été subsituée à la place de l'*m*, cela est encore très fréquent.

Le mot *tumulus* a deux significations qui ont beaucoup d'analogie. Il signifie, en premier lieu, une montagne, une éminence, une colline, un tertre, et, en second lieu, un tombeau, un sépulcre, un monument de quelque espèce que ce soit.

Pour *lug*, Barbazan rejette aussi bien *lug* = corbeau que *lug* = *lux* = lumière ; et s'il n'a pas sacrifié aussi le dieu Lug, c'est uniquement sans doute parce qu'il ne le connaissait pas. Pour lui, après avoir assuré que *Juliodunum* (Loudun) n'est rien d'autre que *Julii tumulus*, un « monument consacré à la mémoire de Jules César », il ajoute :

Page XXXVI. — La ville de Lyon, *Lugdunum* est le *Lucii tumulus*, le monument de Lucius Munacius Plancus, proconsul qui, dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort de Jules César et le Triumvirat d'Auguste, fonda cette ville et y établit par l'ordre du Sénat, en forme de Colonie Romaine, les peuples de Vienne, qui, chassés de leurs pays par les Allobroges, s'étaient réfugiés au confluent des deux rivières de la Saône et du Rhône.

Encore que je ne pense pas qu'on puisse partager les opinions de Barbazan, celles-ci m'ont paru mériter d'être redites, à la fois à cause de leur opposition avec ce qui a été déjà publié dans *La Chronique Médicale*, et comme un exemple de ce que peut produire un parti pris. Le grand souci de Barbazan était en effet d'établir « qu'il ne s'est rien conservé de la langue celtique » à tel point que même « la langue Arémorique, ou le Bas-Breton ne représente point l'ancien celtique » et « n'est qu'un jargon composé de différents dialectes mal entendus et mal prononcés ».

CALET (*Rennes*).

Chronique Bibliographique

Fernand Tardy. — **Histoire de la Pharmacie à Bourges et en Berry**, un vol. in-8°, *Editions Occitania*, Paris, s. d. (1938) (*Prix : 35 francs*).

Une fois fait le sacrifice des premières pages, où un folklore tel qu'on le comprenait autrefois, et les renseignements recueillis par Pline étaient bien incapables de permettre une reconstitution de la pharmacie des Bituriges quatre siècles avant J.-C., autant que celle des Gaulois de Vercingétorix, cet ouvrage apparaît comme un *modèle* de ces études régionales, si souhaitables à tous égards.

Pour d'autres provinces, d'excellents esprits s'y étaient adonnés déjà, mais peu l'ont fait avec une réussite comparable à celle de M. F. Tardy pour le Berry. Trop souvent, de hâtives recherches n'ayant fourni que peu de documents régionaux, les renseignements généraux et surtout parisiens suppléent au petit nombre des données locales. Il en est, ici, tout à l'opposé, et l'œuvre répond de façon très exacte à son intention et à son titre. C'est en cela, d'abord, qu'elle est un modèle. Elle l'est ensuite par la solidité et l'abondance des documents sur lesquels elle repose et par la perfection du plan sur lequel elle fut construite.

A coup sûr, l'organisation corporative, la vie professionnelle et privée, le rôle officiel et social des apothicaires de Bourges ne présentent pas des différences tranchées avec ce que fut tout cela dans la Capitale ; mais il ne manque pas de détails particuliers, privativement berrichons, ou curieux, ou instructifs et toujours intéressants. En voici deux, pour ne citer que ceux-ci : d'abord, le fait assez rare que, à Bourges, les apothicaires surent vivre presque constamment en bonne intelligence avec les médecins ; puis, cet autre qu'ils avaient obtenu, au XVIe siècle, le droit de laisser leur boutique ouverte le dimanche. Par surcroît, quarante-cinq pages de Notes biographiques réunissent, au prix de méritoires recherches, des renseignements sur les apothicaires de Bourges et du Berry, difficiles à retrouver ailleurs, et d'autant plus précieux qu'ils sont strictement berrichons. On doit savoir gré à l'Auteur de les sauver de l'oubli.

Il s'en faut pourtant que la lecture d'un tel travail intéresse seulement les médecins d'une province. Tous y peuvent trouver quelque profit, tous, en tout cas, y prendront un plaisir réel, accru de l'agrément d'une excellente présentation éditoriale et de curieuses reproductions de spatules, sceaux, mortiers et blasons.

Gouraud. — **Lyautey**, un vol. in-8° de la Collection *Les vies illustres*, Hachette, Paris, s. d. (1938) (*Prix : 3 fr. 95*).

Le premier volume de cette collection nouvelle, *Les Vies illustres*, a été consacré au maréchal Lyautey. Empruntant largement à ses lettres et à ses rapports, cette biographie le montre tel qu'il fut au Tonkin, à Madagascar, dans le Sud-Oranais, et surtout au Maroc, avec son esprit d'initiative, sa soif des responsabilités, son activité rayonnante et son génie créateur (*E. C. E.*)

Louis Bertrand. — **Louis XIV**, un vol. in-8° de la Collection *Les Vies Illustres*, Hachette, Paris, s. d. (1938) (*Prix : 3 fr. 95*).

Dans ces pages, l'Auteur s'est borné à donner de la personne de Louis XIV, de son caractère, de ses mœurs, et de son esprit l'image la plus vraisemblable ; à exposer ses intentions et le programme de son gouvernement, qui ne se sont pas toujours réalisés ; enfin, tout compte fait, à montrer les services durables que la politique de Louis XIV a rendus à la France (*E. C. E.*)

Petrus Nonius, Revue du groupe portugais d'Histoire des Sciences, t. I, fasc. 3, un vol. in-4°, Lisbonne, 1937.

Très beau volume de 130 pages contenant, entre autres études : une conférence de Aldo Mieli sur la Science arabe (traduct. portugaise de A. C. Monteiro) : — un mémoire sur G. Marconi de G. Costanzo ; — une communication (en français) de Fontoura da Costa sur la Découverte du Brésil en 1500 : — et (en français encore) le début d'un curieux travail sur le Folklore médical belge du Dr Tricot-Royer.

Dr Porcheron. — **Ciels et terres de Provence**, un vol. in-8° carré, Editions « Quo Vadis », Marseille, 1938.

Voici la Provence. A la vérité, pas toute la Provence, parce que les Syndicats d'initiative ont arbitrairement enlevé à celle-ci la Côte d'azur ; mais, de l'ouest à l'est, une partie du Gard, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, une partie de la Drôme, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes et du Var. C'était assez pour écrire un bel ouvrage sur ce pays que l'Auteur aime, on le sent, d'un cœur épris, et qu'il voit avec des yeux de poète, un bel ouvrage dont trois cent soixante-deux héliogravures, choisies avec goût et fort bien venues, augmentent pour les yeux le charme réel.

Il s'en faut qu'il n'y ait là que descriptions poétiques. Les renseignements les plus divers s'y rencontrent innombrables. Si le folklore a été laissé de côté, en revanche, la météorologie, la médecine, l'archéologie, le tourisme font de cette œuvre un guide, non pas seulement utile, mais précieux.

Poètes Gallicans. — **La Guirlande du Grand Pin de Macé**, un vol. in-8° écu, Editions de la Tournelle, Paris, 1938.

Recueil de poèmes gallicans, publiés à la mémoire de Georges Pradelle et inspirés par le Grand Pin de son château de Macé, château qui fut le premier asile de *l'Ecole gallicane*.

— Vous dites ?

— Mais oui : vous savez bien ; l'Ecole de MM. A. Berry, H. Courmont, X. de Magallon, A. Mary, E. Pradelle, E. de Thubert et E. Valès.

— ? ?

— Sachez, puisqu'il faut tout vous apprendre, que l'*Ecole gallicane* entend s'inspirer de nos antiquités nationales, créer un haut-français respectueux de la grammaire historique, renchérir sur toutes les élégances des siècles passés en fait de tropes, de figures et de constructions, recourir à toutes les formes métriques usitées en français, assainir la prosodie, réformer l'orthographe, et... Mais, lisez plutôt les poèmes de cette plaquette, si joliment éditée. Vous serez renseigné bien mieux qu'un bref compte rendu ne peut le faire ; et vous vous émerveillerez à la lecture de ces poètes gallicans

du Gaulois Pinde acrêtés Empereurs,
les bien-disants dont le bruit toujours dure.

Charles Regismanset. — **Pauvre XXe siècle. Essai sur la bêtise de ce temps**, un vol. in-8°, G. Doin et Cie, Paris, 1938 (*Prix : 15 francs.*)

Le pessimisme de M. Ch. Regismanset ne pouvait trouver sujet qui mieux lui convienne que la bêtise des hommes. Il s'est plu dans ces considérations, qui touchent à tout et qui n'oublient personne. C'est assez pour coaliser contre soi tout le monde ; et le moins que dira la critique est un « A quoi bon ? » dédaigneux, s'il est vrai que la bêtise soit incorrigible (p. 186), parce qu'éternelle (p. 10). — A quoi bon ? Mais n'y aurait-il que l'intérêt amusé qu'on prend à lire ces pages, n'est-ce déjà rien ?

Revue médicale, c'est ce qui a trait à la médecine qui nous touche le plus. Or, il est remarquable que, pour écarter ici comparaison avec d'autres professions, M. Regismanset maltraite moins les médecins que, par exemple, « les anciens conciles de l'Eglise » (p. 171). La référence est vague, et il faut sans doute entendre le 1er Concile de Mâcon ; mais, par malheur et quoiqu'on le répète, ce Concile n'a jamais discuté « le point de savoir si les femmes ont une âme ».

Restons-en aux médecins. « Vénérons-les d'autant plus, écrit l'Auteur (p. 142), qu'ils pourraient être plus méchants et plus nocifs encore. » Il convient de lui savoir gré de cette indulgence relative.

Léo Larguier. — **L'Amateur de Femmes**, un vol. in-8°, Albin Michel, Paris, 1937 (*Prix : 25 francs*).

L'Amateur de femmes est le vieux docteur Amédée Rouan, collectionneur de portraits de femmes de tous les temps et de toutes les écoles. Cette passion particulière a donné naissance à une imaginaire *Communication du Docteur Amédée Rouan à Messieurs de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Académie de Médecine*, dans laquelle notre confrère résume les observations pathologiques, que maints tableaux lui ont permis de faire, mais, plus encore, donne les raisons de ses préférences artistiques.

Les « mémoires imaginaires » ont leurs détracteurs intransigeants ; mais c'est, ici, matière où l'intransigeance est détestable. Tout dépend du but que l'auteur a poursuivi, et du bonheur avec lequel il a su l'atteindre.

Cette manière de « Mémoires de des Esseintes » qu'est *A Rebours*, est une œuvre qu'on peut ne pas égaler à tels modèles d'Anatole France, auxquels Huysmans a sûrement pensé ; mais les tourments d'esprit de des Esseintes n'en sont pas moins un heureux prétexte à des développements curieux sur les couleurs, les odeurs et les sons, et à une critique littéraire, artistique et même sociale, dont l'originalité a bien son prix.

De même, cette manière de « Mémoires du Dr Amédée Rouan » est sous la plume de M. Léo Larguier une pénétrante critique d'art des représentations picturales diverses de la femme. S'il est permis de ne pas partager toutes les préférences et surtout tous les dédains vigoureux de l'Auteur, il faut lui reconnaître une sensibilité artistique rare et un goût éclairé. A défaut de pouvoir résumer en quelques lignes ces pages nourries de noms, d'œuvres et de jugements, il est juste de souligner de quel intérêt est une œuvre pareille pour les médecins, pour les artistes et pour les amateurs. Par surcroît, l'heureuse affabulation, qui met en scène un personnage spirituel, sympathique et d'une déformation professionnelle réduite au minimum possible, qui, d'autre part, permet l'agréable diversion d'amusants épisodes, donne un charme réel à cette critique d'art, qu'illustrent vingt et un hors-texte, choisis le plus heureusement du monde.

Janet Doe, — **A Bibliography of The Works of Amboise Paré, Premier Chirurgien et Conseiller du Roy**, un vol. in-4°, University of Chicago Press (5750, Ellis, Avenue, Chicago), 1937 (*Prix : 5 dollars*).

Ce bel ouvrage, qui forme le 4e volume de la série d'histoire de la médecine publiée sous les auspices de l'Académie de médecine de New-York, est une remarquable étude bibliographique des œuvres d'Ambroise Paré. Après d'érudites recherches, M. Janet Doe passe, ici, en revue toutes les éditions partielles et complètes des œuvres de Paré, latines, françaises et en toutes langues, dans lesquelles ces œuvres ont été traduites. Des détails précis donnent les caractéristiques de chacune d'elles.

On ne saurait méconnaître l'intérêt de pareilles études bibliographiques ; mais il est juste de rappeler la longue patience et l'esprit de méthode qu'elles exigent.

L'œuvre présente est très méritoire. En dehors du point de vue bibliographique pur, signalons, en passant, un chapitre sur les sentiments religieux d'Ambroise Paré, et un autre qui répond à la question : Paré, Author or Plagiarist ? Mentionnons surtout une illustration de vingt et une planches hors texte, dont une page-texte et une page-figure d'une édition japonaise ne sont pas les moins curieuses.

Variorum. — **La Cattedrale di Ferrara**, un vol. in-4°, Ferrare (*Prix : 50 lires*).

Nous devons à l'amité de M. le Professeur Cesare Minerbi (Ferrare) de connaître ce magnifique volume que, avec un peu de retard, le Comité de la célébration du centenaire de la Cathédrale de Ferrare a publié sous le patronage de l'Académie royale d'Italie. Il s'agit là, non pas seulement, comme trop modestement le dit l'éditorial de présentation, d'un *non indegno ricordo* de la célébration centenaire, mais d'un véritable « monument » artistique et historique, élevé à la gloire du monument de pierre.

Devant la Cathédrale de Ferrare (article de G. Aquelli) est évoquée sa *fondation et l'inscription de 1135* (G. Bertoni). A. Giglioli montre sa place *dans l'Histoire de l'Art*, en général, et G. Giovannoni dans l'*Evolution de l'architecture romane en Italie*, en particulier. *L'Architecture romane et le dôme de Ferrare* (étude de C. Calzecchi Onesti) sont à ce point liés que G. Chierici a pu développer de façon brillante cette pensée que *Le Dome de Ferrare est la cathédrale romane de l'Italie*. Signalons enfin deux chapitres remarquables dans lesquels M. Calura a étudié la *Symbolique dans la cathédrale* et D. A. Roberti a marqué la place de *la cathédrale, dans l'histoire et la symbolique liturgique médiévale*.

Cette revue des différents chapitres dit le grand intérêt du texte de ce reeueil. Il s'y ajoute le eharme de trois cents illustrations for-

mant un atlas terminal de quatre-vingt-dix-neuf planches, et surtout de cinq hors-texte, venus à merveille, et, parmi lesquels, en particulier, une eau-forte de E. Baglioni (*Procession eucharistique*) est une œuvre d'art. — Par surcroît, l'impression du volume est une véritable réussite ; elle fait honneur à l'édition italienne.

Edouard Herriot. — **Lyon n'est plus,** t. I, un vol. in-8°, Hachette, Paris, 1937 (*Prix : 20 francs*).

Dans ce premier volume de l'histoire lyonnaise de la Révolution, M. E. Herriot étudie la période qui commence à l'établissement de la République, le 21 septembre 1792, et finit à l'insurrection du 29 mai 1793. Avec quelle piété il a recherché le passé de Lyon dans un des moments les plus tragiques de son histoire on le devine; mais on a une admirative surprise de l'étendue de cette recherche, et du nombre de documents, qu'il a mis en œuvre, d'archives, françaises ou étrangères, qu'il a consultées.

Il le fallait, à coup sûr, pour *comprendre et faire comprendre* (p. 18), ce qui était le but de l'Auteur. Il y a réussi, et cela est d'un très grand mérite, car, si l'histoire parisienne de la Révolution française, dans ses détails, est si souvent d'une confusion déconcertante, combien davantage et plus souvent encore deviennent obscurs les événements régionaux, avec leurs causes et leurs conséquences locales.

Lourde de documents, la plume de l'Auteur fait revivre cette lutte des jacobins et des modérés, qui aboutira, en même temps, à Lyon, au triomphe des Sections sur la Municipalité jacobine et à Paris, à l'arrestation des Girondins par la Montagne. Le premier volume s'arrête à cette date, qui est celle où désormais la guerre fut déclarée entre la Convention Nationale et la Ville. Lutte cruelle où, ici et là, on se battait pour défendre la République.

Ce n'est pas la dernière fois, remarque M. E. Herriot, *que des citoyens français s'opposeront sur des programmes hostiles en affirmant leur commune fidélité au régime* (p. 405). En ce temps-là, cette opposition, hélas ! fut sanglante ; et l'Auteur ne s'est pas mépris en ajoutant que c'est *l'horreur de la guerre civile que cet ouvrage, de sa première ligne à la dernière, enseignera* (p. 18).

Dr Auguste Colin. — **Le retour à Hippocrate**, un vol. in-8° écu, Fasquelle, Paris, 1938 (*Prix : 15 francs*).

Cet ouvrage n'est pas, comme on pourrait le croire, une étude érudite d'Histoire de la Médecine, bien que, pour ce qui est de l'érudition, les citations y soient innombrables. Il est l'exposé d'une *doctrine* médicale personnelle et des conséquences diététiques et thérapeutiques qui en découlent, doctrine qui peut être résumée en ces mots : *La cause réelle de toutes les maladies est la cavo-entérite. Son développement se fait de façons variables chez les différents individus, soit parce que les individus ont des sympathiques de résistance variable, soit parce que variables sont les formations de poisons intestinaux et toxi-alimentaires* (p. 41).

M. Duz. — **Traité pratique de Médecine astrale et de Thérapeutique**, *seconde édition*, un vol. in-8° carré, Chacornac, Paris, 1937 (*Prix : 25 francs*).

La Médecine astrale a pour but d'établir la pratique de la médecine sur des données fixes, contrôlables à volonté, et de déceler les causes des choses (p. 7). Il va sans dire que c'est la science astrale, qui permet d'atteindre ce but, c'est-à-dire la science qui *a pour mobile d'établir les rapports qui existent entre les phénomènes sublunaires et les configurations astrales* (p. 5). Toutefois, par une étrange rencontre, trois grands noms dominent ce traité, ceux d'Hippocrate, de Paracelse et d'Hahnemann, alors qu'aucun de ces trois médecins ne fut proprement astrologue.

A la vérité, on peut penser que bien plus à l'astrologie qu'à Hippocrate la première édition de cet ouvrage, depuis longtemps épuisée, dut son succès. Il ne prétendait, d'ailleurs, à rien moins qu'à *permettre à chacun de connaître ses prédispositions morbides et de leur opposer les moyens thérapeutiques les plus appropriés* (sous-titre). Aussi, pour ne point *rebuter les praticiens de bonne volonté et, à plus forte raison, le public non médical* (p. 6), a-t-il fallu sacrifier *les complications de calculs et les connaissances spéciales nécessaires en science astrale* (id.). Il n'en reste pas moins utile de posséder un minimum de ces connaissances pour suivre partout l'Auteur.

D'autre part, pour réduire l'ouvrage à son format et à son volume présents, un autre — et plus grand, — sacrifice s'est trouvé nécessaire : celui de toute démonstration des affirmations sans nombre que le traité comporte.

Il échapppe par là à toute critique sérieuse ; mais, quoiqu'on en puisse penser, on ne peut lui refuser, d'une part, un intérêt de curiosité, et, de l'autre, le mérite de réunir une foule de données dispersées dans des publications spéciales, que le médecin n'a pas toujours sous la main.

Vient de paraître :

*Aux Editions Gauthier-Villars, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris, VI*e.

E. Schliephake. — **Les ondes électriques courtes en biologie,** un vol. in-8° de 96 pages avec 37 figures, de la Collection *Actualités radiobiologiques* (*Prix : 30 francs*).

*Aux Editions E. Figaière, 166, Boulevard du Montparnasse, Paris, XIV*e.

René Parmentier. — **Fille du Bled.** Histoire d'épopée marocaine, de combats et d'amour, un vol. in-8° cour. de 166 pages (*Prix : 15 francs*).

*A la Librairie Istra, 7, rue de Lille, Paris, VII*e.

Albert de Teneuille. — **Le Temple de Lumière,** un vol. in-4° tellière de 118 pages.

Je veux, l'âme chantante et le cœur enivré
Bâtir avec mon Rêve un temple de lumière.

Réalisant ce poétique désir, le Président-Fondateur de la Société littéraire *Les Clartéistes* a réuni soixante petits poèmes de la plus agréable lecture en ce volume, qui est lui-même d'une agréable présentation éditoriale.

*Aux Editions René Debresse, 38, rue de l'Université, Paris, VII*e.

Jean Champomier. — **Esquisse pour un portrait de Sidoine Apollinaire,** un vol. in-8° de 132 pages, intéressante étude sur le démon littéraire et l'humanisme chrétien de Sidoine Apollinaire (*Prix : 12 francs*).

Albert Lentin. — **Rythmes à travers mes âges,** recueil de soixante petits poèmes, écrits en Provence ou en Algérie de 1902 à 1937, un vol. in-8° écu de 130 pages (*Prix : 15 francs*).

Dr Eugène Lomier. — **Les Prisons de Jeanne d'Arc,** un vol. in-8° cour. de 192 pages. — Etude sérieuse et documentée, qui rectifie maintes erreurs courantes (*Prix : 12 francs*).

*Aux Editions Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, VII*e.

Joseph Calmette. — **Le grand règne de Louis XI,** un vol. in-8° de 272 pages, de la Collection *De l'Histoire...* (*Prix : 18 francs*).

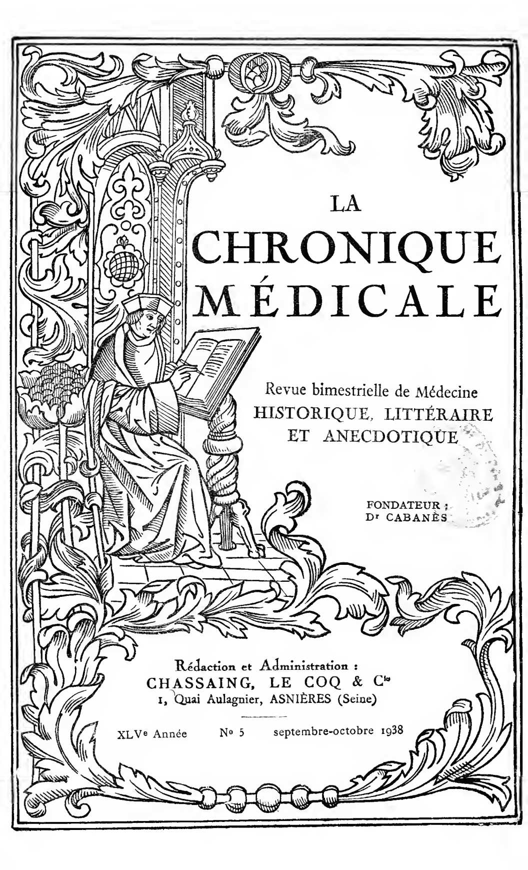
Miss Wilcocks. — **Mme Roland,** un vol. in-16 carré de 256 pages de la Collection *Le Rayon d'Histoire* ; traduction et adaptation de Joseph Thérol (*Prix : 20 francs*).

Franchet d'Esperey. — **Bugeaud,** un vol. in-8° de 60 pages de la Collection *Les Vies illustres* (*Prix : 3 fr. 95*).

A. Kleinclausz. — **Charlemagne,** un vol. in-8° de 62 pages de la Collection *Les Vies illustres* (*Prix : 3 fr. 95*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1938.



LA CHRONIQUE MÉDICALE

Revue bimestrielle de Médecine
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE
ET ANECDOTIQUE

FONDATEUR :
Dr CABANÈS

Rédaction et Administration :
CHASSAING, LE COQ & Cie
1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

XLVe Année N° 5 septembre-octobre 1938



SOMMAIRE

Abonnements : France, **24** fr. — Étranger, **42** fr.
Tous les abonnements partent du 1er janvier de l'année en cours.
France : le numéro **2** fr. — Étranger : le numéro **3** fr. **50**

Avis à nos Correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir n'écrire leurs manuscrits qu'*au recto des feuilles* et, lorsqu'ils les signent d'un pseudonyme, de donner leur nom à la rédaction. Les articles d'auteurs absolument inconnus ne seront pas insérés. Nous rappelons que les opinions, comme aussi les références bibliographiques données, ne sauraient engager que les auteurs et non point la rédaction. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



La Chronique Médicale

REVUE BIMESTRIELLE DE MEDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

45e ANNÉE ⁝⁝ N° 5 ⁝⁝ SEPTEMBRE-OCTOBRE 1938



Cornélis Agrippa et Rabelais

par J.-F. ALBERT

Analysant la thèse que M. Louis Sauné a consacrée à *L'Influence des chercheurs de la « Médecine universelle » sur l'œuvre de Rabelais* (Paris, 1936), *La Chronique Médicale* (XLIII, 10, 275) exprimait le regret que l'Auteur *n'ait pas tiré tout le parti que lui offraient les relations de Rabelais et de Cornélis Agrippa.* Il manque un mot à ce regret, que, plus tard, deux de nos correspondants, M. Amerlin (XLIV, 5, 122) et M. A. Vidailhet (XLIV, 5, 152) ont rétabli, parlant, eux aussi, des « relations *possibles* de Rabelais et de Cornélis Agrippa». Ce petit mot est important, car qui dit « possible » n'affirme rien, sinon qu'un problème est posé.

A priori, l'idée d'une rencontre des deux hommes est séduisante. L'un sans diplôme fut médecin stipendié de Fribourg, l'autre eut une charge de médecin d'Hôtel-Dieu avant d'être docteur. A Lyon, tous deux passèrent, aussi à Paris, et encore à Metz, où tous deux furent conseillers stipendiés et orateurs de la Cité. Tous deux eurent à Lyon une pareille mésaventure : Agrippa y fut emprisonné ; de fort peu, Rabelais manqua de l'être. Celui-là fut médecin de la Reine-mère, celui-ci maître des requêtes du Roi. Le Double enfin imagine une querelle de personnes, qui poussa Rabelais à *flageller l'auteur de la Philosophie occulte*, parce que celui-ci avait *protesté violemment contre les Romans Gaulois* de Gargantua et de Pantagruel (1).

(1) A. F. Le Double. *Rabelais anatomiste et physiologiste*, in-8°, E. Leroux, Paris, 1899, p. 42.

Hélas ! Ces rapprochements font un joli château de cartes. Quand on y regarde de près, tout s'écroule, car les dates ne s'accordent pas. Par exemple, le séjour à Metz d'Agrippa est de 1518-1520 ; celui de Rabelais de 1547-1548. Les fonctions à la Cour du premier commencent en 1524 pour finir en 1529 ; celles du second ne débutent qu'en 1542 ou 1543. L'arrestation lyonnaise est de 1535 pour le premier, de 1537 pour le second. Les deux hommes se sont bien suivis en de mêmes lieux, en de mêmes ou analogues fonctions, mais à des moments différents, ce qui rendit impossible leur rencontre. Enfin, l'imagination de Le Double l'a trahi, et la mésaventure est instructive.

Dès 1526, ses imprudentes relations avec Charles de Bourbon avaient valu à Cornélis Agrippa sa disgrâce. Pour rentrer en faveur, il avait écrit un *Traité du sacrement de mariage*, et chargé son ami, Jean Chapelain, médecin royal, de le présenter à la sœur du roi, la princesse Marguerite. L'ouvrage n'était pas tout à fait orthodoxe et l'auteur avait des ennemis; Chapelain crut devoir l'en prévenir. Aussitôt, Agrippa de s'emporter contre les auteurs préférés des princesses, les Boccace, les Pogge, et les traducteurs des *Amours* d'Ovide, tels que l'évêque d'Angoulême, Octavian de Saint-Gelais, dans une lettre (1), où Le



HENR. CORN. AGRIPPAE AB NETTESHEIM
effigies aeri incisa a Ioh. Fr. Christ. Halae Sax. Chbcggxvii

(1) *Epist.*, liv. IV, lettre 3, p. 832, dans *H. C. Agrippa Operum, pars posterior*, in-8°, Beringos, Lyon, s. d. — Il est remarquable que la critique des mêmes livres licencieux ou légers et, pour la plupart, des mêmes



Double voit une attaque directe contre Rabelais. Ce dernier y aurait répliqué par les trois chapitres de son *Cinquième Livre,* consacrés à la Quinte-Essence.

Le malheur est que, en 1526, Rabelais n'avait pas encore publié son *Pantagruel* ; et que, en supposant que les chapitres consacrés à la Quinte-Essence ne soient pas, dans le cinquième livre, une interpolation de Jean Turquet et appartiennent bien à Rabelais, ce *Cinquième Livre* ne fut publié qu'en 1562, c'est-à-dire neuf ans après la mort de son auteur et vingt-sept ans après celle d'Agrippa. Octavian de Saint-Gelais, aumônier des princesses, est peut-être la cause de l'erreur de Le Double, par suite d'une confusion avec Mellin de Saint-Gelais, ami de Rabelais et comme lui maître des requêtes du roi, en attendant mieux (1) ; mais Octavian n'est pas Mellin.

Il n'y a donc aucune probabilité d'une rencontre d'Agrippa et de Rabelais ; tout, au contraire, tend à démontrer qu'une pareille rencontre fut impossible. Une preuve indirecte confirme enfin l'opinion que les deux hommes ne se sont pas connus.

Tous les commentateurs s'accordent à reconnaître Cornélis Agrippa au chapitre XXV du *Tiers Livre* de *Pantagruel* dans l'astrologue Her Trippa, dont, en particulier, la femme, « assez bellastre, étoit saboulée par les laquais de la Cour, pendant que son mari conférait des choses célestes avec le roi. » Or, quand le Tiers Livre fut publié en 1546, il y avait huit ans que Rabelais avait quitté Lyon (1538), et, en 1538, trois années s'étaient écoulées depuis la mort d'Agrippa. Il est possible que le souvenir de l'astrologue soit resté vivant tant à Lyon

---

auteurs se retrouve dans des termes analogues dans la lettre à Chapelain et dans le chapitre LXIV du *De Vanitate Scientiarum.*

(1) Il devint aumônier du dauphin François et garde de la Librairie royale de Blois.

qu'à la Cour de France, mais c'était un souvenir bien déformé, sur lequel la légende brodait déjà ses fantaisies. De là, une erreur chronologique dans laquelle Rabelais est tombé.

En effet, au temps où Agrippa était attaché à la Cour et vivait à Lyon (1524-1527), la Genevoise Jeanne Loyse Tissié, qu'il avait épousée en 1521, après un premier veuvage, ne prêta jamais à la médisance. Elle mourut à Anvers, en 1529, honorée de tous ; et Agrippa se maria une troisième fois, à Malines. Ce fut cette dernière union qui fut malheureuse, au point qu'elle se brisa, à Bonn, en 1535, par une répudiation. L'erreur de personnes que commet Rabelais prouve qu'on était assez mal renseigné dans son entourage sur Agrippa, et, par suite, que les deux hommes ne se connurent pas (1).

On peut, dès lors, se demander quels motifs poussèrent Rabelais à railler Her Trippa, comme il l'a fait, et à accabler un vaincu. Peut-être est-ce là, tout juste, une première raison. La disgrâce de l'astrologue, bien loin de s'atténuer avec le temps, s'était, au contraire, accrue, par la faute même d'Agrippa, dont la plume intempérante n'avait pas cessé de servir la rancune. Une preuve en est son arrestation immédiate et son emprisonnement aussitôt que, en 1535, il eut la malheureuse idée de rentrer en France. Une autre est que sa mort même ne désarma pas les puissances irritées. Je la trouve dans un détail peu connu de la vie de Gilles Beys, qui fut un des libraires parisiens et un des éditeurs renommés du XVIIe siècle.

En 1608, Gilles Beys était encore établi à Rennes, où il avait monté une imprimerie. Une accusation de magie lui fit quitter la Bretagne, et voici la version qu'il donnait lui-même de l'aventure dans une lettre à l'imprimeur Moretus d'Anvers, son beau-frère :

Mandé dans un château près de Rennes, pour donner l'interprétation de quelques mots contenus dans Agrippa, et ayant sondé la malice de ceux qui m'avaient mandé, je les ai accusés, dont l'exécution de mort s'est ensuyvie d'eux et deux prestres. — Je ne suis pour cela sorti de Bretagne, mais par crainte des parents des exécutés, venus de Lille m'empoisonner.

---

(1) Il en va autrement pour les œuvres. Si Agrippa, mort en 1535, a sans doute ignoré les débuts mêmes de l'épopée bouffonne de Rabelais, ce dernier a lu la plupart des écrits d'Agrippa. Plattard a dressé une courte liste des passages du *De Vanitate Scientiarum*, qui ont inspiré Rabelais (*L'Œuvre de Rabelais*, in-8°, Champion, Paris, 1910, pp. 172, 221, 279) ; on peut y ajouter encore, par exemple, les médisances de Rabelais contre Sixte IV (Livre II, chapitres 17 et 30, à comparer avec le chapitre LXIV du *De Vanitate Scientiarum*), et, pour une part, la dispute par gestes de Thaumaste et de Panurge (*Pantagruel*, liv. I, chap. 19, à comparer avec le chapitre 16 du liv. II, du *De occulta Philosophia*).

Jules Houdot dans *Les Imprimeurs lillois* (gr. in-8°, Morgand, Paris, 1789, p. 68) remarque que, dans une lettre précédente, Gilles Beys n'avait pas tout à fait donné la même cause à son départ, ou plutôt à sa fuite. Cette fois, il raconte, en effet, que, dénoncé comme complice par les quatre individus qui furent exécutés, il partit sur l'avis que le conseiller rapporteur de l'affaire lui donna que le Président de la Cour voulait le faire arrêter. Notre accusateur, qui eut une vie fort agitée, est un personnage peu sympathique, à qui on ne peut faire confiance. Son rôle dans le drame reste donc mal précisé ; mais peu importe ici, et le seul fait à retenir est que, encore en 1608, un intérêt trop vif porté à la *Philosophie Occulte* d'Agrippa ait pu conduire quatre curieux bretons à la mort. Pour Rabelais, c'était donc faire sa cour aux puissances que s'en prendre à leur ennemi ; et, si, à une heure où il avait besoin d'appuis, il n'a pas laissé passer l'occasion, on peut, du moins, ne pas lui en faire un trop lourd grief : son adversaire n'avait alors plus rien à craindre. L'approbation du *Tiers Livre* par François Ier est du 19 septembre 1545, et Agrippa, à cette date, était mort. Sans cela, Rabelais l'aurait peut-être bien appelé encore *fol enragé, cocu, cornu* ; mais on doit penser pour son honneur qu'il n'aurait osé ajouter *marrane, sorcier, enchanteur de l'antichrist, si auras un chapeau poinctu,* ce qui eût été envoyer Cornelis aux flammes d'un bûcher.

Il faut dire aussi que l'animosité de Rabelais avait d'autres raisons, plus avouables que celle qui précède. C'était d'abord la position prise par Agrippa dans son *De occulta Philosophia* en faveur de la magie, que Rabelais jugeait de même manière que Gargantua écrivant à son fils : « Laisse-moi l'astrologie divinatrice et l'art de Lullius comme abus et vanités » (*Pantagruel,* liv. I, chap. 8).

Il y avait enfin une *rancune de médecin* à satisfaire, cette rancune passée en proverbe. En 1530, pour défendre un guérisseur, Jean Thibault, poursuivi par le Collège des médecins d'Anvers, Agrippa n'avait pas craint d'envoyer un *Mémoire* au Sénat et d'écrire : « La querelle qu'on cherche à Thibault « n'est qu'une pure injure, telle qu'on peut en attendre de « cette race envieuse des médecins, toujours prêts à se jalouser « les ordures à la manière des porcs, et, quand il s'agit d'urines « ou d'excréments, à s'arracher l'un l'autre l'urinal ou le pot « de chambre, luttant d'efforts pour la moindre espérance de « profit » (*Epist.,* liv. VI, lettre 7). Telles injures ne s'oublient pas, ni ne se pardonnent ; c'était, du moins, le sentiment des médecins d'autrefois.

Un médecin Recteur de l'Université de Paris

Il faut être Laonnais pour découvrir qu'un médecin, précisément de Laon, a précédé M. Roussy dans les fonctions de Recteur de l'Université de Paris. C'était, il y a bien longtemps. Mon' compatriote, notre vieux confrère, vivait au XVe siècle. Il s'appelait Jean Gaillard.

Ce Jean Gaillard, après avoir été boursier au Collège de Laon, à Paris, avait rempli déjà les fonctions de principal de ce Collège en 1477.

Ledit collège avait été fondé en 1313, dans l'Université de Paris, par Guy de Laon, chanoine de Notre-Dame, trésorier de la Sainte-Chapelle, aumônier du Roi, et par Raoul de Presles, seigneur de Lizy en Brie, avocat au Parlement de Paris et secrétaire du Roi. Ces deux hommes, distingués par leur piété et par leur savoir, s'étaient unis pour créer, sous le titre de *Collège de Laon et de Presles*, un établissement charitable, *où les pauvres enfants de Laon et de Soissons puissent être élevés dans la pratique des vertus chrétiennes et dans les sciences humaines et divines*.

La fondation répondait à l'entretien d'un Principal, d'un chapelain et de seize boursiers à la nomination de l'évêque de Laon et tous originaires du diocèse. Parmi les boursiers, qui devinrent plus tard médecins, on peut citer, dans l'ordre chronologique :

Henry Carpentier, médecin de la duchesse de Bourgogne ;
Jean Dorlon, médecin à Laon ;
Jean Gaillard, qui a été le prétexte à cette note ;
Nicolas Abraham ;
Ponce Honoré.

Il y eut des médecins qui furent aussi principaux du Collège. On l'a vu pour Jean Gaillard. Il avait été précédé dans cette fonction par :

1381. — Henry Carpentier.
1388. — Raoul de Harbes.
1394. — Jean de Marle.
1471. — Jean Dorlon.

Après Jean Gaillard, je n'ai pas retrouvé de médecins qui ait été chargé du Principalat du Collège de Laon à Paris ; ce furent, le plus souvent, des bacheliers ou des docteurs en théologie qui occupèrent la charge.

Paul ARMAINGAUD (Laon).

Toilette et ustensiles de toilette chez les Romains

par Marie-Thérèse LABIGNETTE

Les Romains du premier siècle ne faisaient pas un usage quotidien et raffiné des bains ; assez tard même, ils se contentaient encore de se laver chaque matin bras et jambes ; le reste du corps tous les huit jours. Il y avait dans la maison une pièce où l'on faisait ces lavages ; on l'appelait *lavatrina*. Elle se trouvait généralement dans le voisinage de la cuisine, pour que l'on eût de l'eau chaude facilement à portée ainsi que les vases nécessaires pour la verser ; ceux-ci portaient le nom d'*aquæmales*.

Du temps de Caton et de Scipion, il existait à Rome des établissements de bains. Ils se composaient de deux salles, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes, séparées par un fourneau commun. On s'y rendait pour s'y laver, et on n'y employait que l'eau chaude, mêlée de la façon la plus simple à de l'eau froide.

Dans le dernier siècle de la République, les étuves et les bains de vapeur empruntés aux Grecs, les calorifères placés sous le sol et enveloppant la chambre d'air chaud font leur apparition.

Mais ce n'est que sous l'Empire qu'il y eut des bains communs aux deux sexes. Hadrien essaya de mettre fin à cette licence ; mais il n'y réussit que pour peu de temps. Après lui, les défenses faites par d'autres empereurs n'eurent pas un meilleur succès ; et, même après l'établissement du christianisme, les exhortations des Pères de l'Église montrent combien les efforts pour empêcher cette promiscuité restaient impuissants.

Quand le bain fut entré dans les habitudes au point que l'on ne put plus s'en passer un seul jour, il y eut dans les villes foule d'établissements. A Rome, on n'en compte pas moins de 856 sous Constantin.

Les étuves furent très à la mode. Auguste suait devant le feu, et, ensuite, se faisait arroser d'eau dégourdie ou chauffée au soleil.

Au temps de Pompée, l'eau froide fut mise en faveur par le médecin Asclépiade ; puis, à la fin du règne d'Auguste, par Antonius Musa ; et, sous Néron, par Charmis de Marseille, qui prescrivait l'eau froide en plein hiver. Des vieillards même se

firent un mérite de la supporter aussi froide que possible. A l'opposé, d'autres personnes prenaient le bain chaud à une température que l'on pouvait à peine endurer.

Ni les morts subites, ni les effets désastreux que l'abus du bain entraînait, aussi bien pour la moralité que pour la santé, ni les réclamations, qui s'élevèrent souvent contre des dangers si manifestes, ne purent empêcher que les bains multipliés, et les plaisirs qui en restaient l'accompagnement, ne parussent une indispensable nécessité. Les plus sages croyaient faire preuve de modération en se contentant d'un ou deux bains par jour à des heures réglées et selon le mode usité.

Le bain normal comportait trois actes: l'étuve, le bain d'eau chaude et le bain d'eau froide.

Il était d'usage au sortir du bain de s'oindre d'huile le corps (*unctio*). Cette opération était accompagnée de frictions énergiques ; elle avait la vertu d'assouplir les membres par l'huile. et de les fortifier par le massage; enfin, elle parfumait du même coup, car l'huile était généralement aromatisée (*unguentum*). On cite un personnage qui, après le bain, se faisait oindre les mains et les pieds avec un parfum d'Egypte, les joues avec un parfum phénicien, les bras, les sourcils, les cheveux, les genoux et le cou avec des senteurs différentes. Et même un citoyen faisait répandre des unguenta sur les murs des salles de bains.

Avec un *strigile*, on enlevait l'huile dont le corps était couvert, la sueur et les débris épidermiques nommés copeaux balnéatoires. Le strigile se compose toujours d'une longue cuillère creuse et d'un manche. La longueur varie entre seize et vingt centimètres. Il est d'ordinaire en fer ; on en trouve toutefois en argent, en électrum, en plomb, en corne, en ivoire et en os. Quelques personnes délicates ou malades s'épongeaient après le bain sans se frotter ; mais l'éponge (*spongia*) n'a pas joué un grand rôle dans le bain. On l'enfermait dans un petit sac ou filet.

A Rome, sous l'Empire, les élégants se frottaient le corps à la pierre ponce (*pumex*) pour nettoyer la peau et la rendre plus lisse, d'où l'épithète *pumicatus* appliquée à des personnages raffinés dans leur toilette et de manières efféminées. La pierre de Samos (*lapis samius*) et la pierre arabe (*lapis arabicus*) n'étaient, semble-t-il, que des espèces particulières de pierre ponce.

L'épilation venait ensuite. Un esclave attaché aux services des bains (*alipulus*) avait la fonction d'épiler, généralement, les poils des aisselles ; quelques délicats se faisaient épiler les poils des jambes. On employait à cet effet une pincette (*volsella*) qui réussissait plus souvent que certaines pâtes épilatoires compliquées. Un homme comme César ne craignait pas d'y recourir. Les pâtes épilatoires avaient pour base de la poix dissoute dans de l'huile, quelquefois mêlée de résine et de cire à

quoi l'on pouvait ajouter des substances plus caustiques ; plusieurs n'étaient pas sans inconvénients pour la peau et, à cause de cela, elles devaient être rejetées par les femmes et les hommes efféminés, qui recouraient à maints procédés pour avoir le corps parfaitement net et poli.

L'usage des dentifrices est attesté par de nombreux passages des écrivains, et plusieurs indiquent des recettes variées pour en composer. La pierre ponce entrait dans certaines de ces compositions.

Le cure-dent (*dentiscalpium*) était en bois, en plume ou en métal.

Le cure-oreille (*auriscalpium*) était en or, en ivoire, en argent ou en os.

Maintenant il convient de parler des soins de beauté.

Le miroir (*speculum*) ne cessa jamais d'être en usage. Il faut signaler une prédilection générale à l'époque romaine pour les miroirs rectangulaires ou carrés avec ou sans manche. Il est probable que, dans le pourtour des miroirs, les femmes piquaient comme dans une pelote, les épingles dont elles se servaient pour leur toilette. Les miroirs d'argent auraient remplacé, vers l'époque de Pompée, les miroirs de bronze fabriqués à Brindes ; toutefois les miroirs de bronze furent toujours employés.

Les femmes utilisaient des crêmes; par exemple, le *lomentum*, qui est une farine servant comme moyen de nettoyage ou comme cosmétique.

Elle est mélangée par parties égales à des escargots séchés au soleil et pulvérisés dans une composition destinée à adoucir et à blanchir la peau; c'était aussi la base d'une pâte, dont s'enduisaient les coquettes sur le retour pour dissimuler leurs rides.

Les fards soulignaient ou corrigeaient certains détails de la physionomie et répandaient une odeur choisie. Les hommes ne répugnaient pas tous à cet usage. La pourpre, qui était retirée de certains coquillages, servait à colorer de rouge les joues et les lèvres. On employait encore, parmi les fards, le blanc de céruse et surtout ceux d'un ton rouge, fucus, minium. On relevait les joues d'un vif incarnat, rehaussé par un peu de bleu tendre disposé sur les tempes. Les fards s'appliquaient parfois avec le doigt ; mais leur nature onctueuse permettait de les appliquer avec un pinceau. Les fards étaient contenus, en général, dans des pyxides rondes ou de très faibles dimensions, parfois à peine de quatre centimètres de hauteur.

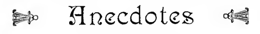
Les parfums étaient très en faveur, et c'était une volupté de s'en couvrir pendant les repas. On y revenait deux ou trois fois par jour pour ne point laisser l'odeur s'évaporer.

On s'en arrosait la tête et les cheveux, et quelquefois on en versait jusque dans les narines. Néron faisait parfumer ses sandales.

Il existait des parfums préparés à sec (*diapasma*), dont on faisait des poudres et des pastilles ; on les utilisait pour combattre l'excès de la transpiration ou pour corriger la mauvaise odeur de l'haleine.

Tous ces parfums, essences, baumes, étaient conservés dans des vases, particulièrement dans de l'albâtre, car les anciens lui attribuaient une fraîcheur constante et le croyaient particulièrement propre à la conservation des parfums. C'est de cette manière que l'on faisait des boules (*pila*) avec lesquelles les élégantes de Rome aimaient à se rafraîchir les mains l'été.

Les Romaines utilisaient aussi les mouches (*splenium*). C'était un petit morceau d'étoffe enduit de manière à coller sur la peau, soit pour dissimuler les défauts ou une cicatrice, soit pour rehausser l'éclat du teint.



Anecdotes

Pretium doloris. Dans l'intéressante étude qu'il vient de consacrer à *Belle et Bonne* de Voltaire, M. Jean Stern rapporte qu'il a trouvé dans les Archives de Villette, le singulier contrat suivant, dont nous respectons l'orthographe :

« M. le marquis de Villette consent et convient avec moi Chardon, dentiste, que si je le met dans le cas de ne sentir aucune douleur de la dent que je lui pense actuellement d'ici un mois, il me donnera dix louis d'or, et qu'au contraire, si la dent n'est pas gueri je lui en donnerai deux. »

Thérapeutique originale. « Une dame va consulter Récamier pour je ne sais plus quelle affection ; il l'examine et lui dit de revenir un jour qu'il lui fixe. Elle revient, en effet ; et, à peine est-elle entrée dans le cabinet du médecin qu'un bruit infernal se fait entendre. Récamier avait fait cacher dans des placards des tambours qui, à un signal convenu, avaient frappé leurs instruments à tour de bras.

« Il disait à une autre : « Avez-vous ici votre femme de chambre ? — Non. — Amenez-la quand vous reviendrez. » — La dame revenait accompagnée de sa suivante : « Madame, couchez-vous par terre, et vous, jeune fille, asseyez-vous sur votre maîtresse ; vous vous relèverez quand je vous le dirai. » (*P. Max Simon*, Temps passé.)

Caricature

LE CHAPITRE DES ILLUSIONS

par Bouchot



Ton idée de friction avec mon vieux cognac me paraît excellente ; ça fortifie la racine, et, comme tu dis, en persévérant, nous enfoncerons la perruque.

La Médecine des Praticiens

MÉDICATION PHOSPHORÉE, CALCIQUE, MAGNÉSIENNE.

La Néo-Neurosine Prunier.

La *Néo-Neurosine Prunier* associe les effets thérapeutiques des glycérophosphates à ceux du chlorure de magnésium. La *Néo-Neurosine* est, en effet, du phosphoglycérate de chaux et de soude en mélange avec le chlorure de magnésium. L'action des phosphoglycérates a fait depuis longtemps ses preuves. Ce sont surtout des restaurateurs du système nerveux. Ils refont le tissu nerveux en lui apportant le phosphore, qu'il a dépensé de façon exagérée. Ils redonnent la vigueur à tous les surmenés du muscle et du cerveau, à tous ceux que les événements actuels, la difficulté des affaires, énervent ou dépriment. Ce sont les remèdes essentiels des asthénies.

Nous avons dit que la *Néo-Neurosine* contenait du chlorure de magnésium. On a peut-être amplifié un peu trop les effets thérapeutiques de ce dernier produit. Mais il en a de réels, qui ne sont pas obtenus avec d'autres corps plus ou moins similaires. La *Néo-Neurosine* décongestionne sérieusement le foie ; le désencombre de tous les déchets de la nutrition générale ; règle son fonctionnement à un degré normal. La *Néo-Neurosine* soutient le foie dans son œuvre d'arrêt et de destruction des toxines, dans le rôle immense qui lui est dévolu dans l'ensemble du métabolisme général, et qui fait de lui un agent essentiel de la nutrition.

Le chlorure de magnésium assure la régularité des fonctions intestinales, et c'est là une propriété fort appréciable. C'est encore un protecteur, un nourricier de la cellule organique. Il entretient et fortifie le jeu cellulaire.

En résumé, la *Néo-Neurosine Prunier* refait, revigore les systèmes nerveux affaiblis, et vivifie les ensembles cellulaires à activité ralentie.

Épigramme d'un médecin

On demandait au plus grand médecin
Dont la Seine s'enorgueillisse,
En quel temps le repas de l'homme était plus sain.
« Le riche peut manger averti par la faim,
Répondit-il, c'est le moment propice ;
Le pauvre quand il a du pain. »

Correspondance médico-littéraire

Questions

Voussoiement. — « Ce ne fut que longtemps après César, écrit Voltaire (*Diction. philos. Quakers*), que les hommes s'avisèrent de se faire appeler *vous* au lieu de *tu*, comme s'ils étaient doubles. »

Quand a-t-on commencé à dire *vous* au lieu de *tu* ?

Dr Foveau de Courmelles (*Alger*).

Médecin-Poète à retrouver. — Si modeste qu'elle soit, une bibliothèque réserve toujours quelque surprise. Mettant en ordre ma collection de *La Chronique Médicale*, j'ai retrouvé un in-8° de 96 pages, qui est un traité de pathologie en 2.786 vers latins, divisés en vingt chapitres.

L'ouvrage commence, avec les maladies de l'embryon :

Quae mala, qui morbi tranquillos corporis hujus
Immutare modos soleant, quantique dolores
Sollicitent miseros artus et prospera fata
Evertant, vegetamque negent supersesse salutem,
Scire refert :............

Maladies des enfants, maladies de la jeunesse, maladies des femmes, causes des maladies, maladies mentales, de la motilité, des sens, fièvres, maladies de l'appareil digestif, du sang, de l'appareil respiratoire, de la lymphe, des reins, de l'appareil sudoral, tout y passe ; et l'ouvrage finit, avec les maladies externes, par la canitie :

Haec tibi, qui sine bile legis, quam tristibus horis,
Dignior hoc ipso venia, meditabar, opellam,
Eveniat, procul a luctu, suavissime lector.

Mais le *suavissime lector* de mon exemplaire est bien ennuyé, parce qu'il manque à cet exemplaire le faux titre et le titre. Qui pourra dire quel est le médecin-poète qui a écrit ce traité ? Quel titre il lui donna ? Quel éditeur l'a publié ? En quelle année ?

Pour aider les recherches, je signale que l'ouvrage est dédié à Bernard de Jussieu (1699-1777) et à Adrien van Royen (1700 (?) — ... (?). D'autre part, l'Auteur indique dans sa dédicace qu'il est allemand (*ego Germanus*), et précise, plus loin, que Leipzig est sa patrie.

Martignac (*Loches*).

Ongle et Sabot. — Au xvie siècle, Paré écrivait : « Le cheval a l'ongle forte » ; et Montaigne : « Le cheval de César avait l'ongle couppée en forme de doigts. »

Au xviie siècle, Fénelon écrit aussi : « On dit que les nymphes nourrissaient Epiménide, et qu'il gardait dans l'ongle d'un bœuf la manne qu'elles lui apportaient. »

Au xviiie siècle, Buffon, au xixe siècle, Cuvier, en parlant de la corne qui, dans le pied du cheval, est au-dessous de la couronne, ne disent plus que sabot.

La substitution du mot *sabot* au mot *ongle* pour désigner la corne du pied du cheval et d'autres animaux semble pourtant plus ancienne que le xviiie siècle. Un lecteur pourrait-il dire à quel moment elle s'est faite dans la langue courante ?

Notons, en passant, que *sabot*, dans le sens de jouet d'enfant, existe dès le xiiie siècle. Sous la forme *cabot*, on trouve *jouer à son cabot* dans le *Miracle Saint-Loys* (p. 144).

Galin (*Nice*).

Plantes iséroises à identifier. — Lors d'un voyage récent à la Grande-Chartreuse, un paysan isérois, qui m'accompagnait, m'a parlé de plusieurs plantes qu'il disait bien connaître, mais qu'il ne m'a pas montrées, et que je suis incapable d'identifier d'après le seul nom local qu'il donnait à chacune.

Un confrère botaniste pourrait-il dire quelle est cette racine de *pignora*, qui serait dépurative ?

Et cette plante appelée *Sarpenna*, qu'il faut respecter et ne pas couper, parce que la Sainte Vierge s'est mise à l'abri sous ses feuilles ?

Et cette *Alligraou*, plante des bois aux larges feuilles, aux fleurs d'un rose pâle ou violacées, et qui rend amoureux ?

Et cette petite fleur rose, dite *Cœur de Jeannette*, dont le temps présent aurait bien besoin, puisqu'elle rend les cœurs aimants ?

Et cette herbe enfin, dont j'ai même oublié le nom isérois, mais dont je n'ai pu oublier les deux propriétés merveilleuses ? La première est de fleurir et de défleurir dans une même nuit. La seconde est d'arracher les clous des souliers, lorsqu'on pose sur elle le pied.

Arsène Durand (*Paris*).

Réponses

Sirop de longue vie à la Mercuriale (XLV, 36, 97, 98). — Une formule analogue à celles que M. Charrin a reproduites est donnée parmi les *Remèdes de Madame Fouquet* (liv. I, chap. 23, p. 370). Je vous l'envoie à cause de quelques différences de détails et de proportions des substances employées.

℞ *Suc de mercuriale*	2 *kil.*
Suc de bourrache	500 *grammes.*
Miel blanc	3 *kil.*

Faire bouillir ; puis, passer à la chausse d'Hypocras.

D'autre part :

℞ *Racine d'Iris à fleurs blanches, coupée menu*	90 *grammes.*
Racine de gentiane coupée menu	60 *grammes.*
Vin blanc	750 *grammes.*

Faire infuser vingt-quatre heures et passer sans expression.

Enfin, mêler les deux liqueurs, et faire cuire à consistance de sirop.

Mme Fouquet prescrit la même dose que les autres formulaires, à savoir : une cuillerée le matin à jeun ; mais elle n'a pas le long boniment du *Petit Albert*. Elle se contente de dire que le sirop est « merveilleux pour la conservation de la santé et pour lâcher le ventre ».

Lieutaud, dans son *Précis de la Matière médicale*, donne (t. I, p. 470 dans l'édition de 1768, et t. I. p. 555 dans celle de 1770) une formule un peu différente de ce sirop, qu'il n'appelle plus *sirop de longue vie*, mais simplement *Syrupus mercurialis* (*vel de gentiana*). Il mêle les jus de mercuriale, de buglosse, de bourrache, de racine d'iris, et met à infuser vingt-quatre heures dans leur mélange de la racine de gentiane. Il fait ensuite un sirop avec la colature et du sucre. Lieutaud, qui ne donne pas les proportions de ses substances, semble bien n'avoir connu la préparation que par « on dit ».

Plus sûrement encore, Galtier ignorait 'ancienne formule du sirop puisqu'il écrit (*Traité de Matière médicale*, 2 vol. in-8°, Lucas, Paris, 1839, p. 918) que la préparation doit ses propriétés *au séné*... qui n'y entre point.

Enfin, on retrouve mentionné « *le fameux syrop de longue vie* » par Gauthier dans son *Introduction à la connoissance des Plantes* (in-8°, Avignon, Paris, 1760, p. 12), et par Bouchardat, beaucoup moins enthousiaste, dans son *Manuel de Matière médicale, de thérapeutique et de pharmacie* (2 vol. in-8°, Germer-Baillière, Paris, 1864, t. II, p. 18).

MARTIGNAC (*Loches*).

Médecine populaire. — En Bretagne, pays de légendes, on peut recueillir, au jour le jour, maintes petites notes de médecine populaire. Je vous en envoie quelques-unes, pour compléter celles que *La Chronique Médicale* a publiées autrefois.

Toux. — Aux remèdes populaires, déjà notés, on peut ajouter celui que le malade se procure, sans bourse délier, en buvant sa propre urine.

Pour guérir le rhume. — Se barbouiller le nez et les tempes avec le suif d'une chandelle.

Morsure de chien. — Toute personne mordue par un chien doit se procurer, pour guérir, un ou plusieurs poils de la bête et les appliquer sur la blessure.

Traumatismes divers. — On est exposé à ces morsures, aux ruades des chevaux, aux coups de cornes des bœufs et à tous les traumatismes causés par les animaux, lorsqu'on a commis la faute de leur donner à manger du pain bénit. Ce pain, s'il n'est pas mangé par un fidèle, doit être mis au feu.

Inconvénients des menstrues. — C'est une opinion populaire bien ancrée que la menstruation est « contrariante ». En particulier, elle peut fort bien empêcher la fermière de réussir son beurre. Mais il y a remède. Au fond de la baratte pleine de crème, la fermière dépose une pièce de dix sous. Puis, tandis qu'elle fait fonctionner l'appareil jusqu'à production du beurre, elle invoque en ces termes le grand saint Herbot, protecteur des vaches bretonnes, et saint Jean :

Sant Herbot ha Sant Ian
Leun va ribot a aman.
(Saint Herbot et Saint Jean, faites que ma barrate soit pleine de beurre.)

Si la prière est exaucée, la pièce de dix sous est remise à l'église au nom des deux saints.

Coqueluche. — J'ai signalé, dans le numéro d'avril 1934 de *La Chronique Médicale*, l'emploi de l'eau de la Fontaine de Lézeret (Ploumoguer) pour la guérison de la coqueluche. Pour être efficace, cette eau doit être puisée avant le lever du soleil. Un meunier voisin se chargeait habituellement de la recueillir, et la distribuait dans les fermes pendant ses tournées. Mais, au cours de trente ans de pareilles fonctions, la foi risque de se perdre. « Vous devez bien penser, m'a confessé notre meunier, que je n'allais pas chaque jour me lever la nuit pour être avant le soleil à la fontaine, qui est assez éloignée, surtout que ma complaisance n'était payée que d'un verre de vin ou d'un petit cognac. Je faisais donc provision de l'eau de la fontaine, quand mes courses me menaient dans son

voisinage : et je dois avouer aussi que lorsque la provision était épuisée, il m'arrivait de prendre l'eau de quelque autre fontaine. L'effet, du reste, était le même, car je n'ai jamais reçu aucun reproche. »

Précaution au moment d'un accouchement. — Ayant remarqué, à maintes reprises, que les femmes, au moment d'accoucher, enlevaient leurs bagues, j'ai demandé la raison de cette coutume. « C'est, m'a-t-on répondu, que la bague au doigt empêche la circulation du sang. »

Dr L. Dujardin (*Saint-Renan*).

L'oreille siège de la mémoire (xxxviii, 31 ; xxxix, 187). — Horace me remet en mémoire deux notes parues, il y a plusieurs années, dans *La Chronique Médicale*, au sujet de l'oreille siège de la mémoire : l'une de M. P. Noury, l'autre de M. F. Delassus.

Ce dernier, rappelant le passage de la Satire 9 (livre I) d'Horace, dans lequel *Le Fâcheux* dit à l'Auteur *Licet antestari* (Veux-tu me servir de témoin ?), à quoi Horace ajoute *Ego vero appono auriculum* (Moi, je lui offre mon oreille), rapprochait de ce texte le mot de Pline l'Ancien *Est in aure imo memoriae locus, quem tangentes antestamur* (*Hist. natur.*, liv. XI, chap. 45). A cette occasion, M. Delassus critiquait la traduction française du texte d'Horace donnée par Janin, qui laisse comprendre à tort : *et écoutez-moi.*

Il est vrai qu'en cet endroit, Janin a mal compris le poète, mais il n'est pas sans excuse. — Après que Asinius Pollion eut organisé, à Rome, des *lectures publiques*, ces lectures devinrent très vite un moyen de satisfaire la vanité. Le même Horace notera (*Satire* 4, liv. I, v. 74-76) : « Les uns, et ils sont nombreux, récitent leurs œuvres en plein forum ; les autres au bain ; un lieu fermé renvoie délicieusement le son. »

.... In medio qui
Scripta foro recitent sunt multi, quique lavantes :
Suave locus voci resonat conclusus ....

Au besoin, les auteurs s'offraient une salle d'auditeurs payés, et ceux qui leur devaient quelque obligation étaient condamnés à venir aussi les entendre. Témoin ce malheureux débiteur dont parle encore Horace (*Satire* 3, liv. I, v. 86-90) qui, ne trouvant pas le moyen de s'acquitter aux calendes, était forcé d'écouter, le cou tendu, les œuvres amères de son créancier :

.... debitor aeris
Qui, nisi, quum tristes misero venere kalendae,
Mercedem aut nummos unde extricat, amaras
I orrecto jugulo historias, captivus ut, audit.

Dans la seconde *Epître* de son livre II, Horace toujours, disant les importunités qu'il subit à Rome, écrit :

Hic sponsum vocat, hic auditum scripta, relictis
Omnibus officiis ....

« Toute affaire cessante, l'un réclame une caution, un autre mes oreilles pour écouter ses œuvres. » Et voila les *oreilles* rapprochées de la caution ; mais, cette fois, sans que les deux choses puissent être confondues.

L'habitude de s'assurer une foule d'auditeurs bienveillants, fût-ce en les payant, passa vite de la lecture publique au prétoire.

Un chef de claque, écrit M. Amiel dans son étude sur *L'Eloquence sous les Césars* (in-8°, Furne, Paris, 1864, p. 195), se tient au milieu de la basilique pour louer des gens de bonne volonté comme lui ; en bon limier, le chef, placé au milieu de la troupe, fera retentir la salle de ses bruyantes acclamations.

De cela, Pline le Jeune (II, 14) donne un remarquable exemple :

J'étais auprès de Domitius Afer, fait-il dire à Quintillien, un jour qu'il parlait devant les centumvirs avec lenteur et gravité. Il entendit dans le voisinage une clameur immense, extraordinaire. Etonné, il s'arrêta ; quand le silence se fut rétabli, il reprit le point où il s'était interrompu. Nouvelle clameur, nouvelle interruption de Domitius. Le bruit recommence une troisième fois. Domitius s'enquiert enfin du nom de l'orateur qui, non loin de là, provoquait de tels enthousiasmes : c'est Licinius. Alors au milieu même de sa plaidoirie : « Centumvirs, s'écrie t-il, c'en est fait de l'art de la parole. »

Tout cela montre que Janin fut excusable de comprendre comme il l'a fait ; mais il n'en reste pas moins que M. Delassus a été bien inspiré de rapprocher des vers d'Horace le texte de Pline : « Si on veut prendre quelqu'un à témoin, on touche le bout de l'oreille, parce qu'on suppose que là est le siège de la mémoire. »

On en peut rapprocher aussi ce fragment de la *Loi des XII tables* : *si in jus vocatio fuat, antestamino in foro aurem capito antestati* ; et encore les *Lois Ripuaires*, qui autorisaient à traîner par l'oreille un témoin rebelle, à lui tordre les oreilles, etc. : *Aures torqueri et alapas dari testibus* (Leg. Ripuer., tit. LX, § 1) : *testes per aurem trahere* (Leg. Rajwat., tit. XV, cap. 2). — De là, assurait le P. Hardouin, serait venu l'expression proverbiale : *se faire tirer l'oreille pour avouer quelque chose.*

BLAISOT (*Toulouse*).

Quarta luna nati. — Les Latins appliquaient l'expression proverbiale *quarta luna nati* aux malchanceux. Nos dictionnaires traduisent : nés au quatrième jour de la lune (ou du mois). Dans un article de *L'Echo médical du Nord* (nº 13, 15 juillet 1938), A. Garrigues propose de comprendre : nés (ou engendrés) au cours de la quatrième période d'une lunaison, c'est-à-dire pendant l'interlune, au défaut de la lune. Un texte de Marsile Ficin (1433-1499), si je l'ai bien compris (car il est obscur), semble lui donner raison. On lit, en effet, au chapitre VI de son *De vita coelitus comparanda* :

Tutissima via erit, nihil sine Lunae beneficio facere. Quandoquidem coelestia communiter et frequenter atque facile ad inferiora demittit, quam alterum Solem nominant, quolibet mense quatuor anni tempora facientem. In prima enim sui quarta Peripatetici putant esse calidam atque humidam. In secunda, calidam et siccam. In tertia, frigidam atque siccam. In quarta, frigidam atque humidam. Humores generationemque regere, omnesque mutationes foetus ipsius in alvo, conversionibus suis metiri...

Ainsi, la lune aurait des propriétés différentes suivant ses différents quartiers, et influencerait de façon diverse le fœtus suivant ses moments.

Toutefois, le même auteur, quelques lignes plus loin, donne au mot *quarta* un nouveau sens, non plus celui de quartier de la lune ou quart de la lunaison, mais celui de quart de la course quotidienne de l'astre.

Operae pretium vero fuerit meminisse, diurnum Lunae cursum in quatuor distribui quartas. In prima quidem ab Oriente ad medium ascendit coelum, atque interim humorem et spiritum auget naturalem. In secundo a coeli medio petit occasum, efficitque in n his oppositum. Tertia ab occasu coelum subter medium adit iterumque spiritum illum auget et humorem Quarta cadit inde versus ortum, minuitque vicissim quod maxime in Oceani ripis apparet, ubi ad hunc cursum mare manifestius accedit et recedit : eodemque ordine vigor in oegrotautibus.

En suivant, ici, Marsile Ficin, on pourrait donc comprendre *quarta luna* à la fois autrement que nos dictionnaires et que A. Garrigues. Notons toutefois que *eodemque ordine vigor oegrotantibus* du vieux médecin-philosophe florentin confirme la remarque de ce dernier au sujet de la valeur magico-religieuse des croissances et des déclins en général, de la lune en particulier.

Un autre italien, celui-ci de Plaisance, non plus médecin mais musicien, poète et conteur galant, Girolamo Parobosca (vers 1510-vers 1556) confirme cette remarque de *L'Echo médical du Nord* que « la lune qui règle les mois de l'année et passait autrefois pour régler aussi les « mois » des femmes, peut s'entendre comme un synonyme de leurs menstrues ». Dans la quatrième nouvelle de la première journée de son *I Diporti*, il raconte l'histoire d'un amoureux enfermé dans le coffre d'un médecin. Des brigands volent le coffre et, y trouvant un homme, se sauvent effrayés. Benedetto, l'amoureux, se réfugie dans la première maison voisine.

Or, c'était là la demeure d'une très belle courtisane, laquelle se trouvait, par l'action de la Lune, affligée d'une maladie qui avait coutume de lui venir à cette époque. Pour ce motif, son amant l'avait, cette nuit-là, délaissée, et elle dormait seule. Après lui avoir fait remise du coffre, Benedetto lui narra de point en point son aventure, dont elle s'étonna et s'égaya considérablement. A son tour, la courtisane, qui voyait en lui un jeune homme avisé, lui raconta la raison pour laquelle son amant l'avait abandonnée, ce à quoi Benedetto répondit : « Fi du sot qui fait tant le délicat ! Il mériterait la mort ! De tous ces gens qui ont l'estomac dégoûté, jamais femme ne devrait s'embarrasser ! » (Traduction Ad. van Bever et Ed. Sansot-Orland dans *Œuvres galantes des Conteurs italiens*, seconde série, in-8°, Mercure de France, Paris, 1926, p. 229.)

Celui-là, du moins, n'avait pas peur, en pissant contre la lune, suivant l'expression populaire des Pays-Bas, de procréer des monstres, ou, du moins, des malchanceux.

B. Blaisot (*Toulouse*).

Saint Jean (xlv, 53). — M. Léon Neuray a signalé la confusion faite souvent entre saint Jean Baptiste et saint Jean l'Evangéliste. Il y a, dans l'histoire de Lille, un exemple peu connu de substitution de l'un à l'autre saint.

Il existait, au xiiie siècle, rue des Foulons, un *Hôpital Saint-Jean-Baptiste*. Il fut détruit par un incendie en 1213. Trois ans plus tard, la princesse Jeanne de Lille le remplaça par un hôpital dans le faubourg des Fins ; mais le patron s'en trouva changé et l'hôpital nouveau prit le nom d'*Hôpital de Saint-Jean l'Evangéliste* (1216). — Il est devenu notre actuel *Hôpital Saint-Sauveur*.

V. Fin (*Lille*).

Autre communication. — Puisque M. L. Neuray rappelle des traditions populaires relatives à la Saint-Jean, en voici une, recueillie dans le Pas-de-Calais, qui a peut-être disparu aujourd'hui.

A Hermies, le jour de la Saint-Jean, on faisait des bouquets de grandes marguerites, ou d'autres plantes dites Herbes de la Saint-Jean. Ces bouquets étaient mis à sécher et soigneusement gardés, pour les utiliser plus tard, lors de la moisson.

A ce moment, avant d'engranger cette dernière, on en aspergeait le tas d'eau bénite au moyen d'une petite branche de buis, rapportée de l'église le dimanche des Rameaux, et, elle aussi, soigneusement gardée. Cette bénédiction faite, on plaçait sur la moisson le bouquet de fleurs de la Saint-Jean, conservé dans ce but.

Par ces pratiques, la foi populaire artésienne pensait mettre la récolte à l'abri de tout fléau.

G. Niclos (*Arras*).

Chronique Bibliographique

Maurice Delort. — **La Vie imparfaite des malades et des médecins**, un vol. in-8°, Sélections artistiques, Paris, 1938.

Fait d'aperçus heureux et de conseils excellents, cet ouvrage s'adresse au public, aux infirmières et quelquefois aussi, semble-t-il, aux médecins. Tous, à coup sûr, trouveront à le lire quelque profit, sans parler de l'agrément que donnent ces pages, écrites avec la liberté d'une conversation aimable, alertes et riches du souvenir de choses vécues,

Robert Burnand. — **La Cour des Valois**, un vol. in-8°, Hachette, Paris, 1938 (*Prix : 18 francs*).

Dans un court *Avant-Propos*, l'Auteur prévient que son livre n'est pas une histoire du xvie siècle français et des derniers Valois. *C'est une promenade « du côté de l'histoire »*, écrit-il. *Le chemin serpente, s'en va de-ci de-là, s'égare parfois. Le passant n'aura pas tout vu d'un paysage varié à l'infini.* Cela est vrai ; mais, en revanche, quelle heureuse vue d'ensemble lui permettent ces pages ! Une vue d'ensemble, c'est-à-dire une série de coups d'œil particuliers, des aspects, des figures, des scènes, qui laissent au lecteur le soin de faire ensuite sa synthèse personnelle. Cette collaboration, que chacun est ainsi conduit à apporter à l'œuvre, rend cette œuvre plus attachante. Elle permet, les derniers feuillets tournés, de se représenter sans effort et fort bien les hommes et les choses, le cadre de cette Cour brillante et légère, la vie telle vraiment que, dans ce cadre, elle fut vécue, avec ses plaisirs et ses drames, sa gloire et ses misères, avec aussi son rayonnement d'art.

A coup sûr, M. R. Burnand a été séduit par tout ce que ce siècle de François Ier, de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III a eu de magnifique ; mais il ne voile pas pourtant les ombres crues que les intrigues, le poison, la sorcellerie font au tableau qu'il a fidèlement peint.

L'impartialité est d'autant plus méritoire qu'elle est plus difficile à garder ; et cette difficulté était, ici, fort grande, car non seulement la Cour des Valois a été à peu près tout sauf une pépinière de vertus, mais encore elle marque le moment critique, où *peu à peu, se dessèchent les dernières broussailles du moyen âge, se prépare l'époque moderne* (p. 254).

O. Caillon. — **Dictionnaire étymologique**, un vol. in-8° de la *Collection Prima*, Maison d'Edition des Primaires, Chambéry, s. d. (1938). (*Prix : 20 francs*).

Le but de cet ouvrage a été de donner de tous les mots employés dans la languc ordinaire l'étymologie admise par la plupart dcs auteurs, étymologie qui permet l'étude du sens des mots, la recherche des définitions exactes. Cinq parties le composent.

La première, et la plus importante, constituc un dictionnaire des mots français indiqués dans leur ordre alphabétique et groupés par familles, avec indication de leur signification, de leurs particularités grammaticales, etc. — Une seconde partie, moins importante, donne les principales locutions latines et étrangères d'un commun usage. — La troisième formc un dictionnaire des noms historiques et géographiques, avec cartes. — La quatrième est un vocabulaire historique. — La dernière un lexique grammatical.

Cet ouvrage répond parfaitement au but poursuivi par son auteur. Aussi bien sa sixième édition présente dit assez lc succès qu'il a obtenu. A cette édition, notre confrère, M. le Dr L. Caillon, a donné ses soins, avec une piété filiale éclairée et rcspectueuse de l'esprit dans lequel ce Dictionnaire avait été conçu.

Gabriel de Lautrec. — **Souvenirs des jours sans souci**, un vol. in-8°. Editions de la Tournelle, Paris, 1938.

S'il est pcrmis de dire d'un livre qu'il est bon parce qu'il a intéressé, amusé plus encore, et même séduit à diverses pages, je puis tenir celui-ci pour excellent.

Ces souvenirs de jours vécus sans souci, en un temps qui, hélas ! n'est plus le nôtre, font revivre toute une époque très proche et très loin de nous tout à la fois. Très proche... c'était hier à peine. Très loin, parce que tout a été changé avec une rapidité meurtrière pour les cœurs vieillis. Lisons tout de suite, pour nous souvenir encore des gloires épbémères de la fin du siècle dernier. Demain, il sera trop tard : elles seront oubliées, et le médecin ne retiendra plus dc sa lecture que quelques notes précieuses sur l'intoxication par le haschich, mode d'autrefois que le pire a remplacée.

Lisons sans remettre à plus tard l'heure agréable que le livre donne aujourd'hui. Voici tous les poètes, les chansonniers, les humoristes, les bohèmes aussi, et même quelques honnêtes gens qui tournèrent mal, puisqu'ils sont entrés à l'Académie. Car, en ce temps-là, il y avait des poètes ; on savait rire ; et j'ai grande peur qu'il ne reste plus de tout cela que de toujours nouveaux candidats à l'Institut.

Livre charmant, sans prétentions, écrit dans une belle langue, où les morts revivent vraiment une fois de plus, et, avec eux, notre jeunesse. (*J.-F. Albert*).

Georges Mongrédien. — **La Vie privée de Louis XIV**, un vol. in-8° de la Collection *Les Vies privées*, Hachette, Paris, 1938. (*Prix : 18 francs*).

Une gageure : découvrir l'homme privé derrière un souverain tel que Louis XIV, qui n'eut point de coin secret, parce que, pas un instant, il n'a dépouillé Sa Majesté, et qu'il resta, à toute minute, le Roi-Soleil, même en mourant. M. G. Mongrédien l'a tenue. Il n'est pas tout à fait sûr qu'il l'ait pleinement gagnée ; mais cela nous vaut un livre du plus haut intérêt et du plus grand charme.

Les deux regards qu'il était permis de jeter sur le privé de cette vie tout extérieure, découvraient les amours du roi, d'une part, sa santé de l'autre. Une sympathie apitoyée pour la reine, franche pour Mme de La Vallière, beaucoup moindre pour Mme de Montespan, et une juste froideur pour la secrète Mme de Maintenon marquent le premier chapitre. Négligeons les intermèdes, en assez grand nombre, qui témoignent des ardeurs naturelles d'un tempérament puissant. Il y a là des pages nourries de faits menus, mais importants, qui campent le personnage royal dans une lumière sous laquelle on n'est pas accoutumé à le voir. C'est la partie la plus attrayante, et la plus neuve aussi de cette étude, celle dans laquelle l'Auteur s'est senti davantage de liberté de penser — partant d'écrire — et où il a su se montrer original.

Sur la santé du roi, tout ce qui a été écrit déjà pesait sur sa plume. On sent que, sur ce terrain, il a craint l'incompétence du pur lettré et s'est appliqué, ne disant ni trop ni trop peu, à tenir un juste milieu entre des opinions diverses. Cette position prise, il ne pouvait mieux faire que d'écrire : *Admettons que les médecins aient fait au roi plus de mal que de bien ; et encore, il faut se méfier des sarcasmes de Molière et ne pas juger d'après Purgon et Diafoirus, de tous les médecins du XVIIe siècle* (p. 169). Sans l'honnête embarras d'une incursion de profane dans le domaine médical, M. G. Mongrédien n'eut, à coup sûr, jamais « admis » sa concession aux médisances des littéraires. Ayant noté avec grand soin les erreurs de régime du roi et son alimentation excessive, la nécessité des évacuations se fût imposée à son esprit ; *purgare, saignare, clysterium donnare* lui eût apparu comme une impérieuse mesure, à laquelle Fagon, faute de pouvoir mieux faire, avait bien dû se résigner. On a vraiment trop médit de ce médecin du roi, qui eut ses défauts et ses insuffisances, comme tous les hommes, mais dont certaines consultations, trop peu connues, sont des modèles de bon sens. (Cf. *Concours médical*, n° 7 *bis*, 19 février 1930.)

Il n'en reste pas moins que l'œuvre nouvelle nous apprend plus sur le Roi, sur une société et sur une époque que foule de lourds traités ; et que nul mieux que M. G. Mongrédien n'a su montrer sous les traits apprêtés du Grand Roi, l'enfant, le fils, l'amant, le père, le grand travailleur, le grand chasseur, l'aïeul malade et décharné.

Fr. Funck-Brentano. **Richelieu**, un vol. in-8° de la Collection *Les Vies Illustres*, Hachette, Paris, 1938 (*Prix : 3 fr. 95*).

En un raccourci de soixante-deux pages, M. Funck-Brentano fait revivre, ici, la puissante figure de Richelieu. L'évêque de Luçon, les débuts de son rôle politique, son cardinalat et son ministère, le gouvernement de Richelieu, enfin ses dernières années forment autant de chapitres, qui résument de la façon la plus heureuse maints gros volumes que Richelieu a déjà inspirés.

François Poncetton. — **Galigaï**, un vol. in-8°, Gallimard, Paris, 1938 (*Prix* : *20 francs*).

En un véritable roman de cape et d'épée, avec de l'amour, du sang, de la trahison, de l'ambition, M. François Poncetton, sous une forme fort agréable et dans un récit entraînant, nous reporte à ce xviie siècle mystérieux de la monarchie absolue, où l'ambition d'un homme et la complicité des femmes dirigent une politique secrète, remplie d'embuches et de surprises.

Elevéc avec Marie de Médicis, Léonora Galigaï suivit la fortune de celle qui devint reine de France par son mariage avec Henri IV. Le roi l'aimait peu, mais la reine lui avait donné toute sa confiance; et l'assassinat de Henri IV, qui fit Marie de Médecis régente du royaume, porta au plus haut point la puissance de Léonora Galigaï et de son époux Concini, qui fut comblé d'honneurs.

Mais rien ne dure. Concini fut assassiné par Vitry, capitaine des gardes, en 1617, sous l'inspiration d'Albert de Luynes, qui hérita de la faveur dont avait joui Concini. Léonora Galigaï, capricieuse et cupide, subit la disgrâce de Concini et fut brûlée comme sorcière. A ses juges, lui demandant de quel charme elle s'était servie pour dominer la reine Marie, elle répondit : « Mon charme fut celui des âmes fortes sur les esprits faibles. »

Cette histoire est universellement connue ; elle a inspiré grand nombre d'auteurs et de romanciers. M. François Poncetton n'a pas hésité à reprendre le sujet ; il l'a fait sans artifices nouveaux, sans légendes surajoutées, mais avec un esprit très clair, un dialogue rapide, une tournure personnelle, qui rendent très prenante la lecture de son roman agréable et mouvementé (*G. Petit*).

Dr Maurice Renard. — **Pensées sur la Biologie et sur l'Esprit**, un vol. in-8°, Editions Hippocrate, Paris, 1938.

Ce recueil de *Pensées* conduit le lecteur à penser lui-même. Par là, si cette lecture est sévère, elle peut être féconde, même lorsqu'on ne sent pas à toutes pages, lorsqu'on ne juge pas toujours comme l'Auteur.

Son pessimisme scientifique au regard de « l'infini éternellement inintelligible » (p. 10) s'adoucit à reconnaître que « notre connaissance est une élaboration symbolique et mathématique de notre spiritualité » (p. 11) et qu'elle « a retrouvé dans le monde l'harmonie pythagoricienne et platonicienne » (p. 14).

Son pessimisme social, affirmant que « la cause collective de l'humanité cst sans espoir et sans issue » (p. 38), en face d'hommes qui « ne méritent que l'on s'approche d'eux que lorsqu'ils souffrent » (p. 59), se tempère, dans ces dermiers mots même, par la foi en l'amour « mystère émouvant, comme une grande révélation religieuse » (p. 33).

Et qu'on ne s'étonne pas de rencontrer ici une pensée religieuse, puisque « le résultat des recherches, des pensées, des méditations humaines doit être une forme supérieure d'incertitude, l'aveu de nos limites, la confession du divin » (p. 21).

Jacques Vivent. — **Barras. Le « Roi » de la République**, un vol. in-8° de la Collection *Le Rayon d'Histoire*, Hachette, Paris, 1938 (*Prix : 20 francs*).

Serrant la vérité au plus près, moins partial que Rousselin de Saint-Albin, M. J. Vivent nous donne, ici, en un récit agréable, écrit avec esprit, l'histoire d'un homme qui fut un des plus curieux et des plus aimés aussi de son temps. A son occasion, la Convention, la Terreur, Thermidor, Vendémiaire, Brumaire se déroulent devant nos yeux.

Venu de Provence, sans ressources, n'ayant que son énergie, vivant sur des emprunts, le jeu et les femmes, Barras fait, par quelques côtés, figure d'aventurier. Député d'extrême gauche, il gagna le centre plus par calcul que par conviction, et connut ainsi les honneurs, la fortune et la gloire. Puis, la disgrâce vint. Alors l'homme d'autrefois, avide de plaisirs, libertin et cynique, se change en un désabusé, ironiste, revenu de tout, prodigue et aimable.

Sa mémoire lui rappelle ses amours ; il revoit en songe Joséphine, Mme Tallien, Mme de Staël, ainsi que les hommes du jour qui servirent ou trahirent sa cause, Talleyrand, Fouché. Dans le souvenir de ses rêves, il meurt, en philosophe, à 74 ans.

On doit savoir gré à M. Jacques Vivent d'avoir fait revivre pour notre plaisir la curieuse figure et l'étonnante histoire de Barras, qui fut longtemps dépourvu d'argent, mais ne s'embarrassa pas de scrupules (*Georges Petit*).

Dr Michel Roujansky. — **Nos pauvres cœurs**, un vol. in-8°, chez l'auteur à Méru (Oise), 1938.

Dans une Lettre-Préface à Paul Vaillant-Couturier, l'Auteur jure : *devant ton corps glacé, cher Vaillant, de lutter comme toi contre la guerre, lutter pour la vie, lutter contre la mort* (p. 7). Pourtant, ces treize nouvelles, écrites de 1927 à 1937 et réunies, ici, en un petit volume de quatre-vingt-dix pages, sont, pour le plus grand nombre, tristes ou poignantes, comme si la vie s'était trop souvent montrée à lui dure à *nos pauvres cœurs*. En tout cas, la sensibilité qui se révèle dans ces pages donne à plusieurs nouvelles le caractère de « souvenirs », et son charme s'ajoute ainsi à l'intérêt des choses vécues.

M. Loeper et Ch. Michel. — **Formulaire pratique de thérapeutique et de pharmocologie**, un vol. in-16 de 1.030 pages, G. Doin, Paris, 1938 (*Prix* : *50 francs*).

Le nouveau Codex, qui vient d'être publié et à la révision duquel les Auteurs ont contribué, a rendu nécessaire cette trente-quatrième édition d'un Formulaire connu de tous. Outre cela, cette édition est originale par bien des côtés, tant elle a remanié et rajeuni le texte de ses aînées. Médicaments nouveaux de valeur reconnue, chapitres neufs sur l'analyse psychique, la défense contre les gaz, etc., et surtout documentation précieuse et méthode claire et synthétique font de l'ouvrage, pour le praticien, le guide indispensable de tous les jours (E. C. E.).

Comte d'Ornano. — **Marie Walewska**, l'épouse polonaise de Napoléon, un vol. in-8° de la collection *Le Rayon d'Histoire*, Hachette, Paris, 1938 (*Prix*: *20 francs*).

L'Auteur ressuscite à nos yeux la figure de Marie Waleswka, dont Isabey a laissé une séduisante miniature. Il nous montre en elle une femme mariée trop jeune à un mari beaucoup trop vieux, et ne trouvant dans le mariage qu'une déception.

Elle eut pour Napoléon un penchant irrésistible, qui prit naissance dans son patriotisme, qui voyait en lui le Restaurateur de la Pologne. C'est en vain qu'elle essaya de résister ; l'amour devait être plus fort que la raison, et le sentiment qui poussait Marie vers Napoléon fut égal à celui qui le retint près d'Elle. Un fils naquit de cette union, qui devint ministre de Napoléon III.

L'Auteur s'efforce, à l'aide d'une abondante documentation, de faire revivre les événements qui conduisirent à cet amour, en entretinrent la flamme, comme aussi ceux qui en assombrirent le destin ; et cette étude est un document qui éclaire une page de la vie de Napoléon, avec la clarté précise de la sincérité (*G. Petit*).

Henry Chaumartin. — **Ombres et silhouettes,** un vol. in-8°, Emile-Paul, Paris, 1938 (*Prix : 15 francs*).

De la petite histoire médicale, a dit M. Edmond Pilon de ce recueil d'articles ; *des incursions ingénieuses, piquantes,* où, *narrateur amusant et amusé,* l'Auteur a mis *le ton plaisant, le tour singulier, en s'inspirant de cette belle langue du XVIe siècle, qui convient on ne peut mieux à ces anecdotes, surtout à ces francs portraits.* On ne peut mieux dire. Les querelles savantes provoquées par Teutobochus ; Gui Patin, pour qui M. H. Chaumartin est indulgent ; Daquin, qui le trouve sévère ; Fagon, à qui il rend une justice que les purs littéraires sont incapables de lui donner ; Lazare Meysonnier ; Voltaire, le perpétuel malade, chie-en-pot-la-perruque, comme il disait de lui-même, et Tronchin son médecin ; la mort de Henri V de Lancastre ; le froid et la famine de l'année terrible (1709) ; Léon Joubert et son livre des Erreurs populaires sont les sujets successifs d'autant de tableaux fort bien vus, brossés de façon brillante, et montrés avec une vérité et un sens du pittoresque, qui renouvellent à toute page le profit et le plaisir du lecteur.

Claude Aragonnès. — **Marie d'Agoult. Une destinée romantique,** un vol. in-8°, Hachette, Paris, 1938 (*Prix 20 francs*).

L'Auteur retrace, en une jolie forme, l'histoire romancée de Marie d'Agoult, qui naquit à Francfort, le 30 décembre 1805. Suivant la légende, c'est un enfant de minuit (Mitternachtskinder), c'est-à-dire un enfant prédestiné. Elle fut, à la vérité, un des plus fins esprits de son temps, une femme de cœur, qui a connu l'honneur de souffrir, et dont Liszt a dit : « La mémoire que je garde à Mme d'Agoult est un secret de douleur. Je le confie à Dieu en le priant d'accorder paix et lumière à l'âme de mes trois enfants chéris. »

D'une grande beauté classique, si l'on en juge par le portrait qu'en fit le peintre Lehmann, Mme d'Agoult avait une haute élévation de pensée et une tendresse de cœur qu'on retrouve dans ses écrits. — Aimée par Liszt, à qui elle consacra la richesse de ses sentiments, elle eut pour lui plus que la tendresse d'une femme, mais aussi celle d'une mère attentive ; elle le supplie de ménager sa santé et de renoncer à l'abus du café, du tabac et du thé. Le succès entraîne Liszt, dont elle sent peu à peu l'éloignement ; elle s'en console dans le travail. Amie de George Sand, elle essaya de l'imiter sans y arriver. Elle fait un roman, mais sa pensée est toujours vers l'absent ; enfin, elle écrit ses *Mémoires,* dans lesquels elle exalte celui qui lui a inspiré son grand amour.

Mme Claude Aragonnès a, pour écrire son livre, fouillé les archives, analysé des documents nombreux, et donné à son récit une forme qu'il faut louer. Ce livre est ainsi intéressant à tous les points de vue ; il capte l'attention et retient l'esprit ; il livre l'âme

d'une femme de cœur et celle d'un artiste génial. Le destin a joué sur ces deux êtres avec une violence inouïe, l'Auteur mérite d'être félicitée de nous l'avoir fait comprendre (*Georges Petit*).

Arthur MACHEN. — **Le Grand dieu Pan**, traduction de P.-J. Toulet, un vol. in-16, Emile-Paul, Paris, 1938 (*Prix : 15 francs*).

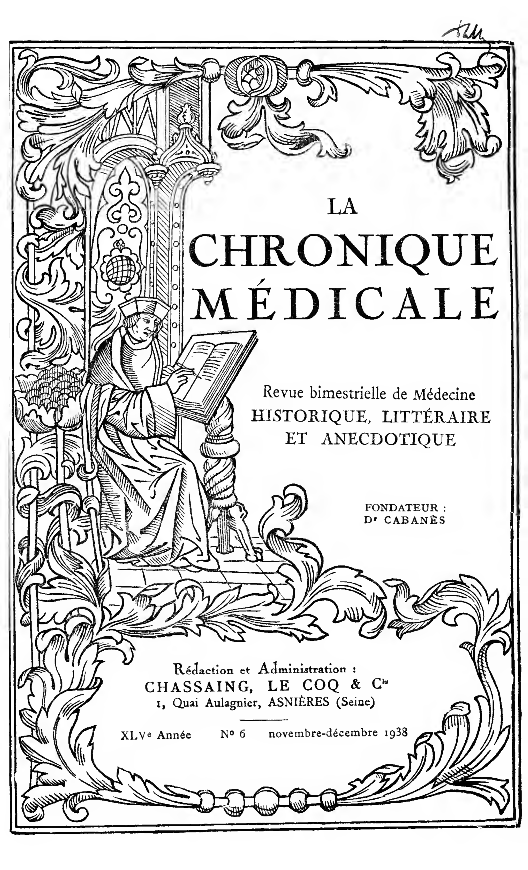
« A. Machen, a écrit M. Martineau, a beaucoup cherché à peindre les lisières mystérieuses de l'inconnu, et il possède un art bien à lui pour créer de façon subtile l'horreur et la terreur surnaturelles. » Ce jugement s'applique tout à fait aux récits hallucinants du *Grand dieu Pan*.

Le point de départ est une expérience de médecine transcendantale, qui ouvre à une jeune femme le « monde des esprits ». Elle en est devenue idiote, car on ne viole pas impunément les secrets de la nature, on ne voit pas sans danger « le Grand Pan ». Pour être entrée dans ce monde démoniaque, une fille lui fut donnée, belle et malfaisante comme le démon. Autour d'elle, les morts se succèdent, par terreur surhumaine, par suicide, et chaque chapitre est une incursion du fantastique dans la vie de chaque jour.

Construit, à la manière anglaise, de chapitres que l'Auteur laisse au lecteur le soin de raccorder les uns aux autres et de compléter au point où ils s'interrompent, cette manière ajoute au récit un halo d'étrangeté et de mystère, et l'œuvre ne peut plus être abandonnée, dès qu'on l'a prise, plut-elle ou non. On ne saurait dire les détails d'un roman tel que celui-ci, dont certains, par exemple les interventions médicales, sont pour le médecin déplaisants ; mais il est juste de reconnaître que l'œuvre mérite le succès qu'elle a eu, et dont témoigne la *réédition* même qui nous est aujourd'hui donnée. Aussi bien l'intérêt du sujet que la façon dont il est traité font de cette œuvre un exemple remarquable de cette littérature fantastique de la fin du siècle dernier, dont le roman policier n'est qu'une dérivation d'ordre inférieur.

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1938.



LA CHRONIQUE MÉDICALE

Revue bimestrielle de Médecine
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE
ET ANECDOTIQUE

FONDATEUR :
Dr CABANÈS

Rédaction et Administration :
CHASSAING, LE COQ & Cie
1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

XLVe Année N° 6 novembre-décembre 1938

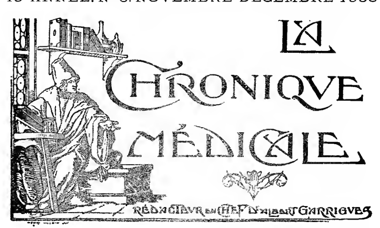


SOMMAIRE

Abonnements : France, **24** fr. — Étranger, **42** fr.
Tous les abonnements partent du 1er janvier de l'année en cours.
France : le numéro **2** fr. — Étranger : le numéro **3** fr. **50**



45e ANNÉE. N° 6. NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1938



Les médecins et les plantes dans le passé

par le docteur Georges PETIT

Si, de nos jours, la botanique n'est plus qu'un accessoire des sciences médicales, elle fut chez nos devanciers une partie très importante de leurs études, et la science qui dominait tout, même la clinique. Les anciens médecins se servaient des plantes pour soigner et pour guérir ; c'est pourquoi ils furent tous botanistes, et pourquoi, du xe au xvie siècle, étudier les plantes était l'élément essentiel de l'*ars curandi*.

Mathématiciens, géomètres, botanistes, avant de devenir anatomistes, les médecins du passé ont laissé à notre étude de curieux sujets d'observations, d'analyses et de déductions. Mathiole (xvie siècle), en rédigeant les commentaires de l'œuvre de Dioscoride (début de l'ère chrétienne), nous montre l'importance de la Botanique. Haller et Boerhaave ont insisté sur le même sujet, à propos des ouvrages réédités de Dioscoride, reproduisant les plantes coloriées.

L'action des plantes et leurs propriétés médicatrices étaient tellement ancrées dans la pensée, que le moine Walafrid Strabus (ixe s.) a laissé une description en vers latins consacrée à son jardin et aux plantes. Il considère la sauge comme très salutaire, et le Dr H. Leclerc rappelle, à ce sujet, un vers élogieux de l'Ecole de Salerne :

Cur morietur homo cui salva crescit in horto ?

Devant cette maxime encourageante et euphorique, chacun de nous plantera la sauge dans son jardin.

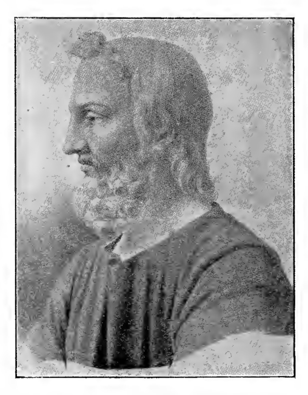
On ne saurait donc s'étonner qu'un certain nombre de plantes nous soient connues sous des noms qui évoquent un patronyme médical, soit en mémoire de ceux qui les ont étudiées, soit par un usage constant en dehors de toute classification. Le nom médical, qui s'attache à certaines plantes, ne justifie pas leur emploi en médecine ; on en rencontre qui n'ont jamais été utilisées en thérapeutique. Il me suffit de rappeler ce fait sans chercher à l'expliquer ; chacun de nous pourra y réfléchir en se promenant dans ce lieu de recueillement et d'étude, qu'est un jardin. Il n'est pas un médecin, si oublieux qu'il soit de ses premières études botaniques, qui ne trouve un plaisir intime en parcourant un jardin d'études, dont les étiquettes bien placées sont révélatrices des variétés et des familles. Il se rappelle ses premiers pas dans le petit jardin de la Faculté de médecine, dans celui de l'Ecole de pharmacie, dans le Jardin des Plantes, créé par Guy de la Brosse, et dans les beaux jardins de province, à Tours, Nantes, Bordeaux, Montpellier, etc... qui font revivre et entretiennent le goût de la botanique, cette science si intimement liée à la grande nature et à notre esprit philosophique et raisonnant. Le goût de la botanique s'associe à celui du jardin, ce clos réservé gardé par Priape, chanté par Virgile, par Horace et le meilleur des amis : *Heureux ceux qui possèdent un jardin et qui l'aiment. Il n'est guère de meilleur exercice que celui auquel oblige le jardinage, et c'est un exercice qui donne des fruits, des légumes et des roses* (Jacques Peyrot).

Les jardins botaniques furent d'origine médicale, et Pline nous enseigne que le premier fut fondé par Castor, médecin grec, vers l'an 80 de notre ère. Ce jardin était à Rome, cultivé par Castor, lui-même, qui le montrait aux amateurs ; il avait écrit un *Herbarium* ou « livre des plantes » ; et, d'après les biographes, il mourut dans un âge très avancé. C'est à partir du XVIe siècle que les jardins botaniques prirent une réelle importance. Jean Gérard, chirurgien et botaniste anglais (XVIe siècle), fonda, à Londres, un très beau jardin, dont il publia le catalogue en 1596, ainsi qu'une histoire générale des plantes avec des planches gravées sur bois. Il introduisit en Angleterre un grand nombre de plantes exotiques. Le « Gerardia », variété florale de la famille des Scrofulariées de Jussieu, consacre sa mémoire.

En étudiant l'histoire des jardins botaniques, on trouve, dans leur création, l'influence des médecins qui ont consacré leurs études à la connaissance des simples ; en se livrant à cette étude, on rencontre une réelle source de satisfaction, un enseignement et un exemple encourageant.

Dans ce court travail, on ne devra chercher la richesse d'une documentation, ni d'une érudition puisée dans les livres, mais

seulement l'exposé de remarques personnelles. Nous avons cherché au milieu de la nature si riche en curiosités, les noms des médecins donnés à des plantes, et le développement des jardins botaniques. Ce sont de simples documents qu'on ramasse dans l'herbe des champs ou dans les massifs alignés des jardins jolis, où il fait si bon de se promener en rêvant. On pardonnera



DIOSCORIDE
(*d'après une ancienne gravure*)

la simplicité de cet article que, seuls, liront ceux qui aiment ramasser un vieux papier, une curiosité, une fleur et son histoire, comme aussi un objet d'art, une faïence, un émail, un tableau, tous ces jolis et charmants joujoux, qui font oublier les tristesses de la vie.

Les quelques noms placés ici par ordre alphabétique pourront être complétés et augmentés par le lecteur.

En 1775, Gilibert (Jean-Emmanuel), né à Lyon en 1741, docteur de Montpellier, fut appelé en Pologne, et fonda à Grodno

un jardin botanique, qui attira de très nombreux élèves ; puis, il alla à Wilna, où fut transféré l'université dans laquelle il enseignait la botanique et la matière médicale. Il revint mourir à Lyon, après des vicissitudes politiques. Son nom fut donné à une plante « Gilibertia » de la famille des Araliacées. Il avait, en 1772, publié un mémoire contre l'allaitement mercenaire, qu'il considérait comme une cause de dépopulation. On a de lui un grand nombre de mémoires sur la botanique, et en particulier sur la flore lithuanienne, ainsi qu'une histoire des fleurs d'Europe.

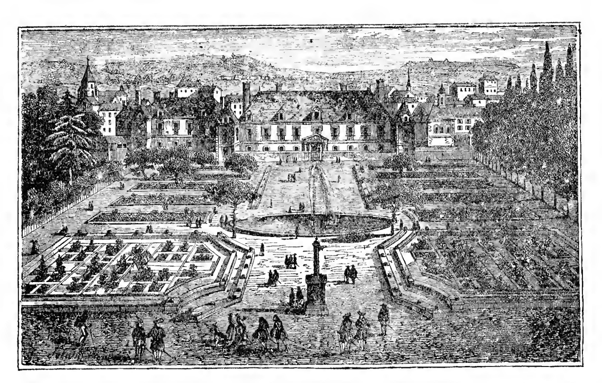
Jacquin (Nicolas-Joseph), médecin botaniste, né à Leyde, en 1727, fut attiré à Vienne par Van Swieten. L'empereur François Ier l'envoya en Amérique pour chercher les plantes nécessaires aux jardins de Vienne et de Schœnbrunn. Grâce à Jacquin, ces jardins devinrent les plus riches d'Europe. Il publia de très nombreux ouvrages sur la botanique qu'il avait enseignée. En sa mémoire, Linné donna le nom de « Jacquinia » à un arbuste des Sapotilières, originaire du Brésil.

Œder (Georges-Louis), médecin botaniste, né à Ampach, en 1728, voyagea en Danemark et en Norvège, pour étudier la flore, dont il publia une description en danois et en latin. Linné donna son nom « Œdera » à un genre de plantes vivaces de la famille des Corymbifères, originaire du cap de Bonne-Espérance. Son principal ouvrage, « La flore du Danemark », fut édité à Copenhague, en 1761.

Louis du Gardin, médecin botaniste du XVIIe siècle, naquit à Valenciennes ; il fut surnommé Hortensius. Il écrivit un ouvrage sur le temps d'animation du fœtus, œuvre qui est demeurée stérile. Son nom se retrouve dans le « Gardenia » ornemental, de la famille des Rubiacées.

Magnol (Pierre), né à Montpellier, en 1638, reçu docteur en 1659, s'adonna à son goût pour l'étude des plantes ; il contribua à l'installation et à l'embellissement constant du jardin botanique de Montpellier. Son fils, A. Magnol, lui succéda dans sa charge de professeur de botanique. Linné donna le nom de « Magnolia » à un arbre originaire d'Amérique et du Japon, qui fait l'ornement de nos jardins. La région nantaise en possède de beaux spécimens. Magnol, père et fils, ont laissé plusieurs ouvrages de leur science favorite et une description cataloguée du jardin de Montpellier (1689).

Marchant (Pierre) qui fut, au XVIIe siècle, médecin de Gaston d'Orléans, est surtout connu comme botaniste. Il rassembla une belle collection de plantes étrangères, travailla au jardin du roi, et fut membre de l'Académie des Sciences. Son fils, Jean Marchant, fut aussi botaniste, membre de l'Académie des Sciences et directeur du jardin du roi ; il mourut en 1738 ; il donna, en souvenir de son père, le nom de « Marchantia » à une



Le Jardin des Plantes créé, à Paris, par Guy de la Brosse.

plante de la famille des Hépatiques. Cette plante était employée en tisane contre l'engorgement du foie ; on la rencontre dans les endroits ombragés et humides. Son emploi semble à peu près abandonné aujourd'hui en médecine, et elle n'est utilisée que comme fleur d'agrément.

Margraff (Georges), médecin et naturaliste allemand, fit plusieurs voyages en Amérique méridionale (XVII[e] siècle). Il accompagna le médecin Pison dans un voyage au Brésil, d'où il rapporta de nombreuses observations. Un arbuste grimpant des Antilles porte le nom de « Margravia ». Son frère, Christian, occupa la chaire de Pathologie de Leyde jusqu'en 1687.

Marquet (François-Nicolas), médecin botaniste, né à Nancy, en 1687, y fonda le jardin botanique, qui prit une grande importance ; il a laissé de nombreux manuscrits, entre autres un catalogue des plantes de Lorraine, dont son gendre, Buchoz, a fait une édition : « Description et historique des plantes qui croissent en Lorraine et dans les trois évêchés » (1762). Marquet avait vendu son manuscrit à un chanoine nommé Gautier, à qui le médecin Buchoz dut le racheter pour l'éditer. Cet ouvrage contient toutes les plantes avec leur nom latin, leur figure dessinée d'après nature, leur valeur médicinale, leur emploi et leur dose en pharmacie galénique. Il est amusant de signaler que Marquet prétendait étudier le pouls, par analogie avec les notes de musique. Il fut le premier doyen du Collège royal de Nancy (1752).

Medicus (Frédéric-Casimir), médecin et botaniste de Bavière, au XVIII[e] siècle, directeur de l'Université de Heidelberg et conservateur du jardin botanique de Manheim, a écrit une philosophie botanique (1728).

Mercati (Michel), médecin et naturaliste italien (XVII[e] siècle), fut intendant du jardin du Vatican. Il rassembla une importante collection de plantes et de minéraux, dont il a laissé le catalogue descriptif, véritable inventaire du Muséum du Vatican. Il a également publié une instruction sur la peste (Rome, 1676). Niceron en fait mention dans ses *Mémoires sur les hommes illustres* (1745).

Odon (César), médecin philosophe du XVI[e] siècle, se consacra à l'étude des plantes et fonda le jardin botanique de Bologne. Il fit une étude morphologique et philosophique des plantes et de leur utilisation en thérapeutique. Il a laissé un traité d'urologie, édité à Francfort, en 1638, par Martinius.

Plater (Jean-Baptiste), médecin et botaniste suisse (XVI[e] siècle), fut archiatre et professeur à Bâle, où il fonda un jardin des plantes, qui attira beaucoup d'élèves. Il rassembla une riche collection d'histoire naturelle. Son frère Thomas suivit la même direction, et fut médecin botaniste, ainsi que son neveu Félix, qui fut archiatre à Bâle. La famille Plater donna un grand relief à la botanique de l'Université de Bâle.

Quer-y-Martinez (Joseph), médecin et botaniste espagnol (XVIIIe siècle), fut d'abord chirurgien aux armées. Au cours de ses nombreux déplacements, il rassembla un grand nombre de plantes, puis fonda le jardin botanique de Madrid, qui fut le premier en Espagne. Il fonda également le jardin du Prado, sous Ferdinand IV, en 1755. Professeur de botanique et directeur du jardin du roi, il rassembla en 4 volumes « *La flore espagnole* » (1762). C'était le premier ouvrage de botanique espagnol. Son influence fut considérable.

Penny (Thomas), médecin botaniste anglais (XVIe siècle), rapporta de l'île Majorque le « Myrtacystus Pennœi ».

Pison (Guillaume), célèbre botaniste, fut médecin à Leyde. Il accompagna le prince de Nassau au Brésil (XVIIe siècle), où il emmena Margraaf. Leur rapport fut publié à Leyde en 1648, (*Historia naturalis Bresiliæ*). De leur voyage, ils ont rapporté l'Ipecacuanha. Plumier, religieux et savant botaniste, à qui Tournefort a consacré le genre « Plumeria », a donné le nom de « Pisonia » à une variété de Nyctaginée.

Riolan (Jean) (XVIIe siècle), fils du célèbre doyen de Paris, anatomiste et botaniste, premier médecin de Marie de Médicis, obtint la direction du jardin botanique, qui devint le jardin du roi, dont le Normand Gui de la Brosse, médecin de Louis XIII, et botaniste par goût, avait donné le terrain. Jean Riolan écrivit, en 1618, la célèbre requête au roi, pour obtenir la création du jardin des plantes de l'Université de Paris.

Rivinus (Auguste), fils d'André (1652-1723), médecin et anatomiste, a découvert les canaux des glandes sublinguales ; mais il s'est surtout consacré à la botanique. Il a établi une classification des plantes d'après la corolle. Linné a donné le nom de « Rivina » à un arbuste de la famille des Atriplicacées, « qui, toujours vert, porte à la fois des fruits, des fleurs et des feuilles, ce qui est digne du plus florissant botaniste ».

Roxburgh (Guillaume), médecin et botaniste anglais (XVIIIe siècle), créa le jardin botanique de la Compagnie des Indes, à Calcuta. On a donné le nom de « Roxburgia » à une plante qu'il a décrite le premier et que, pour sa beauté, on a nommé depuis « Gloriosoïde ».

Royen (Adrien Van) (XVIIIe siècle), célèbre médecin et botaniste, professeur à Leyde, écrivit des poésies sur les plantes, fonda et enrichit de plantes rares le jardin botanique de Leyde ; il succéda à Boerhaave. Linné a donné le nom de « Royena » à un genre des Plaqueminiers.

Sibbald (Robert), médecin naturaliste écossais (XVIIe siècle), fonda le jardin botanique et le Muséum d'Edimbourg.

Surian (Joseph. Donat), médecin et pharmacien (XVIIe siècle), né à Marseille, alla aux Antilles avec le P. Plumier. Ils se brouil-

lèrent au retour, et cependant Plumier fait de lui le plus grand éloge ; il vante sa frugalité, si utile à un botaniste, et dénomma « Suriana », une variété de Rosacée des pays équatoriaux.

Tilli (Michel-Ange), médecin et botaniste italien (1655-1740), fut médecin des galères de Toscane. Il s'occupa d'agrandir le jardin botanique de Pise.

Thalius (Jean), médecin allemand (XVIe siècle), obtint un grand renom comme botaniste. Il a laissé un ouvrage sur la flore de son pays. Linné à nommé « Thalia » une variété du genre des Balisiers.

Arrivé au terme de cette communication, qu'on pourrait compléter par des détails et des noms célèbres, nous avons la satisfaction d'avoir rendu hommage à la mémoire des anciens médecins botanistes qui furent, pour nous, des précurseurs, et restent des modèles.

Curieuse imprécation grecque

Dans le recueil de *Chants populaires de la Grèce moderne*, que le Comte de Marcellus publiait en in-12, chez Michel Lévy, à Paris, en 1860, on trouve, p. 151, cette curieuse imprécation :

« Qu'il monte donc sur le cyprès pour en prendre la fleur ! Qu'il se précipite d'en haut pour tomber en bas ; pour se briser comme le verre, se fondre comme la cire ; qu'il tombe au milieu des mousquets des Turcs, des poignards des Francs, avec cinq médecins pour le soigner et dix pour le guérir ! »

Le traducteur n'a pas daté ce texte ; mais les mousquets des Turcs sont une indication. A ces mousquets turcs sont fâcheusement associés les poignards des Francs... et les médecins. Du moins, pour ces derniers, fait-on bonne mesure.

 Anecdotes 

Belle confiance dans le succès. En 1746, la veille de la bataille de Raucoux, il y eut représentation dans le camp du maréchal de Saxe, qui menait avec l'armée sa troupe théâtrale. Après le spectacle, Mme Favart, qui était alors la maîtresse du maréchal, dit au public : « Messieurs, demain relâche à cause de la bataille ; après-demain, nous aurons l'honneur de vous donner.... »

Electeurs de Saxe Il est des médecins qui roulent en voiture, d'autres vont à pied. A ces derniers, les Parisiens du règne de Louis-Philippe avaient donné un nom amusant. Comme, par temps de boue, pour ne pas se crotter, ces médecins peu fortunés faisaient grande attention à ne poser les pieds que sur les pavés les plus secs, on les appelait Electeurs de Saxe (*eligere saxa*).

Aménité ministérielle. M. de Martignac, alors ministre, passant dans un village, les habitants vinrent à sa rencontre, précédés de leur Maire, qui était cordonnier. Celui-ci avait appris un beau discours pour haranguer le Ministre ; mais, dès les premiers mots, la mémoire faisant défaut, il resta court. — « C'est bien, Monsieur le Maire, dit Martignac, cela suffit ; reprenez votre alène. »

Un mot de Montalembert. A la fin de sa vie, malade de l'affection qui l'emporta. aigri, Montalembert avait les gens du jour en indicible mépris. Un ami de P. Max Simon, qui rapporte l'histoire, ayant appris à Montalembert que son père venait d'être décoré : « Vous m'étonnez, dit l'homme politique ; ce n'est pas dans leurs habitudes, Monsieur votre père étant un parfait galant homme. »

Le bain du Père de Ravignan. « Médecin du Père de Ravignan, qui souffrait de je ne sais quels accidents nerveux, Récamier était allé le voir à son couvent, attenant à un jardin que bordait une pièce d'eau ou une rivière, — je ne sais plus. Récamier prie son malade de vouloir bien se promener avec lui au bord de l'eau ; là, il lui expliquera ses souffrances. Le père de Ravignan y consent, et, au milieu de la conversation, Récamier donne un coup d'épaule à son client et le jette dans le bassin : c'était un procédé thérapeutique. » (*P. Max Simon*, Temps passé.)

La Médecine des Praticiens

Le **Sirop Coclyse** contre la coqueluche et la toux du début de la rougeole.

En cette saison, où la coqueluche sévit d'une façon particulière, nous devons à nouveau signaler l'efficacité du *Sirop Coclyse* contre cette affection.

Connaissant, d'autre part, les propriétés calmantes du *Sirop Coclyse*, non seulement dans la coqueluche, mais dans les toux d'origine spasmodique ou réflexe (toux des laryngites aiguë et chronique), il est tout naturel de songer à le mettre en œuvre dans les accès si rebelles et si déprimants du début de la rougeole.

Ce sirop doit son action aux « simples » qui entrent dans sa composition. Il renferme :

Par la *cannelle*, de puissants antiseptiques et antispasmodiques : allylgaïacol, aldéhyde cinnamique.

Par le *safran*, une essence très active et décongestionnante asséchant le catarrhe des voies respiratoires.

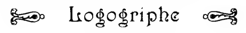
Par les *roses de Provins*, des tannins, quercitan, acide gallique, acide quercitannique et, surtout, une essence formée principalement de géraniol.

Ces végétaux, traités et dosés d'une façon particulière, dans l'usine de la maison Chassaing, le Coq et Cie, se présentent sous la forme agréable d'un sirop dont l'emploi fait ressortir l'efficacité et l'immunité absolue, en même temps que la parfaite tolérance pour les estomacs les plus délicats.

MODE D'EMPLOI

Nourrissons.	5	cuillerées	à café par 24	heures.
Enfants au-dessous de 8 ans. .	7	—	à dessert	—
Au-dessus de 8 ans et adultes.	7	—	à bouche	—

Le *Sirop Coclyse* doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.



Logogriphe

Avec mon cœur, je te nourris ;
Et sans mon cœur, je te détruis.

Caricature

IMPRESSIONS DE MÉNAGE

par Gavarni



UN CATAPLASME PARTAGÉ

Sympathie, économie.

Correspondance médico-littéraire

Questions

Femme enceinte et vers à soie. — Est-il vrai qu'une superstition provençale populaire interdit aux femmes enceintes l'entrée des magnaneries ? Dans l'affirmative, quelle est la raison de cette interdiction ? J. MERLIN (*Paris*).

Tradition lauraguaise. — Lorsqu'une paysanne porte des œufs à couver, si son chemin franchit un ruissseau quelconque, elle doit mettre des tranches de pain avec ses œufs, ou émietter du pain sur eux *afin de leur donner à manger*. Sans cette précaution, les œufs « coulent », c'est-à-dire deviennent clairs et ne donnent pas de poussins. La coutume est ancienne. Pourrait-on en dire l'origine et la signification ? LAVALPRIOUL (*Baziège*).

Réponses

Priscien (XLI, 293, 318 ; XLIII, 75 ; XLIV, 126). — On doit reconnaître, sans médire des correspondants de *La Chronique Médicale*, que la question posée, il y a quelques années sur *les* Priscien n'a pas reçu de réponse satisfaisante. Telle réponse doit être difficile à fournir, et je ne l'apporte moi-même pas. Je verse seulement un texte nouveau au dossier resté ouvert.

Le compte rendu donné par *La Chronique Médicale* de l'étude de M. Maurice Klippel sur *La Médecine grecque dans ses rapports avec la philosophie* m'a engagé à lire cet ouvrage. Or, j'ai trouvé, là, sur le point particulier qui nous occupe, les lignes suivantes :

Priscien répète les préceptes d'une thérapeutique fondée sur la période des maladies ; mais il eut le mérite de distinguer le point de côté de la pleurésie de certaines douleurs abdominales.

C'est tout ; et E. Morwitz, que n'avait pas frappé le détail, retenu par M. M. Klippel, dit cependant de Priscien un peu davantage (XLIII, 75). Le Priscien de l'auteur allemand se prénomme Théodore ; M. Klippel ne donne pas le prénom du sien. Il ne rappelle pas, d'autre part, l'œuvre spéciale d'*un* Priscien, qui lui valut d'entrer et de tenir bonne place dans les *Gynæciorum* de C. Volf (in-fol°, Bâle, 1566) et de Is. Spachius (in-fol°, Strasbourg, 1597). Il ne fait enfin aucune allusion à la multiplicité probable *des* Priscien, qui constitue précisément notre problème d'histoire médicale.

BELLEFOREST (*Mézières*).

Pierres de tonnerre (XLV, 43). — En Poitou, les haches néolithiques étaient appelés *pierres de tonnerre* et passaient pour protéger de la foudre. L'habitude était de les placer au-dessus de la voûte du portail d'entrée de la cour de ferme. Je me suis amusé assez souvent à explorer ces dessus de portes, et j'ai ainsi recueilli deux haches polies.

Cette croyance au pouvoir de ce talisman se borne aux haches polies. Il est curieux de voir que les instruments acheuléens, moustériens, etc., qui sont extrêmement abondants dans la région et comportent de fort belles pièces, n'ont nullement attiré l'attention des cultivateurs et ne jouissent d'aucun crédit.

Dr A. ORRILLARD (*Châtellerault.*)

Singulier moyen de diagnostic de la virginité féminine (XLV, 11). — Un article paru le 15 février 1938, dans *L'Echo médical du Nord* (Tome IX, nº 3, p. 84), a donné la réponse à la question posée dans *La Chronique Médicale* par M. G. Bonnet. J'y renvoie simplement, me bornant à noter qu'Huysmans aurait emprunté à la *Mythologie des Plantes* d'Angelo de Gubernatis (in-8º Reinwald, Paris, 1878) On peut y lire, en effet, qu'il suffit de placer des graines de laitue sous le nez des filles pour savoir si elles sont vierges, car, lorsqu'elles ne le sont pas, elles sont prises aussitôt d'envie irrésistible d'uriner. A. de Gubernatis attribue ce moyen de diagnostic au *De Secretis mulierum* d'Albert le Grand.

Le malheur est qu'on n'admet plus aujourd'hui que les *Secreta mulierum* aient été écrits par cet illustre dominicain. Ils ne reviennent, du reste, pas davantage à Henri de Saxe, comme l'a fort bien démontré M. Ernest Wickersheimer (*Proceedings of the 3º international Congress of History of Medicin*, Londres, 1922, pp. 253-258).

Le bienheureux Albert de Bollstaedt, dit le Grand, a été la victime d'extravagantes légendes, tout comme, du reste, Gerbert, dont *La Chronique Médicale* s'est occupé voici peu. La pire des choses que j'ai lue sur ce sujet est un passage d'Ad. Lecocq, dans une plaquette in-8º, éditée par Petrot-Garnier, à Chartres, en 1862, sous le titre *Empiriques, somnambules et rebouteurs beaucerons.* On y lit :

Page 7. — Au nombre des plus célèbres médecins et charlatans cosmopolites, nous devons signaler Albert Bolstadius, dit Le Grand Albert, mort en 1274. Il exerçait son art à Paris, et la place Maubert était le lieu où on allait le consulter.

Le nom d'Albert de Bollstaedt n'est qu'un peu écorché ; mais l'évêque de Ratisbonne est effroyablement défiguré. Pour en rester sur notre terrain médical, l'illustre légat du Pape pour la prédication de la Croisade en Allemagne en 1263, qui fut une des plus belles figures de son temps, n'a jamais été médecin. Il est même peu probable, quoi qu'on en ait dit, qu'à Padoue ou à Paris il ait écouté les leçons de maîtres en médecine. Quant à le présenter comme un charlatan marchand d'herbes sur la place Maubert, en vérité, en vérité, on aura tout vu.

J.-F. ALBERT (*Paris*)

Pas-de-chance (XLV, 127). — Nos Dauphinois ont leurs « Pas-de-chance », comme les Grecs et les Latins ; mais l'augure mauvais qui les marque n'est plus le même. A Saint-Ondras, en Isère, canton de Virieu, on dit d'un malchanceux qu'il est *né un vendredi*.

B. Befault (*Grenoble*).

Sirop de longue vie, ou de mercuriale (XLV, 97, 123). — M. Martignac a reproché à Galtier de ne pas avoir connu l'ancienne formule du sirop de mercuriale composé dit sirop de longue vie, parce que ce thérapeutiste attribuait les propriétés de la préparation « au séné... qui n'y entre point ».

Il n'y entre pas, en effet, dans les anciennes formules que *La Chronique Médicale* a reproduites. En revanche, on l'y trouve dans les traductions du *Codex* de 1816, données, en 1821, par Jourdan (*Code pharmaceutique*, in-8°, Baillière, Paris) et, en 1826, par Ratier (*Pharmacie française*, in-8°, Baillière, Paris). On trouve encore le séné, d'après Thillaye, dans Henry et Guibourt (*Pharmacopée raisonnée, ou traité de Pharmacie pratique et théorique*, in-8°, Baillière, Paris, 1847, p. 523).

Mellite de mercuriale composée ou sirop de longue vie.

℞ *Suc de mercuriale fait extemporanément et clarifié*	*1000 grammes.*
Suc de bourrache, préparé de même	*250 grammes.*
Suc de buglosse, préparé de même	*250 grammes.*
Racine d'iris faux-acore fraîche	*64 grammes*
Racine de gentiane sèche	*32 grammes.*
Miel blanc	*1500 grammes.*
Vin blanc	*375 grammes.*

Faire macérer les racines contuses dans le vin pendant vingt-quatre heures, et passer.

D'autre part, dissoudre le miel dans les sucs, en les faisant bouillir légèrement ; puis, passer à la chausse.

Mélanger les deux liqueurs, et les faire cuire à consistance de sirop.

N. B. — On peut ajouter à ce sirop une infusion de 48 grammes de feuilles de séné mondées, dont le rapport au sirop sera environ de 1 à 36.

J'accorde volontiers à M. Martignac que le séné n'est pas *dans la formule* ; mais il est dans le *Nota bene*.

H. Blanchet (Paris).

Pain bénit (XLV, 124). — M. L. Dujardin a rapporté que, en Bretagne, c'était très mauvaise affaire que de donner du pain bénit aux animaux. Cela est sans doute vrai pour la région de Saint-Renan ; mais il ne faut pas généraliser, car il en allait autrefois tout autrement en Dauphiné.

Ici, en différents lieux (Bourg d'Oisans, Buisse (la), Engins, Fontaine, Huez, Miribel), pour la fête de Saint-Antoine, on bénissait soit du pain ordinaire, soit de petits pains spéciaux, pour les donner plus tard aux bêtes lorsqu'elles étaient malades. — A Sievoz, lors de la distribution du pain bénit du 17 janvier, chaque fidèle en prenait deux morceaux : l'un, gardé à la maison, préservait des incendies ; l'autre était brisé et donné aux bestiaux.

Même coutume à Maubec, à Montceau, à Salagnon, à Saint-Maurice-l'Exil, à Trept, à Vaulx-Milieu ; mais le patron invoqué n'était plus le même, et Saint-Blaise remplaçait Saint-Antoine.

Dans plusieurs de ces derniers lieux (Montceau, Salagnon, Vaulx-Milieu) et aussi à La Forteresse, du pain, béni à l'église la nuit de Noël, était encore rapporté pour le *réveillon des animaux*, réveillon qui semble un rappel de l'âne et du bœuf de la Nativité.

Aujourd'hui, ces traditions, comme tant d'autres, tendent à disparaître. And. ISOULLET (*Grenoble*).

Voussoiement (XLV, 151). — Littré (*Dictionnaire de la langue française*, t. IV, p. 2547) répond ainsi à la question posée par M. Foveau de Courmelles : « C'est vers la fin de l'empire romain qu'on a commencé à dire *vous* au lieu de *tu*. De là, cette forme de langage est devenue générale. Au reste, il y avait déjà tendance chez les Latins à dire *vos* à une seule personne, quand, à cette personne, on pouvait joindre par la pensée celles qui l'accompagnaient. Ainsi dans l'*Enéide* de Virgile, chant IX, v. 525 :

« *Vos, o Calliope precor, aspirate canenti.* »

Félix Lemaistre traduit ce vers de la façon suivante : « O vous, Muses, et toi surtout, Calliope, je vous en conjure, soutenez ma voix ! » — Cette traduction a, pour le moins, le mérite d'indiquer, selon les termes de Littré, quelles autres personnes on pouvait joindre par la pensée à Calliope, en s'adressant à elle. Il ne serait pas impossible, — je donne l'idée sous toutes réserves, — que la croyance chrétienne qu'un ange gardien accompagne chacun de nous, n'ait contribué pour beaucoup à la généralisation de l'expression *vous* à la place de *tu*. Ce dernier resta d'usage quand le fidèle s'adressait à Dieu, parce que Dieu est *Un*.

Cette hypothèse trouve un appui dans l'explication qu'on a donnée de l'ancienne expression populaire : « Bonjour, Monsieur, *et la compagnie* », qui s'employait même quand la personne à laquelle on s'adressait était seule.

J.-F. ALBERT (*Paris*).

Personnages retrouvés (XLV, 63). — L'auteur de la brochure *Remontrances d'un cheval à un docteur* est un notaire honoraire de Dôle (Jura), Amédée Guillaume, décédé il y a quelques années.

La victime de la satire était le Docteur Bolut (de Dôle).

Dr P. Jourdy (*Paris*).

Le futur hôpital de Lille (XLV, 94). — La nouvelle, qui a tant surpris M. Sicoyse, a une fondement historique. En mai 1873, mourait, à Lille, un riche bourgeois, Alexandre Leleux. Il léguait au Musée de la ville sa collection de tableaux, deux cents toiles environ de peintres de l'Ecole hollandaise et de quelques modernes célèbres. La *Salle Leleux* fut ouverte au public le 11 décembre 1873.

Il laissait, en outre, à la Ville une somme de 30.000 francs, dont les intérêts devaient être capitalisés pendant cent ans. Leleux avait calculé que, le 22 mai 1973, son legs, capital et intérêts compris, atteindrait quatre millions, et il destinait ces quatre millions à la construction d'un hospice réservé aux invalides du travail.

En 1873, on aurait pu faire un bel hospice avec quatre millions. En 1973, je ne sais pas ce qu'on fera ; je ne sais pas davantage si la capitalisation des intérêts du legs Leleux se fait comme il le souhaitait. En tout cas, notre vieux camarade du lycée de Lille n'avait pas inventé une « galéjade ».

Auguste Legros (*Lille*).

Saint Cosme et saint Damien (XLV, 81). — Dans sa citation des Petits Bollandistes, M. le Dr Dautheuil n'a pas donné la date du martyre de nos patrons. C'est, sans doute, que la date est discutée. Dans les *Acta Sanctorum* (sept., VII, p. 435), le P. Stilting s'arrête à l'an 287, sous l'empire de Dioclétien et de Maximien, Lysias étant assis sur son tribunal de la Ville de Eges.

Quant aux têtes des deux saints, voici une note qui fournit une indication. Je l'emprunte à J. A. S. Collin de Plancy. Ce polygraphe, avant sa conversion, écrivit beaucoup d'ouvrages, qu'il désavoua plus tard. Son *Dictionnaire critique des images et des reliques* (3 vol. in-8°, Guien, Paris, 1821) est de ceux-là. On y lit, au tome premier.

Page 177. — Les corps de saint Cosme et de saint Damien étaient à Luzarches, à sept lieues de Paris, où il se faisait un grand pèlerinage. Ils sont, en second lieu, à Rome, dans l'église qui porte leur nom, et qui est l'ancien temple de Castor et Pollux. Leurs troisièmes corps sont à Venise, sans compter qu'on montre à Chartres beaucoup d'os sous leur nom, et qu'on vénère, à Rome, dans l'église de Saint-Marcel, deux têtes qu'on fait passer pour les têtes de saint Cosme et de saint Damien.

J'ai rapporté le passage simplement parce qu'il serait intéressant de savoir si les chefs des patrons des chirurgiens sont toujours à Saint-Marcel de Rome et que, s'ils n'y sont plus, il serait possible de chercher comment, de Rome, ils furent portés à Brageac, en Auvergne.

Espoy (*Aurillac*).

Chronique Bibliographique

Pierre Geyraud. — **La cellule Saint-Séverin**, un vol. in-16, Emile-Paul, Paris, 1938 (*Prix : 18 francs*).

Sa foi perdue, un jeune prêtre abandonne la Trappe, et vient à Paris loger dans une chambrette, sa « cellule », près de l'église Saint-Séverin. Conférencier dans une Université populaire et journaliste, il se lie avec un médecin individualiste et épicurien, un étudiant fasciste et un ouvrier communiste. Cette vie nouvelle, ces relations, ce mélange de tendances spirituelles diverses amènent des développements archéologiques, qui rappellent Huysmans, et des considérations historiques, sociales et religieuses. L'amour et quelques péripéties ne sauraient manquer dans un roman ; mais, ici, l'amour est quasi religieux, et les aventures, parmi lesquelles la rencontre d'un Prêtre luciférien rappelle Huysmans une fois de plus, sont réduites à assez peu de chose. L'essentiel est l'analyse de l'élément mystique dont se colorent toutes les doctrines politiques, et des déguisements variés que se crée l'esprit mystique pour se maintenir dans la mentalité contemporaine.

Henri Carré. — **Mademoiselle de la Vallière**, un vol. in-8° de la collection *Le Rayon d'Histoire*, Hachette, Paris, 1938 (*Prix : 20 francs*).

Mademoiselle de la Vallière est une des figures sympathiques — et la plus sympathique peut-être, — du « Grand Règne ». On comprend que cette maîtresse de roi, si fidèle à son amour et si vertueuse malgré sa faute, ait tenté un historien nouveau. De la chute au repentir, la demi-reine, qui devient Carmélite, offre, en effet, un sujet d'étude qui se prête à merveille aux réflexions et aux recherches.

M. Henri Carré s'est acquitté de cette tâche avec un art consommé, en un style sobre et très pur. Il expose avec simplicité et précision la vie de la *reine des fêtes galantes*, et nous conduit jusqu'au couvent des carmélites, où le chagrin et le repentir jettèrent Louise de la Vallière dans la pénitence et la prière. Comme pour ses précédents ouvrages, M. Henri Carré a apporté tout son soin à écrire un beau et bon livre, dans lequel il étudie non seulement un unique amour suivi d'une longue pénitence, mais encore à l'aide de documents précis, l'histoire des gens, du temps et des mœurs. — Il a réussi à faire ainsi une œuvre agréable, qu'on lit avec plaisir, et dans laquelle on retrouve sa sincérité d'historien et son habileté d'écrivain. (*G. Petit.*)

F. Brunet. — Traduction française des **Œuvres Médicales d'Alexandre de Tralles**, t. IV, un vol. in-8°, P. Geuthner, Paris, 1937.

Ce quatrième volume, qui vient de paraître (1938), achève la traduction française des *Œuvres médicales d'Alexandre de Tralles*. Il contient les maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, des reins, le diabète et un important chapitre sur la goutte, qui termine l'œuvre du médecin byzantin.

A l'occasion des trois précédents volumes de cette traduction, nous avons dit le caractère et l'importance de l'œuvre qui se présente comme un traité de médecine et de thérapeutique cliniques, écrit surtout d'expérience et riche de formules. Alexandre n'est pas, en effet, un théoricien abondant. Certes, il sait ses auteurs. Il se souviendra, à l'occasion, qu'Homère appelle les intestins χολάδες soulignant l'étymologie du terme, commune avec l'adjectif χολώδης; mais il n'accorde à l'érudition que de loin en loin. Avant tout, il est le praticien qui a beaucoup vu, beaucoup retenu, et qui écrit pour faire profiter autrui des connaissances qu'il a acquises.

Elles étaient fort étendues et il était sage. Cette sagesse lui fait écrire que « souvent le même symptôme est dû à des causes différentes » (p. 28) et qu'on « doit rechercher d'abord et découvrir la cause de la maladie » (p. 102), car « un diagnostic excellent conduit à une excellente thérapeutique » (p. 120); — et encore « qu'on ne doit pas donner de médicament sans raisonner, en se fiant seulement à leur promesse d'effet » (p. 27) et que « le traitement doit s'inspirer avant tout de la considération de l'état général du corps » (p. 87). — L'expérience, d'autre part, lui avait appris des données sémiotiques d'ordre pratique et un grand nombre de remèdes. Les premières ne sont pas, encore aujourd'hui, sans intérêt, ni les seconds tous sans valeur.

Certes, on sacrifie sans hésiter dans la thérapeutique d'Alexandre de Tralles les recettes de magie talismanique, ou l'emploi du soufflet de forge contre la constipation ; mais, en revanche, on peut retenir maintes formules qui, adaptées à notre manière, corrigées, réduites ou complétées, seraient utilisables avec avantages. « Les paroles des Anciens, écrivit Galien, doivent être expliquées avec respect par leurs successeurs, et ce qu'il y manque doit être ajouté par eux avec bienveillance ».

Variorum. — **Traité de Dermatologie Clinique et Thérapeutique**, t. II, fasc. 1 ; un vol. in-4°, G. Doin, Paris, 1938 (*Prix : 390 francs*).

Ce fascicule complète la partie clinique du *Traité de Dermatologie* des Editions G. Doin et Cie. Il comprend les Erythèmes et les érythrodermies (P. Chevalier et Garnier), l'eczéma, le psoriasis et les parapsoriasis (Chevalier et Meyer), le prurit et le prurigo (Chevalier), les dermatoses bulleuses (A. Dumont et J. Pierard), les gangrènes et phagédénismes (Chevalier), la maladie de Nicolas Favre (J. Lacassagne et F. Lebœuf), les ulcérations (A. Bocage), les hypertrophies cutanées (E. Bertin et M. Christin), l'acanthosis nigricans (L. Hufnagel), les dermatoses artificielles (J. Meyer et E. Herzfeld), enfin les dyschromies (Verne et F. Layani).

L'ensemble de ce traité constituera une œuvre originale et superbe, qu'il est admirable que des auteurs et un éditeur aient entreprise. Ce fascicule, en particulier, avec ses 830 pages et ses 419 figures dans le texte est une indéniable réussite. Ce serait simple justice qu'il rencontrât auprès des spécialistes et des praticiens la même faveur qu'eurent ses devanciers.

Prof. Cesare et Giacomo Minerbi. — **Problemi principali di Acustica Diagnostica generale normale e tisiologica**, un vol. gr. in-8°. Luigi Pozzi, Rome, 1938 (*Prix : 50 lires*).

Le médecin sait toute l'importance de cette branche de la sémiotique physique au lit du malade. L'expérience de chaque jour lui montre trop bien que, par exemple, la place prise par la bactériologie dans sa pensée, n'a rien enlevé à la prépotence de la clinique. Aussi, faut-il accueillir avec reconnaissance cette étude du déterminisme physique de la percussion et de l'auscultation.

Si l'on s'avoue que nos connaissances ordinaires sur le sujet traité sont très *ordinaires*, en effet, l'œuvre nouvelle apparaît du plus haut intérêt. Et lorsqu'on se rappelle que, dans la littérature médicale du monde entier, il n'y a de tentative pareille à celle de MM. Minerbi que l'ouvrage de Geigel en 1908, et qu'on se représente les immenses progrès faits depuis trente ans, notre admiration pour la tâche si heureusement menée à bien s'ajoute à l'obligation, dont nous sommes redevable, ici, à la médecine italienne.

On ne peut, dans un court compte rendu, entrer dans des détails si nombreux que la table seule des dix-sept chapitres du traité emplirait une page entière ; mais il faut bien dire que cette étude clinique et expérimentale de l'acoustique appliquée à la sémiotique s'imposera désormais, comme s'impose un livre classique.

Dans leur court Avant-Propos, les Auteurs ont rendu hommage à leur firme éditoriale. L'hommage est mérité : texte et figures (schémas, courbes, appareils, manœuvres expérimentales, coupes) sont fort bien venus et la présentation matérielle est remarquable.

Edouard HERRIOT. — **Lyon n'est plus**, t. II, un vol. in-8°, Hachette, Paris, 1938 (*Prix : 28 francs*).

Le coup d'Etat parisien du 2 juin 1793 a assuré le triomphe des clubs et de la Montagne ; mais la province s'émeut de l'amoindrissement de la représentation nationale, et Lyon prend la tête du mouvement antimontagnard. Des tentatives de conciliation sont vaines. Leur échec appelle la répression, et c'est le siège, un siège de trois mois, dont les dernières semaines furent atroces pour les Lyonnais.

Aux événements si divers et si graves de cette année, à ce siège, est consacré ce deuxième volume de l'étude historique si consciencieuse de M. E. Herriot, dont *La Chronique Médicale* a dit déjà (XLV, 106) le mérite et l'intention généreuse.

Ce second volume finit sur une promesse. « Entre le peuple et ses ennemis, avait déclaré Saint-Just, il n'y a plus rien de commun que le glaive. » *Ce n'est pas une métaphore*, écrit M. E. Herriot : *on va le voir*. Ces derniers mots annoncent une suite, que le lecteur attend avec d'autant plus d'impatience que la séduction des deux premiers volumes fut grande pour lui.

Jean STERN. — **Belle et Bonne, une fervente amie de Voltaire**, un vol. in-8°, Hachette, Paris, 1938 (*Prix : 25 francs*).

L'ouvrage est consacré à la vie d'un étonnant ménage en marge d'un grand homme au temps de la Révolution. L'Auteur a apporté à le composer la richesse d'une documentation puisée aux sources familiales, dans les archives des Villette et des Varicourt. Félicitons-le d'avoir fait revivre ce passé avec une ferveur admirative et de nous présenter un livre qui commence, par « il était une fois », comme un conte de fée, et retrace avec fidélité la vie de la gracieuse Reine Philiberte de Varicourt, et son histoire très véridique.

On trouve en ce récit, dont l'intérêt ne se ralentit jamais, le charme prenant d'une époque riche en anecdotes et peuplée de gens de qualité. Les détails curieux y abondent. C'est ainsi que le nom de Reine de Varicourt, marquise de Villette, figure parmi les bienfaiteurs de la Cathédrale d'Orléans, à laquelle elle fit de nombreux dons au temps où son frère était évêque d'Orléans. D'autre part, elle entretint par sa générosité la loge Maçonnique Ecossaise qui porta son nom.

La marquise, éprouvée par le malheur, entra « dans cette saison de la vie où les fleurs de la beauté ont perdu leur éclat », mais son cœur de femme resta jeune et toujours compatissant aux misères humaines. — Son culte pour Voltaire est un modèle de fidélité.

Le style de l'ouvrage est limpide et simple ; d'abondantes notes complètent l'action, enrichissent l'œuvre et en augmentent la précision et le charme. Ce livre est à garder, pour le relire et le consulter (*G. Petit*).

Marcailhou-d'Aymeric. — **Les Baigneries de Bagnères-de-Luchon au XVIIIe siècle**, thèse de médecine de la Faculté de Toulouse, un vol. in-8°. Douladoure, Toulouse, 1938.

Cette *thèse* de doctorat est une intéressante contribution à l'histoire du thermalisme dans le midi de la France, et, en particulier, de Bagnères-de-Luchon. On y voit les humbles débuts de la station, quels longs et persévérants efforts furent nécessaires à ses promoteurs pour lui donner sa vogue méritée, et aussi — incidemment — comment la politique a parfois, contre l'intérêt même des malades, des raisons que la raison ne connaît pas.

Deux plans et deux portraits illustrent cette étude, qu'enrichissent de curieux documents inédits.

Abel Lefranc. — **Ernest Renan en Italie**, un vol. in-8° écu, Nouvelle Revue Critique, Paris, 1938.

Les médecins connaissent la mission au delà des Alpes que Daremberg remplit en 1849. Il y était accompagné de Renan, alors jeune érudit, venu vers l'Italie en pèlerin passionné. Dix ans d'investigations, ayant mis entre les mains de M. Abel Lefranc la presque totalité de la correspondance de Renan au cours des huit mois qu'il passa, en 1849-1850, en Italie, cette correspondance lui a permis de compléter deux articles antérieurs (1926) et de fournir un tableau, tracé souvent au jour le jour, de l'énorme et fructueux labeur du futur historien.

Les résultats scientifiques de la mission Daremberg-Renan, — encore que celle-ci tienne une place notable dans l'histoire de l'érudition française, — le cèdent cependant, dans cet ouvrage, à l'étude psychologique des changements que son séjour en Italie apporta dans la manière de penser et de sentir de Renan. De cette vie nouvelle, où il se plongeait avec passion, celui-ci sortit changé. Rome, le Mont-Cassin, Assise, furent surtout les trois endroits, qui transformèrent sa sensibilité, et lui donnèrent sa conception esthétique des choses religieuses.

Sur l'intérêt de cette transformation, — qui fait dire à M. Abel Lefranc que *cette Italie, chère aux dieux, à laquelle le monde est redevable depuis Dante et Giotto, de si belles et de si grandes révélations, venait d'accomplir sur son sol, vers 1850, un miracle de plus*, — il n'y a pas lieu d'insister auprès des lecteurs avertis de *La Chronique Médicale* ; mais on peut leur promettre de la lecture de cette étude la petite surprise d'un Renan hostile au monde médical. A propos des difficultés, que son ami Daremberg rencontra dans sa carrière, Renan écrivait : « J'ai toujours été frappé du caractère de coterie et de niais commérage du monde médical. » — Et il n'est pas absolument impossible que M. Abel Lefranc lui-même, en rappelant ce mot, n'ait eu un sourire complaisant.



TABLE GÉNÉRALE (*)

* Cette table réunit :

La Table des Matières (en romain) ;

La Table des Illustrations (en romain, l'indication tabulaire étant précédée d'un astérisque *) ;

La Table de la Chronique bibliographique, établie seulement par titres des ouvrages (en italique) ;

La Table de la Médecine des Praticiens (en égyptienne).



Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1938.